

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET ÉDUCATION SANITAIRE (PCES)

LEADERSHIP
IN INTERNATIONAL PARTNERSHIPS
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND
SANITATION (IRC)



Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH · Eschborn
Coopération Technique · République fédérale d'Allemagne

... ..

PHASES PREPARATOIRES (I - III)

PHASE DE PROJET I: SENSIBILISATION

1ère ÉTAPE:
Vérification de la politique gouvernementale et de celle des donateurs
 Avant d'entreprendre l'exécution d'un projet participatif d'approvisionnement en eau et d'assainissement, il est nécessaire de vérifier si l'approche de PCES est reconnue comme une stratégie nationale dans le pays concerné. Les organismes d'exécution des projets d'approvisionnement en eau / d'assainissement / d'éducation sanitaire doivent accepter le fait que PCES est une approche coopérative et que celle-ci exige de tous les partenaires (services techniques / sociaux / sanitaires / administration / communauté) des changements dans leurs procédures d'organisation et d'exécution. Le gouvernement et les organismes d'exécution doivent parvenir à un consensus et confirmer formellement des principes de l'opérationnalisation de PCES.

INSTRUMENTS:

- 1) Engagement du gouvernement et du (des) donateur(s)
- 2) Adhésion du gouvernement national à l'approche de PCES

2ème ÉTAPE:

Analyse des expériences de PCES
 L'analyse des expériences acquises en matière de PCES par les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux servira à confirmer la reconnaissance formelle de PCES comme une stratégie essentielle à la réalisation de projets viables d'adduction d'eau et d'assainissement. Le recours à des expériences sur le terrain permettra de montrer l'adaptabilité et l'opérationnalisation de la politique du secteur et d'en clarifier les stratégies.

INSTRUMENTS:

- 3) Conditions de succès de la PC
- 4) Critères d'évaluation des capacités de PC
- 5) Une nouvelle approche générale pour les projets de développement

PHASE DE PROJET II: IDENTIFICATION DU PROJET

1ère ÉTAPE:
Identification de la zone du projet
 L'identification du projet commence par l'identification de la zone nécessitant une meilleure infrastructure d'adduction d'eau et/ou d'assainissement. Cette identification s'appuie aussi bien sur des critères régionaux que sur des données démographiques et sanitaires concernant la population, titres de statistiques nationales et/ou de plans directeurs nationaux. Il importe ici de clarifier dans quelle mesure les communautés concernées ont participé à l'identification préliminaire de la zone du projet.

INSTRUMENTS:

- 6) BMZ: "Rapport sectoriel" (extrait)

2ème ÉTAPE:

Mission de pré-faisabilité
 Une équipe multidisciplinaire, comprenant des spécialistes des disciplines techniques, socio-économiques et d'hygiène / santé publique doit être réunie pour effectuer une visite dans la région proposée pour l'implémentation d'un projet. Cette mission de pré-faisabilité a pour tâche d'analyser les besoins et potentiels des services publics, de la communauté et de la population-cible en matière de PCES, d'identifier les organismes susceptibles d'exécuter le projet, les expériences déjà acquises / les capacités organisationnelles déjà existantes dans la région en ce qui concerne la mise en œuvre de technologies peu coûteuses d'approvisionnement en eau et d'assainissement et comment les hommes / femmes / enfants percevront au projet.

INSTRUMENTS:

- 7) Thèmes d'une mission de pré-faisabilité

3ème Étape:

Requête préliminaire de projet
 Sur la base des résultats de la mission de pré-faisabilité, des discussions préliminaires devront être menées entre les représentants des gouvernements et des organismes donateurs sur une approche de projet intégrée et participative, et il s'agira d'élaborer une requête préliminaire de projet, définissant dans les grandes lignes le type de projet à entreprendre, ses objectifs et ses composantes (approvisionnement en eau / assainissement / participation communautaire / éducation sanitaire / rôle des femmes).

INSTRUMENTS:

- 8) Requête préliminaire de projet

4ème ÉTAPE:

Demande de financement
 Une demande de financement du projet propose, incluant les mesures de PCES, doit être élaborée et soumise aux bailleurs de fonds. Un financement souple est à envisager pour les activités en rapport avec la communauté.

INSTRUMENTS:

- 9) Financement souple

PHASE DE PROJET III: FORMULATION ET APPROBATION DU PROJET

1ère ÉTAPE:
Mission d'étude de faisabilité
 L'étude de faisabilité a pour tâche principale de formuler le projet. Pour réaliser l'étude de faisabilité, il convient de réunir une équipe multidisciplinaire composée d'experts nationaux et étrangers, appartenant à différentes disciplines (technique, socio-économie, santé) et d'élaborer les termes de référence pour la mise en œuvre de l'étude, y compris les aspects relatifs à PCES.

INSTRUMENTS:

- 10) Exemple d'une étude de faisabilité

2ème ÉTAPE:

Mise en œuvre de l'étude de faisabilité
 L'étude de faisabilité doit être exécutée conformément aux termes de référence. L'étude doit couvrir les thèmes techniques, socio-économiques, institutionnels et éducationnels ainsi que les aspects liés à la santé et à l'hygiène. L'étude doit prendre en compte toutes les expériences nationales accumulées dans le secteur de même que les besoins et capacités de toutes les institutions et organisations y participant à tous les niveaux. La collecte des données devra également inclure des informations détaillées sur les besoins et capacités exprimés par la population-cible.

INSTRUMENTS:

- 11) Éléments de l'étude de faisabilité

3ème ÉTAPE:

Appréciation préalable du projet
 Partant des résultats de l'étude de faisabilité, une appréciation doit être portée sur les questions suivantes: le projet répondra-t-il aux besoins et capacités des différents groupes d'usagers en particulier des femmes, dans la région du projet (ouverture à court terme des besoins de la population)? Le projet proposé sera-t-il exécuté de manière à assurer sa viabilité à long terme?

INSTRUMENTS:

- 12) Association des femmes à l'étude de faisabilité
- 13) Besoins essentiels exprimés par la communauté

PHASE DE PROJET IV: PLANIFICATION ET ORGANISATION DU PROJET

ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DE PCES	INSTRUMENTS
Mise en place de l'organisation du projet et de l'unité de PCES (Unité d'information)	La communauté répond aux premières informations du projet et exprime ses besoins et propositions pour l'exécution	14) Unité de PCES
Exécution d'un atelier de démarrage, planification détaillée de la conception technique, définition des méthodes de PCES, y compris division des tâches de PCES à tous les niveaux	Les représentants de la communauté-cible participent à l'atelier	15) Types d'organisation et définition des tâches
Sélection de premières zones / communautés pour expérimentation / action-pilote / démonstration	Participation à la présélection des villages, propositions pour la choix des communautés-pilotes et des sites d'implémentation des systèmes d'approvisionnement en eau	16) Auto-enquête communautaire 17) Évaluation des besoins de la communauté
Préparation de matériels préliminaires de PCES (manuels, matériels de formation et d'enseignement de l'hygiène) sur la base des documents et expériences disponibles	La communauté identifie les zones souffrant de problèmes liés à l'eau et à l'assainissement et nécessitant davantage d'informations, de formation et d'éducation	18) Différentes formes de communication et de médias audio-visuels 19) Guide pour la production d'aides visuelles
Préparation d'un plan de travail, y compris logistique, planning et calendrier d'exécution des activités techniques et de PCES, budgets	Les villages-pilotes coopèrent à l'établissement du calendrier d'exécution en fonction de leur propre calendrier agricole / financier	20) Planification participative du projet 21) Plan d'opérations
Formation des personnels techniques, sociaux et sanitaires aux tâches de PCES	Les membres de la communauté aident à adapter la formation à leur propre situation socio-culturelle et à leurs modes de communication	22) Ressources humaines 23) Formation des animateurs communautaires dans les projets d'AE/A
Introduction de l'équipe de projet sur le terrain: première tournée de visites dans les zones / villages sélectionnés, apprentissage sur le tas pour les personnels technique, social et sanitaire	La communauté exprime ses besoins essentiels / capacités et fournit des informations sur le village	24) Implications pour la gestion et l'évaluation du projet
Préparation de documents d'appel d'offres		

RÉSULTATS ATTENDUS:

Plan détaillé d'exécution du projet, y compris propositions pour un système de suivi, établissement de l'organisation du projet et de l'unité de PCES, personnel formé pour les services techniques et les tâches en rapport avec PCES

ACTIVITES DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DE PCES	INSTRUMENTS
Etude de la communauté (diagnostic villageois) pour identifier les conditions et les attitudes locales en vue de l'allocation finale des ressources destinées au projet, l'établissement d'un planning détaillé et comme base d'évaluation (y compris les aspects techniques et sociaux, les connaissances, attitudes, pratiques liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène), essai sur le terrain des matériels de PCES	Exécution d'une auto-enquête communautaire (AEC), y compris sélection des sites, modèles de participation, observations, besoins essentiels, contributions à l'exécution des travaux	25) Mesures facilitant la participation des femmes 26) Diagnostic communautaire
Planification participative du projet dans les premiers groupes de communautés y compris discussion des implications des différentes alternatives concernant les communautés et les groupements d'usagers	Sélection de membres des communautés, représentant tous les groupes, hommes et femmes, pour négociation et décision sur la conception détaillée du projet dans les villages-pilotes; constitution de comités d'usagers et sélection de membres	27) Options pour un système communautaire de financement des travaux d'entretien 28) Différentes technologies d'approvisionnement en eau et d'assainissement
Contrat entre la communauté et l'organisme, définissant les contenus du projet, les droits et responsabilités de chaque partie et les mesures/sanctions convenues en cas de défaillance de l'une ou l'autre des parties	Négociations et décision sur le contrat, signature du contrat	29) Accord entre le maître d'oeuvre du projet et la communauté 30) Contrat entre la communauté et le maître d'oeuvre du projet
Organisation/renforcement des institutions locales remplissant des tâches liées à l'eau/l'assainissement/l'éducation sanitaire (formation et fourniture de matériels éducatifs sur l'hygiène et assistance à la gestion)	Participation des membres de la communauté d'usagers à la formation les préparant à leurs futures tâches, sélection du personnel à former, participation aux réunions régulières des "équipes opérationnelles" au niveau villageois	31) Assistance aux services locaux 32) Statuts de l'organisation locale de distribution d'eau
Réalisation des tâches techniques du projet, y compris organisation et gestion des contributions des usagers en espèces/nature	Participation à l'exécution des travaux techniques et gestion des contributions de la communauté, conformément aux contrats signés	33) Organisation de la main-d'oeuvre volontaire
Planification du programme d'action et d'éducation sanitaires avec les organisations et groupements locaux afin de réduire les risques de transmission des maladies liées à l'eau et à l'assainissement	Participation à la planification en précisant les besoins, compétences, connaissances, attitudes et pratiques	34) Critères d'évaluation de l'éducation sanitaire 35) Définition des voies de transmission des maladies
Formation de membres choisis au sein de la communauté pour remplir des tâches d'exploitation et d'entretien, de gestion et d'amélioration de l'hygiène	Participation à la sélection des membres de la communauté et intégration des femmes aux mesures de formation	(voir instrument No 33)
Mise en oeuvre du programme local d'action et d'éducation sanitaires	Participation aux cours d'éducation sanitaire, auto-organisation et exécution d'activités proposées en matière d'hygiène	36) Points d'action potentiels pour l'éducation sanitaire 37) Rôles des femmes et des enfants dans l'éducation sanitaire
Etablissement d'un système d'auto-évaluation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène	Association de l'organisation des usagers aux échanges d'informations avec les services locaux et l'organisme d'assistance, proposition de solutions aux problèmes, développement d'activités pour résoudre les problèmes au niveau local	38) Schéma pour la planification et le contrôle des activités
Organisation d'un système d'assistance institutionnelle et de suivi pour l'entretien et la gestion locale des installations dans les communautés-pilotes du projet (approvisionnement en pièces de rechange, système de communication de rapports, visites programmées de l'organisme responsable)	Participation aux échanges réguliers d'informations et aux processus de négociation entre la communauté et l'organisme d'exécution	Voir module PCES No. 4 "Indicateurs de succès"

ACTIVITES DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DE PCES	INSTRUMENTS
Evaluation du processus de mise en oeuvre et des performances de gestion, d'entretien, d'hygiène qui en résultent dans les communautés-pilotes	Participation à l'évaluation: mise en place d'un système de suivi et d'évaluation au niveau villageois, collecte de données, système de communication de rapports et participation à l'atelier d'évaluation	39) Evaluation du changement social 40) Evaluation des bénéficiaires
Réinvestissement des expériences acquises dans l'exécution du projet en cours (organisation, procédures de travail, système d'appui c.à.d formation, approvisionnement en pièces de rechange)	Adaptation et application des expériences acquises dans les communautés-pilotes, mise en oeuvre de toutes les activités de formation, de gestion, d'hygiène et de tous les travaux techniques prévus pour la phase de réalisation dans les nouvelles communautés	41) Intervention pour la lutte contre les maladies
Renforcement des organisations locales là où cela est nécessaire (c.à.d perfectionnement du personnel, assistance en gestion)	Participation à d'autres mesures de formation (organisations d'usagers)	42) Institutionnalisation 43) Schéma d'analyse des tâches 44) Coopération à la consolidation du projet, évaluation et suivi

RESULTATS ATTENDUS:

Premiers résultats sur la viabilité du projet, plan d'amélioration du programme d'exécution, intrants spécifiques en vue d'augmenter l'efficacité des coûts, système de soutien nécessaire au projet en place

PHASE DE PROJET VII: EVALUATION ET SUIVI

Evaluation des résultats globaux des projets participatifs d'AE/A (couverture de la population, utilisation, fonctionnement, recouvrement des coûts, suivi continu, entretien et solution des problèmes). Evaluation des impacts du projet (réduction des risques sanitaires, utilisation de l'eau à des fins de développement et économies de temps)	Participation à l'évaluation: fourniture de données de base au niveau de la communauté; propositions pour une réadaptation si nécessaire	45) Procédure d'évaluation minimum 46) Critères d'évaluation de la viabilité
Echange d'expériences avec d'autres projets d'approvisionnement en eau dans le pays	Les représentants de la communauté et les membres des organisations d'usagers participent aux visites réciproques	47) Formation des moniteurs
Intégration des enseignements acquis en matière de PCES dans le programme national de formation destiné au personnel technique/social/sanitaire	Les communautés acceptent la formation pratique et formulent des recommandations pour l'amélioration des méthodes de PCES	(voir instrument No 43)
Adaptation, si nécessaire, de la politique sectorielle et des structures organisationnelles (promotion institutionnelle) sur la base des expériences acquises	Les communautés sont représentées dans le groupe de coordination multidisciplinaire pour les programmes d'AE/A - PCES	48) Mesures pratiques/éducation sanitaire (ES)
Etablissement d'un système global de S&E pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sur la base des expériences acquises, incluant des indicateurs testés sur le terrain et approuvés sur la couverture de la population, le fonctionnement, l'utilisation, les pratiques d'hygiène, les coûts, le recouvrement des coûts et les actions de développement en cours	La communauté poursuit le processus d'auto-évaluation et informe les partenaires (maître d'oeuvre du programme, administrations et services publics)	49) Système global de suivi et évaluation



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET ÉDUCATION SANITAIRE (PCES)

LIBRARY, INTERNATIONAL REFERENCE
CENTRE FOR COMMUNITY WATER SUPPLY
AND SANITATION (IRC)
P.O. Box 9290, 2509 AD The Hague
Tel. (070) 814911 ext. 141/142

RN: 205.1 89PA
LO: 511 8128

Deutsche Gesellschaft für
Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH, Eschborn

Coopération Technique
République fédérale d'Allemagne

Cette édition spéciale sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire comprend 5 modules. Chaque module est conçu pour être utilisé indépendamment des autres.

- 1. Viabilité et utilisation effective. Importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.** Ce module résume les principales raisons de promouvoir **PCES**, il expose l'approche préconisée et ses conditions d'application et présente quelques-uns des résultats acquis.
- 2. Guide pratique pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module traite des éléments essentiels de **PCES** et indique des instruments pratiques permettant de mobiliser la communauté.
- 3. Instruments pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module fait un exposé sommaire des instruments mentionnés dans le module No.2.
- 4. Indicateurs de succès. PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement: Comment mesurer les progrès et les résultats?** Ce module décrit des indicateurs en rapport avec **PCES** et explique comment établir un système de suivi.
- 5. Développement d'une stratégie de promotion de PCES.** Ce module élabore un cadre stratégique pour la promotion de PCES tant au niveau international qu'au niveau national pour un pays donné.

Ces modules sont le produit d'un groupe de travail international réuni par la GTZ en 1988 et 1989. Ils représentent uniquement les idées et points de vue des participants.

La présente édition est considérée comme provisoire et sujette à des corrections après avoir été appliquée et testée.

Des exemplaires peuvent être obtenus à la:
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH – Division 414 (Eau)
Postfach 5180, D-6236 Eschborn
République fédérale d'Allemagne



VIABILITÉ ET UTILISATION EFFECTIVE

Importance de la participation communautaire
et de l'éducation sanitaire dans le secteur
de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement

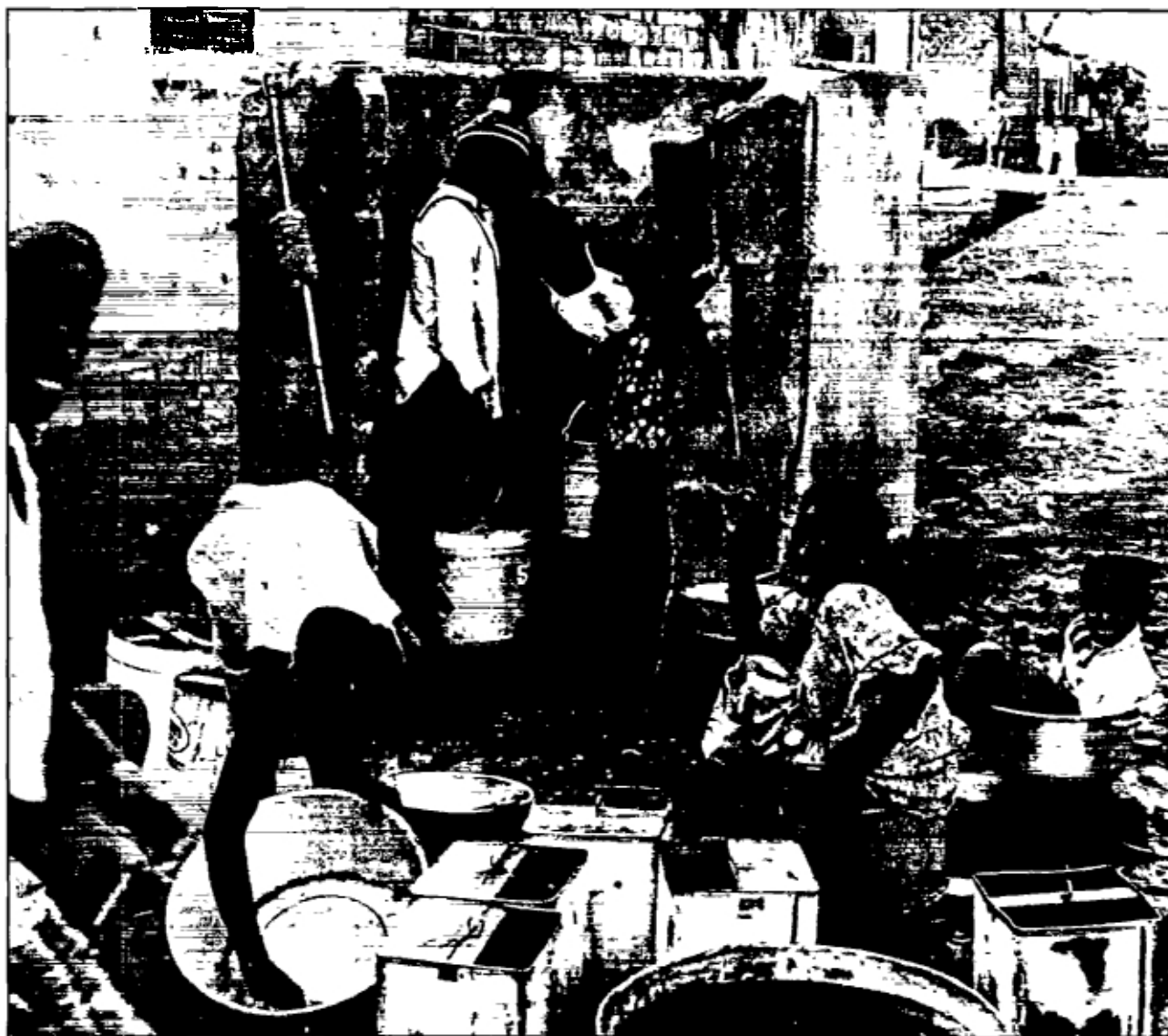
Version préliminaire

PCES

No. 1

Série

Octobre 1989



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE

Cette édition spéciale sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire comprend 5 modules. Chaque module est conçu pour être utilisé indépendamment des autres.

- 1. Viabilité et utilisation effective. Importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.** Ce module résume les principales raisons de promouvoir **PCES**, il expose l'approche préconisée et ses conditions d'application et présente quelques-uns des résultats acquis.
- 2. Guide pratique pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module traite des éléments essentiels de **PCES** et indique des instruments pratiques permettant de mobiliser la communauté.
- 3. Instruments pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module fait un exposé sommaire des instruments mentionnés dans le module No.2.
- 4. Indicateurs de succès. PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement: Comment mesurer les progrès et les résultats?** Ce module décrit des indicateurs en rapport avec **PCES** et explique comment établir un système de suivi.
- 5. Développement d'une stratégie de promotion de PCES.** Ce module élabore un cadre stratégique pour la promotion de PCES tant au niveau international qu'au niveau national pour un pays donné.

Ces modules sont le produit d'un groupe de travail international réuni par la GTZ en 1988 et 1989. Ils représentent uniquement les idées et points de vue des participants.

La présente édition est considérée comme provisoire et sujette à des corrections après avoir été appliquée et testée.

Des exemplaires peuvent être obtenus à la:
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH – Division 414 (Eau)
Postfach 5180, D-6236 Eschborn
République fédérale d'Allemagne





VIABILITÉ ET UTILISATION EFFECTIVE

**Importance de la participation communautaire
et de l'éducation sanitaire dans le secteur
de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement**

Octobre 1989

PRÉFACE

L'un des résultats les plus patents de la Décennie Internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement est d'avoir fait reconnaître dans le monde entier la nécessité de promouvoir la participation communautaire et l'éducation sanitaire dans le cadre des programmes menés dans ce secteur. Le plan d'action formulé lors de la Consultation d'Interlaken en 1987 posait, entre autres, pour principe que "la réalisation d'un projet requiert non seulement la participation d'ingénieurs mais également de techniciens, de personnels de santé publique et de professionnels des sciences sociales, lesquels doivent tous coopérer avec les bénéficiaires potentiels pendant toutes les étapes de la planification et de la mise en oeuvre des projets". *

C'est dans ce souci et pour faciliter la coopération entre ingénieurs, personnels de santé publique, professionnels des sciences sociales et communautés concernées qu'ont été préparés les 5 modules suivants sur la Participation communautaire et l'Education sanitaire (PCES). Ils ne peuvent évidemment pas remplacer l'usage des manuels spécialisés dans les domaines en question. Leur but est simplement d'orienter et de fournir un cadre de référence en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux

- décideurs nationaux et internationaux (Modules No 1, 5),
- gestionnaires des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Modules No 2, 3, 4).

Je remercie vivement les personnes suivantes, qui ont participé aux deux réunions du groupe de travail, en octobre 1988 à Eschborn et en mai 1989 à La Haye, pour leur active coopération, l'énergie qu'elles ont investie dans cette entreprise commune et leur disposition à partager avec d'autres leurs connaissances et expériences:

M. P. Adhikary/Népal; Dr. G.J. Astor/IMC;
Mme M Cardenas/ Paraguay; M. R. Ehrlich/RFA;
Dr. W. Fischer/GTZ; M. F. Greiner/GTZ; M. J.D. Gubler/
Banque mondiale; M. I. Guhr/GTZ; M. P. Hirano/OMS; M.
K.M. Jensen/DANIDA; M. N. Khattak/Pakistan;
M. P. Kohorst/IMC; M. S. Kumarasiri/Sri Lanka; M. J. Kunguru/Kenya; Mme M.P. Lefebvre/IMC;
Dr. A. Merkle/GTZ; Mme S. Melchior/PROWWES;
M. A. Obser/Université de Constance; M. J.T. Visscher/IRC;
Mme Dr. E. Weinreben Nunn/Brésil;
Mme C. van Wijk-Sijbesma/IRC; M. A. Winnikes/KfW et
Mme M. Yacoob/WASH.

* Water and Sanitation: Toward Equitable and Sustainable Development, 1988 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Une telle entreprise n'aurait pas vu le jour sans le concours des personnes qui ont amorcé le processus et l'ont soutenu par leurs conseils et actions. C'est pourquoi mes remerciements vont également à M. M. Acheson/OMS; M. A. Arlosoroff/Banque mondiale; M. H. van Damme/IRC; M. D. Grey/Banque mondiale; M. J. Kalbermatten; M. K. Kresse/GTZ et M. E. Turner/WASH.

Mon sincère souhait est que cette fructueuse coopération se poursuive au sein de la présente équipe et que de nouveaux membres viennent la renforcer, afin que le processus de participation communautaire et d'éducation sanitaire contribue à assurer la viabilité des projets et à améliorer la santé des populations-cibles.

Dr. K. Erbel
GTZ/Chef de la Division Eau

RÉSUMÉ

De nos jours, il est communément admis que les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement devraient se fonder sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire afin d'assurer la viabilité des réalisations et leur acceptation par la population.

PCES

est indispensable pour permettre d'assurer:
la viabilité des projets
leur acceptation par les usagers
l'utilisation effective des installations
des solutions à des prix raisonnables
de meilleures pratiques d'hygiène
une action de développement durable

Peu de gens, cependant, ont le temps et la possibilité de lire et de mettre à profit l'abondante littérature et les nombreux rapports de recherche qui existent sur **PCES**. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés ici d'identifier les éléments fondamentaux de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire, communs aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et d'en faire un exposé sommaire dans 5 modules succincts et faciles à lire.

C'est un groupe de travail international (Annexe 1), réuni par la GTZ en novembre 1988, qui a posé la première pierre, en élaborant lors d'une première session le plan des quatre premiers modules. Sur la base des matériels fournis par les membres du groupe, l'IMC et l'IRC ont ensuite préparé, sur demande de la GTZ, les versions préliminaires qui ont été finalisées lors de la seconde session en mai 1989. C'est également au cours de cette session qu'a été élaboré, à l'aide de la méthode de planification des projets par objectifs, le cinquième module portant sur la mise au point d'une stratégie de **PCES**.

Le présent document contient une introduction aux éléments essentiels de **PCES**. Il montre ce que la participation communautaire et l'éducation sanitaire permettent de réaliser, lorsqu'elles sont bien conçues et bien appliquées, et met en lumière le stade actuel des connaissances sur leurs aspects les plus importants. Il s'adresse à toutes les personnes non familiarisées avec le sujet et désireuses d'avoir une information rapide et pratique sur les connaissances et expériences actuelles en matière de **PCES**. Le public-cible comprend les décideurs politiques et bailleurs de fonds au niveau international, les concepteurs et décideurs au niveau des projets, ainsi que les équipes de gestion et de réalisation technique et sociale des projets.



PCES

No. 1

Série

1. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET L'EDUCATION SANITAIRE

POURQUOI SONT-ELLES NÉCESSAIRES ?

POURQUOI SONT-ELLES NÉCESSAIRES ?



DES SYSTÈMES D'ADDUCTION D'EAU SUR LESQUELS ON NE PEUT PAS COMPTER

Une enquête menée dans un pays d'Afrique de l'Est en 1983 a montré que sur 259 points d'eau nouvellement installés, 127, soit 49%, ne fonctionnaient pas au moment de la visite et 44, soit 17%, fonctionnaient mal. La durée moyenne des pannes était d'environ sept mois. Beaucoup de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les régions rurales et péri-urbaines doivent faire face à des problèmes d'entretien analogues.

DES LATRINES SOUS-UTILISÉES

Dès 1957, un projet mené en Inde constatait que plus de 30% des latrines installées n'étaient pas utilisées. La plupart des bénéficiaires avaient de bonnes raisons de les éviter, p.ex. manque d'eau pour actionner la chasse, manque de propreté et perte d'occasions de rencontres pour les femmes. Depuis lors on a enregistré bien d'autres cas d'utilisation nulle ou partielle des installations améliorées d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

1. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE



DES RISQUES SANITAIRES QUI SUBSISTENT

La fourniture d'eau saine et la mise en place d'installations d'assainissement ne suffisent pas à elles seules pour assurer une utilisation appropriée. Il arrive souvent qu'une eau qui était saine en sortant du robinet soit bactériologiquement contaminée au moment de son utilisation. Les comportements des usagers à la source, pendant le transport et lors de l'utilisation de l'eau dans les ménages sont aussi essentiels pour l'amélioration de la santé publique que les installations techniques elles-mêmes.

POURQUOI SONT-ELLES NÉCESSAIRES ?

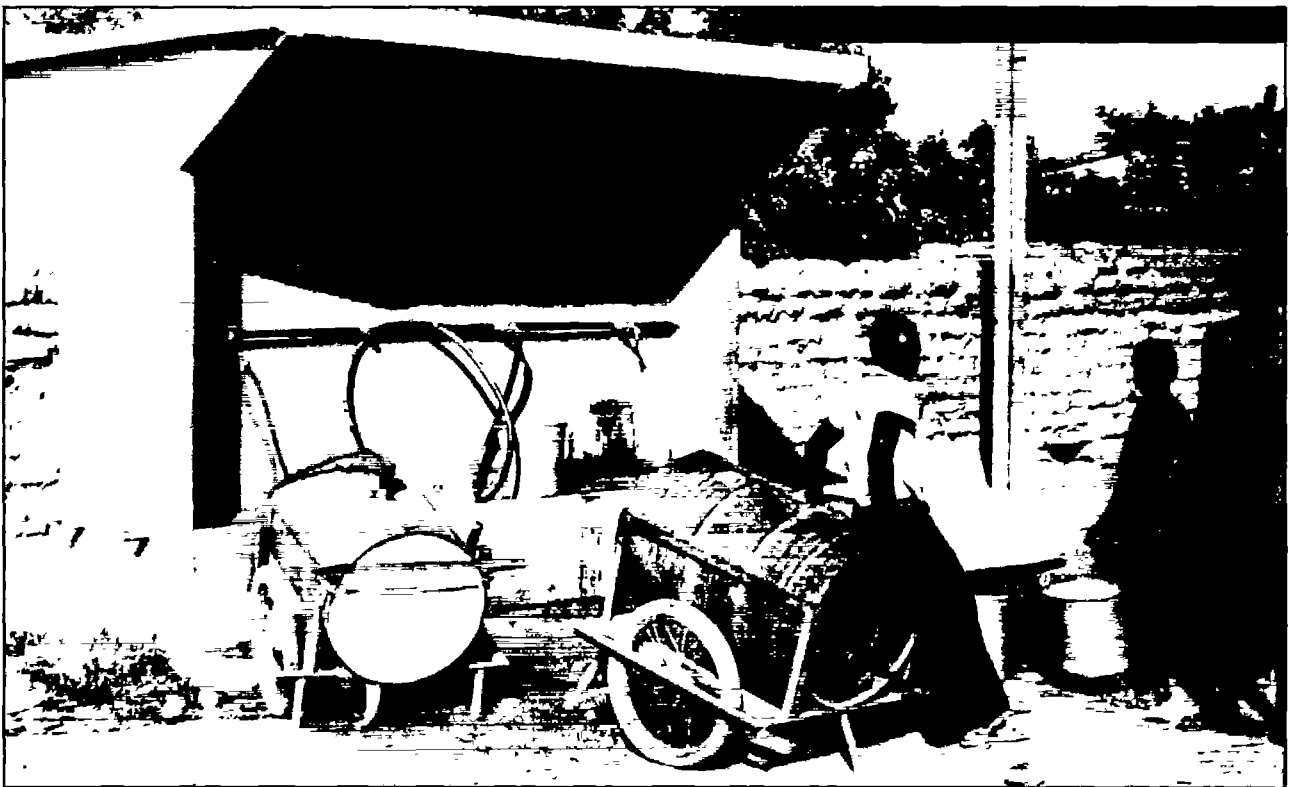


DES SERVICES GRATUITS SONT IRRÉALISTES

Les gouvernements et bailleurs de fonds sont de plus en plus conscients du fait qu'ils ne peuvent pas prendre entièrement à leur charge la gestion et le financement de toutes les installations d'adduction d'eau et d'assainissement. Il est de plus en plus évident que les communautés peuvent être associées au financement et à la gestion si elles ont leur mot à dire dans les décisions concernant les services qui leur sont destinés et la manière de les gérer. D'autre part, il ne s'agit pas non plus de dégager les gouvernements et bailleurs de fonds de toutes leurs responsabilités.

LE DÉFI DES ZONES URBAINES DÉFAVORISÉES

Les défis à relever dans les zones urbaines et péri-urbaines sont énormes. En l'an 2000, la moitié des ménages urbains vivront dans des quartiers pauvres surpeuplés. Dans ces zones, des services conventionnels fortement subventionnés seraient insoutenables sur une grande échelle. Il faut donc de la créativité pour trouver des solutions mettant pleinement à profit les ressources locales et ne pas oublier les contributions substantielles que les ménages urbains à faibles revenus apportent aux économies nationales.



1. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Faire participer les communautés à l'exploitation quotidienne, à l'entretien et à la gestion des services de distribution d'eau, d'assainissement et d'hygiène c'est alléger la charge des services publics nationaux et permettre à ceux-ci d'élargir le champ de leurs activités de gestion et de soutien. Il faut cependant renforcer adéquatement les organisations locales pour les habilitier à assumer les tâches qui leur incombent.





2. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

**QU'EST-CE QUE
CELA IMPLIQUE ?**

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?



PLUS QUE LA FOURNITURE DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Participation n'est pas simplement synonyme de fourniture de travail gratuit et de contributions financières à la construction et à l'entretien d'installations. A eux seuls, le travail physique et l'argent ne peuvent pas engendrer des systèmes viables et sûrs. L'expérience a montré qu'il est plus important que les usagers soient bien informés et en mesure d'opérer un choix réaliste sur les types d'installations et de services qu'ils utiliseront et de prévoir comment ils en assureront l'entretien, le fonctionnement et le paiement. La photo ci-dessus montre un collaborateur de projet colombien expliquant à un groupe de représentants d'une communauté le pour et le contre de différents systèmes de traitement.

2. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

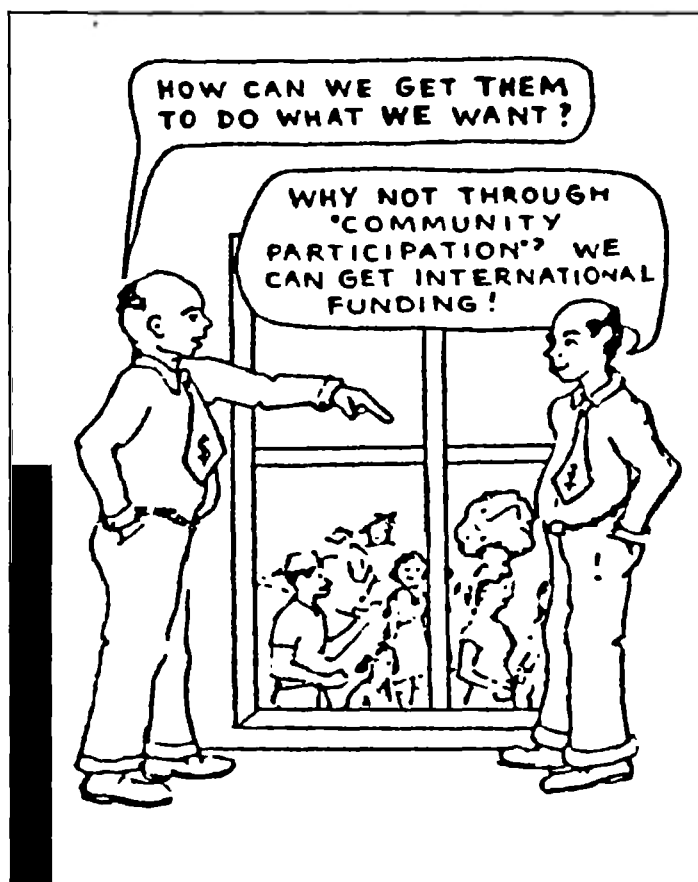


DIVERS DEGRÉS DE CHOIX COMMUNAUTAIRE

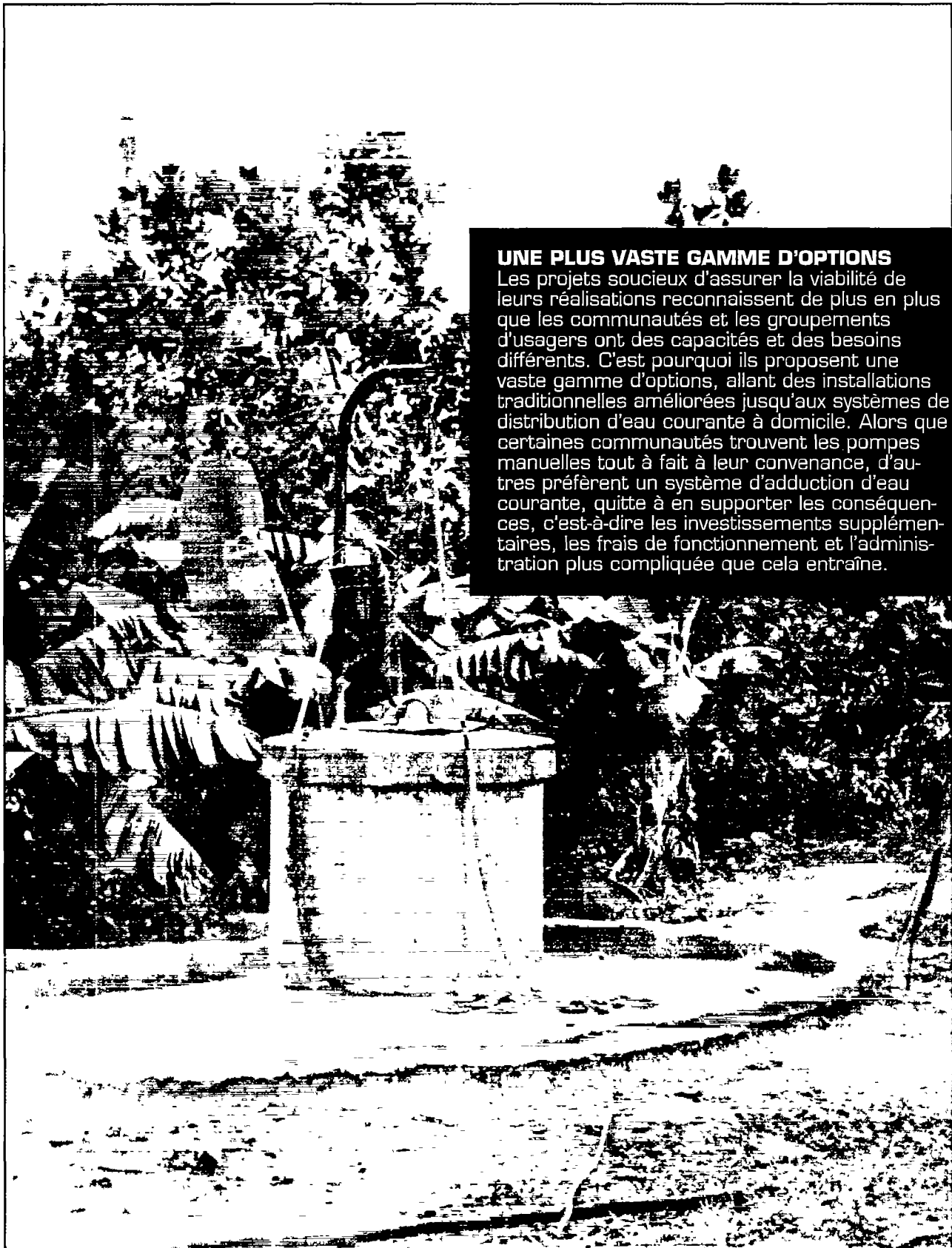
Plus la communauté aura de tâches à assumer seule, plus intensive devra être sa participation aux activités locales de planification, d'information et de formation. Une participation minimum comprend la conception et le choix de l'emplacement des installations, comme dans le cas de ces latrines au Bangladesh, la sélection et la rémunération du personnel d'entretien, etc. Une participation maximum comprend le choix de la technologie et des améliorations de l'hygiène au niveau local, du niveau des services, des systèmes d'administration et de financement, du calendrier d'exécution, etc.

UN PROCESSUS DE COMMUNICATION À DEUX SENS

La participation et l'éducation ne signifient pas que l'ingénieur et le vulgarisateur sanitaire décident de ce qui doit être fait et ensuite "informent", "instruisent", "motivent" et "montrent" aux gens ce qu'ils devraient faire. Une vraie participation et une véritable éducation supposent une coopération entre partenaires, c'est-à-dire le partage d'informations, la concertation, la discussion et la négociation, et non pas que l'on impose des idées conçues ailleurs.



QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?



UNE PLUS VASTE GAMME D'OPTIONS

Les projets soucieux d'assurer la viabilité de leurs réalisations reconnaissent de plus en plus que les communautés et les groupements d'usagers ont des capacités et des besoins différents. C'est pourquoi ils proposent une vaste gamme d'options, allant des installations traditionnelles améliorées jusqu'aux systèmes de distribution d'eau courante à domicile. Alors que certaines communautés trouvent les pompes manuelles tout à fait à leur convenance, d'autres préfèrent un système d'adduction d'eau courante, quitte à en supporter les conséquences, c'est-à-dire les investissements supplémentaires, les frais de fonctionnement et l'administration plus compliquée que cela entraîne.

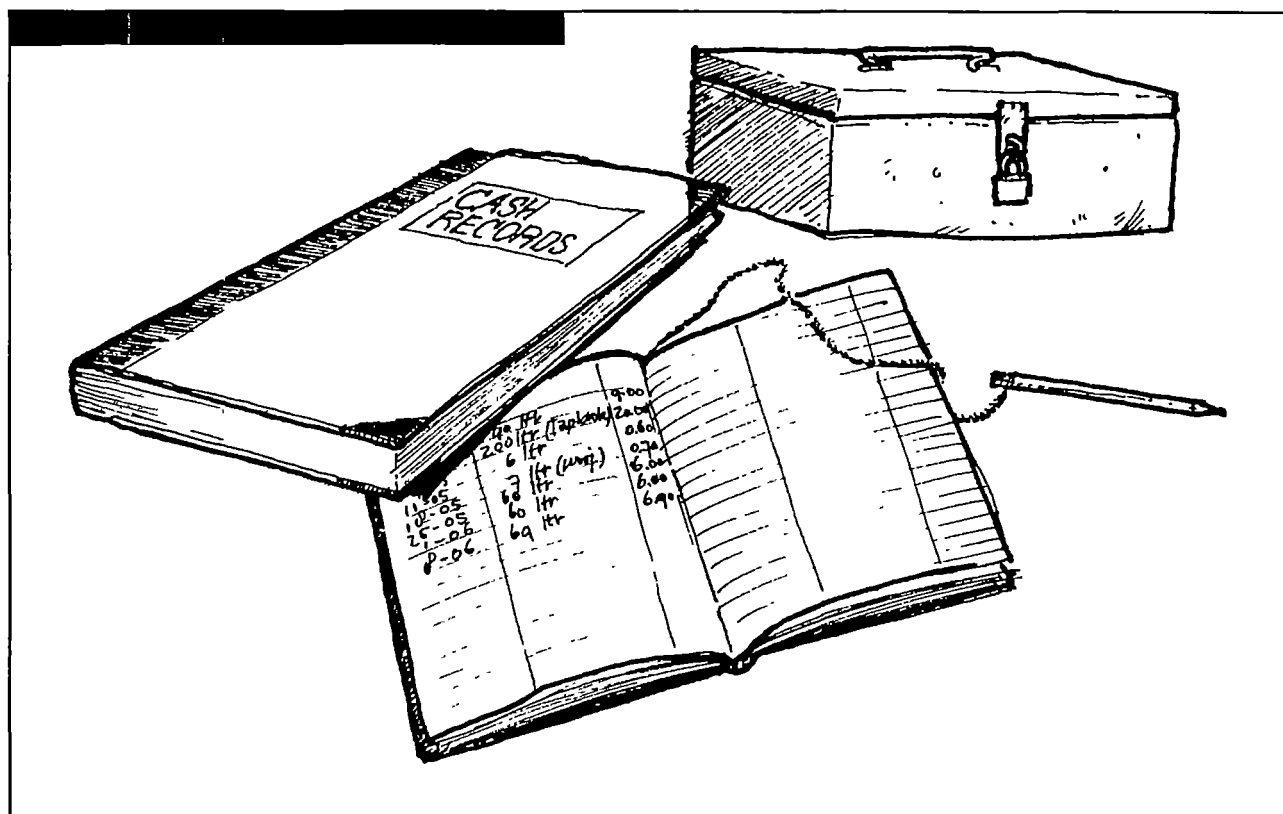
2. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

APPROCHE ET PRESTATIONS APPROPRIÉES DES ORGANISMES RESPONSABLES

Fournir simplement des installations complètes aux collectivités locales n'est pas une solution efficace à long terme. Les organismes responsables doivent disposer d'un personnel de terrain compétent en communication, négociation et éducation des adultes, sachant travailler avec les femmes et capable de former les villageois à leurs futures tâches techniques et de gestion, telles que la tenue d'un budget et d'une comptabilité simples. Le personnel de direction doit être en mesure de préparer et d'exécuter un programme intégré et de suivre et d'évaluer les processus et les résultats techniques et sociaux.

COÛTS-AVANTAGES DE PCES

Seuls des investissements adéquats permettent d'obtenir de bons résultats en matière de continuité de fonctionnement, d'utilisation effective, de couverture des coûts et d'amélioration de l'hygiène. Les coûts totaux de la participation communautaire dépendent dans une large mesure du niveau des services installés et du degré souhaité d'autosuffisance communautaire. Les projets peu coûteux, gérés par la communauté, requièrent au départ un plus haut degré de participation que les systèmes à forte intensité de capitaux, gérés par un organisme. En moyenne, les projets peu coûteux, faisant appel à du personnel local, doivent réserver environ 15% de leur budget d'investissement à la participation communautaire, plus environ 10% de coûts de développement. Par contre, ils peuvent économiser près de 15% des frais d'entretien et 20% des coûts de construction.





PCES

No. 1

Série

3. LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

A QUOI SERT-ELLE?

A QUOI SERT-ELLE?



FAIRE ACCEPTER ET UTILISER LES INSTALLATIONS

Les gens refusent généralement d'utiliser et de financer des installations qui ne répondent pas à leurs besoins et capacités. C'est pourquoi les projets doivent consulter les différentes catégories d'utilisateurs (hommes et femmes, riches et pauvres), pour savoir ce qu'ils désirent et s'ils sont prêts à fournir une contribution, pour les informer sur les options et choix possibles, sur leurs coûts et avantages et élaborer avec eux une solution, comme le montre cet exemple en Tanzanie.



ATTEINDRE DAVANTAGE DE PERSONNES AVEC LES RESSOURCES LIMITÉES DONT ON DISPOSE

Une participation bien organisée des bénéficiaires aux travaux de construction permet d'économiser entre 4% des coûts, dans le cas des systèmes à pompe, et 40 à 60% dans le cas des systèmes gravitaires ou à puits creusés. A Orangi, au Pakistan, la participation communautaire et le contrôle de la gestion ont permis de réduire les coûts de construction de 60%. Les économies réalisées se situent en moyenne autour de 20%. En y ajoutant 15% d'économie sur les frais d'entretien et en comptant des charges récurrentes de 15% pour PCES, il reste un excédent de 20% utilisable pour le financement de nouveaux projets. En outre, les installations privées, telles que les adductions d'eau à domicile et les latrines hygiéniques, deviennent plus abordables pour les populations à faibles revenus, lorsque celles-ci ont la possibilité de payer une partie des coûts par du travail volontaire.

3. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE



TROUVER DE MEILLEURES SOLUTIONS TECHNIQUES EN VALORISANT LE SAVOIR LOCAL

Les populations locales ont de précieuses connaissances sur leur environnement physique et social. Des projets au Malawi, aux Philippines et au Guatemala ont su tirer profit des connaissances locales pour identifier des sources d'eau techniquement et culturellement acceptables, choisir judicieusement les candidats à former en vue d'assurer l'entretien et la gestion des installations à l'échelon local et mettre au point des systèmes de financement appropriés.

A QUOI SERT-ELLE?

ASSURER UN MEILLEUR ENTRETIEN À MOINDRE FRAIS

Une bonne participation communautaire pendant la phase de planification et de mise en oeuvre et la prestation de services fiables, p. ex. pour l'approvisionnement en pièces de rechange, peuvent permettre d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'entretien. Au Bénin, la formation des villageois à l'entretien et à la gestion des pompes manuelles à l'échelon local a permis de réduire de 18% les coûts administratifs. Au Mexique, une étude réalisée par l'OCDE a constaté un taux d'échec de 47% sur les systèmes mis en place sans participation communautaire, contre 25% sur les systèmes réalisés avec la participation des intéressés.



3. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

ASSURER DES SERVICES PLUS ÉQUITABLES

Les pauvres sont souvent les derniers à bénéficier des services offerts, tout en payant les prix les plus élevés, à moins d'avoir la possibilité de participer activement aux décisions de planification et de défendre leurs intérêts dans la gestion des services. D'autre part, des subventions égales à celles de familles pauvres sont versées aux familles mieux nanties, qui sont plus en mesure et plus disposées à payer pour une bonne latrine. Les tarifs d'eau uniformes favorisent également les ménages disposant de revenus plus élevés. Bien que payant le même prix pour l'eau, ceux-ci ont, d'habitude, plus d'objets à laver, des récipients de stockage appropriés, des serviteurs pour chercher l'eau, des troupeaux à abreuver et des jardins à arroser pour leurs besoins domestiques ou à des fins économiques.

**STIMULER D'AUTRES DÉVELOPPEMENTS**

L'analyse conjointe des problèmes et l'identification des solutions appropriées en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène préparent les communautés non seulement à résoudre les problèmes d'entretien, de gestion et de financement, mais les incite également à entreprendre des projets dans d'autres secteurs du développement. Ces femmes au Kenya ont aménagé des pépinières en vue du reboisement des bassins versants. Au Malawi, au Togo et en Indonésie, un taux de vaccination de 10 à 50% plus élevé a été atteint dans les zones bénéficiant de projets participatifs d'approvisionnement en eau.



ANALYSE DE CAS

LES VILLAGEOIS ET LEURS POMPES AU KENYA

Parce que deux anciens projets menés dans la région n'avaient laissé que des pompes cassées sur des forages devenus ainsi inutilisables, les habitants du district de Kwalé n'étaient pas prêts à faire confiance à un nouveau projet d'approvisionnement en eau. Ce projet, cependant, évolua différemment. Il démarra en 1983 avec une phase-pilote de deux ans. Il installa 99 pompes, desservant 21.000 personnes, et expérimenta un système d'entretien local, assuré par 29 villageois, hommes et femmes, formés à cet effet.

Tout d'abord, la participation fut organisée par des techniciens qui n'avaient aucune formation sur les aspects socio-culturels de leur travail. Ils se mirent à la tâche avec beaucoup d'énergie et créèrent en un mois 30 comités d'eau. Cependant, ces comités, n'étant pas basés sur l'organisation sociale de la région, n'eurent aucun succès. Ils étaient en grande partie dominés par les gros propriétaires fonciers et étaient incapables de se faire une idée claire de leurs tâches.

Les enquêtes sociologiques menées à la demande du directeur du projet conduisirent à une réorganisation du programme de participation communautaire. Deux sociologues et cinq animatrices furent engagés pour aider les villages à élire des comités d'eau plus appropriés, à choisir des gardiens, à établir un fonds de maintenance et à former les villageois en matière d'entretien et d'utilisation des installations.

Au bout de deux ans, et au vu des premiers résultats prometteurs, le projet fut élargi. Deux autres ministères se virent confier la responsabilité formelle pour l'éducation sanitaire et l'organisation communautaire. Les choix technologiques furent étendus pour inclure le captage des sources, la collecte et le stockage des eaux de pluie et la construction de petits barrages. Le projet étant devenu plus complexe, une gestion plus rigoureuse devint nécessaire pour pouvoir poursuivre l'approche participative intégrée. Aujourd'hui, deux ans plus tard, le projet a achevé 146 nouveaux forages équipés de pompes manuelles,

23 sources captées, 17 citernes d'eau de pluie, un barrage et 96 latrines modèles. Le coût de PCES est estimé à 15% des dépenses totales du projet.

Les 125 comités d'eau ont tous constitué des fonds d'entretien et perçoivent des redevances pour l'eau. Ils ont chacun une trésorière et 88 d'entre eux ont ouvert un propre compte bancaire. Au bout de 2 à 4 ans, toutes les pompes fonctionnent encore et beaucoup de comités assurent eux-mêmes la réparation de leurs pompes. Les frais d'entretien annuels du service hydraulique ont été réduits presque de moitié, c'est-à-dire de 1.112 Ksh. à 608 Ksh. par pompe. Bien qu'il soit difficile, faute de données, d'établir une relation causale en ce qui concerne les changements de comportement en rapport avec l'utilisation de l'eau, les cartes du dispensaire local montrent toutefois que de 1985 à 1987 l'incidence des diarrhées et des maladies de la peau a régressé de 70%.

ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE EN THAÏLANDE

Ce n'est pas d'hier que date l'intérêt porté à l'assainissement en Thaïlande. Les premiers progrès réalisés dans ce domaine remontent à 1917-1928, lorsqu'une vaste campagne de construction de latrines permit de couvrir 26% des besoins en latrines du pays. Malheureusement les résultats acquis disparurent peu après l'achèvement de cette campagne. Les autorités gouvernementales essayèrent ensuite de rendre obligatoire la construction des latrines, mais leurs efforts produisirent exactement l'effet contraire. Une enquête menée auprès de 7.000 ménages révéla que seulement 0,7% possédaient des latrines et les utilisaient. En 1960, un médecin thaïlandais engagé et disposant d'une longue expérience en milieu rural lança un projet de santé et d'assainissement villageois. Ce projet était appuyé par une politique nationale d'assainissement. Il démarra dans la partie la plus pauvre du pays avec des actions-pilotes de construction de latrines peu coûteuses et culturellement acceptables.

Au niveau des villages, 2.500 (actuellement 9.000) agents de santé villageois ont appris

à fabriquer les dalles des latrines, puis ont été dotés du matériel nécessaire ainsi que d'un budget de 10.000 Baht pour organiser la production des dalles. Les villages ont reçu 5.000 à 10.000 Baht pour constituer un fonds rotatif, permettant ainsi à chaque famille d'emprunter de l'argent de cette caisse pour construire une latrine améliorée et rembourser le crédit après la récolte.

Le projet se charge de former les leaders villageois en matière d'assainissement et de financement, d'organiser des réunions dans les villages, de dresser avec les habitants l'inventaire des conditions sanitaires locales et de promouvoir la mise en place et la formation de comités d'assainissement. Aux échelons supérieurs, des fonctionnaires du gouvernement sont affectés au programme et reçoivent une formation en matière de suivi et de contrôle. Des équipes provinciales mobiles, composées de jeunes ingénieurs d'assainissement, en assurent l'encadrement technique. Tous les trois mois, un rapport est établi sur les progrès des travaux de construction. L'entretien et l'utilisation des latrines ne font pas

encore l'objet d'un tel suivi.

En 1966, le nombre de personnes possédant des latrines était passé de 12.000 à 365.000, une augmentation de presque 600%. En 1971 le taux de couverture des besoins en latrines était de 22%, en 1986 il atteignait 50%. Au rythme actuel d'accroissement de 2% par an, on peut présumer que chaque ménage en milieu rural aura sa latrine d'ici à l'an 2000. Des visites sur le terrain et des discussions menées avec les autorités compétentes montrent que l'usage des latrines et les pratiques d'hygiène sont encore insatisfaisants. D'où la nécessité de modifier la stratégie de l'éducation sanitaire, et de remplacer les messages généraux transmis par les mass médias par des programmes plus individualisés, destinés à des régions et à des groupes-cibles bien déterminés. Même si aucun impact direct sur la santé ne peut être prouvé, de meilleures conditions sanitaires se reflètent dans la réduction de la mortalité imputable aux maladies gastro-intestinales qui, de 44% en 1962, est tombée à 7% en 1981.



PCES

No. 1

Série

4. LA PARTICIPATION DES FEMMES

OÙ EST LA DIFFÉRENCE?

OÙ EST LA DIFFÉRENCE?



ORGANISATRICES EFFICACES ET AGENTS DE CHANGEMENT

Les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement n'attribuent souvent aux femmes que le rôle passif de bénéficiaires. C'est sous-estimer leurs capacités à organiser et à changer leur environnement, c'est gaspiller 50% des ressources villageoises!

Si les femmes sont adéquatement informées et associées aux projets dès le départ, elle soutiendront énergiquement la mise en place et l'entretien des systèmes améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

ASSOCIATION À LA PRISE DE DÉCISIONS

Ce sont les femmes qui décident, en tant que principales usagères et gestionnaires, si elles utiliseront une nouvelle fontaine, une pompe manuelle ou une latrine, et ce sont elles qui apprennent aux enfants à s'en servir. Lors de la planification et de la conception d'un projet et lors des évaluations, ce sont elles les meilleures sources d'information sur l'adéquation des nouvelles installations. Ici, des femmes zambiennes discutent de l'emplacement approprié pour de nouveaux robinets ainsi que de la conception, de l'entretien et du financement d'un lavoir.

4. PARTICIPATION DES FEMMES

PRATIQUES TRADITIONNELLES ET RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Souvent les femmes assurent déjà, d'une certaine manière, l'entretien et la gestion des sources d'eau traditionnelles. Les projets peuvent tirer profit de cette expérience et la développer. De même, les femmes ont souvent de solides notions et des pratiques saines en matière d'hygiène et d'utilisation de l'eau et elles entretiennent des réseaux de coopération avec d'autres femmes, comme ici à Tongo. C'est une bonne base pour la diffusion des améliorations sanitaires nécessaires, telles que la protection des réserves d'eau. S'il existe des idées ou des pratiques erronées, il y a généralement de bonnes raisons les expliquant, et les femmes peuvent nous renseigner à ce sujet.

PCES

No. 1

Série



OÙ EST LA DIFFÉRENCE?

ADMINISTRATRICES ET TRÉSORIÈRES MOTIVÉES

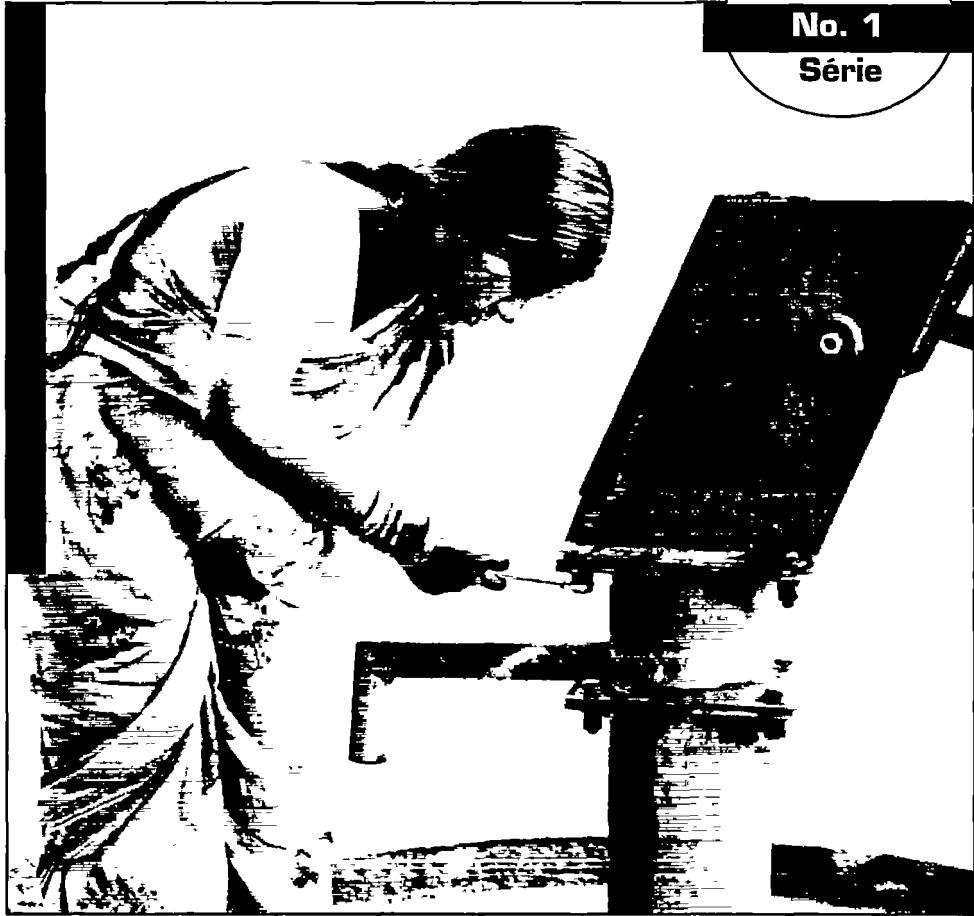
Les expériences acquises avec les systèmes d'approvisionnement en eau à gestion communautaire montrent que lorsque des femmes sont membres actifs d'un comité d'eau, celles-ci sont particulièrement dynamiques s'il y a des problèmes à résoudre, notamment au niveau de la collecte des cotisations et du financement des réparations. Au sein des comités, le poste le plus souvent occupé par une femme est celui de trésorière. Au cours des réunions, elles expriment souvent le souhait de se former en comptabilité et en gestion, comme ici à Shinyanga, en Tanzanie.



4. PARTICIPATION DES FEMMES

UN EXCELLENT PERSONNEL D'ENTRETIEN

Les femmes dépendent d'un bon approvisionnement en eau et utilisent chaque jour les robinets ou les pompes. Elles sont donc prédestinées à être d'excellentes agents d'entretien. Ce sont également les femmes qui s'occupent directement ou indirectement de l'entretien quotidien des latrines familiales. Une évaluation du travail effectué par le personnel féminin d'entretien des pompes au Bangladesh a révélé un taux de panne de seulement 3,3% et une hygiène des sites de 11% meilleure par rapport aux pompes entretenues par des hommes. Un suivi plus attentif de l'intégration des femmes devrait pouvoir montrer l'impact de leur action sur la performance à long terme de pompes et sur la durée de vie des installations.



EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT SOUTENUS

Lorsque les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont menés sous une forme participative, ils peuvent déclencher de nouveaux développements dans d'autres secteurs. Les femmes d'Iringa, en Tanzanie, ont construit ce bain communal, près d'une fontaine publique, et en assurent l'entretien. Maintenant, elles peuvent se baigner et laver leurs enfants plus fréquemment et avec moins d'effort. Cette meilleure hygiène corporelle réduit l'incidence des maladies de la peau et des yeux. Les femmes peuvent employer le temps ainsi gagné pour se reposer ou s'adonner à d'autres activités, p.ex. pour faire la cuisine, pour sarcler ou récolter leurs champs.





PCES

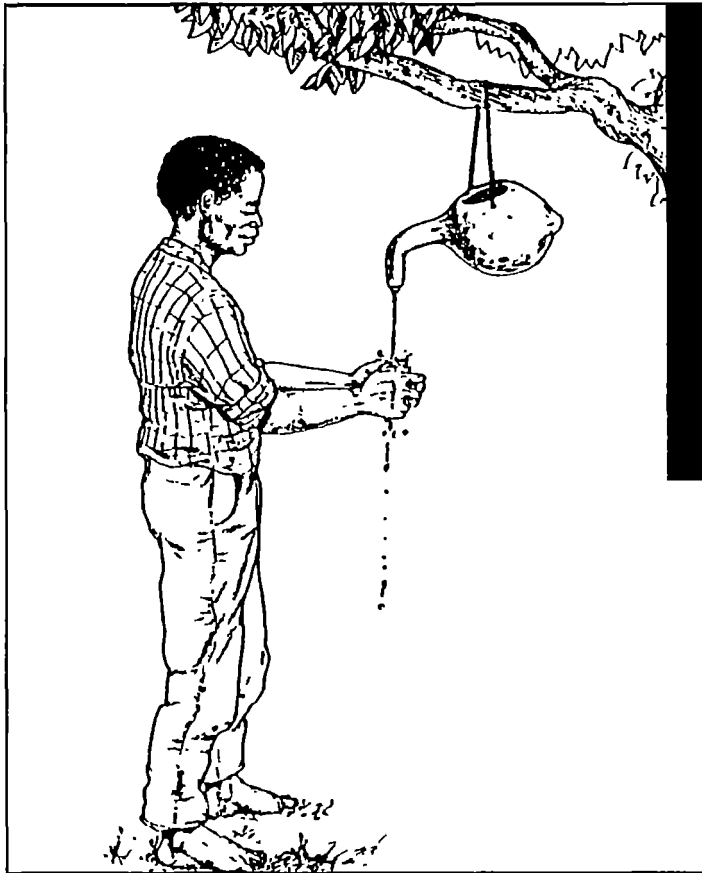
No. 1

Série

5. L'ÉDUCATION SANITAIRE

**UN SUPPLÉMENT
ESSENTIEL**

UN SUPPLÉMENT ESSENTIEL



AMÉLIORER LES PRATIQUES D'HYGIÈNE

La participation contribue à assurer l'adoption, l'entretien et l'utilisation des nouvelles installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Mais, à elles seules, les installations améliorées ne suffisent pas pour provoquer des changements de comportement en matière d'hygiène. Il faut une action d'éducation sanitaire pour amener les usagers à adopter de meilleures pratiques d'hygiène, p.ex. lors de la collecte, du stockage et du puisage de l'eau potable, et à se laver les mains plus fréquemment. De nouvelles installations d'adduction d'eau et d'assainissement fournissent une occasion unique de discuter des pratiques d'hygiène existantes et d'identifier les améliorations nécessaires.

NÉCESSITÉ DE COMPRENDRE LES CONDITIONS LOCALES

Les programmes d'éducation sanitaire doivent être liés le plus tôt possible à des groupes-cibles spécifiques. Chacun de ces groupes a ses intérêts, ses ressources et ses besoins particuliers. Ici, une collaboratrice du programme rencontre des femmes de l'endroit pour se renseigner davantage sur leurs pratiques d'hygiène et les raisons sous-jacentes ainsi que sur les principaux problèmes de santé et d'hygiène de leur région.



5. EDUCATION SANITAIRE

**ENSEIGNER
SIMPLEMENT DES
CONNAISSANCES
NE SUFFIT PAS**

L'examen des programmes d'éducation sanitaire déjà mis en oeuvre révèle que des informations d'ordre général et des instructions du genre "fais ceci et ne fais pas cela", comme celles figurant sur cette affiche, ne suffisent pas pour changer les pratiques d'hygiène. Il est préférable d'aider les communautés à identifier leurs problèmes et à fixer elles-mêmes leurs priorités en matière de santé, pour être certain que le programme élaboré répond à leurs besoins.





NÉCESSITÉ D'ASSOCIER AUSSI BIEN LES FEMMES QUE LES HOMMES

Les femmes et les hommes ont des comportements sanitaires différents, du fait des responsabilités et des rôles différents qu'ils assument dans ce domaine. Un bon programme doit toucher les deux groupes. Dans leurs rôles traditionnels de maîtresses de maison, les femmes sont essentielles comme agents du changement au sein des foyers. Les hommes doivent appuyer ces changements et modifier eux-mêmes leurs habitudes. Il est souvent nécessaire qu'ils participent à la construction des installations améliorées.

ÉDUCATION SANITAIRE PARTICIPATIVE

Cette scène montre une communauté en train d'identifier et de définir ses problèmes. Les membres de la communauté aident ensuite à élaborer et à mettre en oeuvre leur propre programme d'éducation et d'action en matière d'hygiène. Cette approche participative de l'enseignement de l'hygiène valorise pleinement les capacités des personnes concernées et les aide à fixer leurs propres objectifs et à les réaliser. C'est aussi une bonne initiation au domaine plus vaste de l'éducation sanitaire.

ENSEIGNEMENT DE L'HYGIÈNE À L'ÉCOLE

Les écoliers sont d'importants agents de changement. Les écoles locales offrent d'excellentes possibilités d'améliorer l'hygiène. Les connaissances et le savoir-faire de base peuvent être transmis aux enfants par des leçons pratiques, en classe ou ailleurs. Souvent l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement à l'école-même constitue un problème urgent, que les enseignants, les élèves et les parents peuvent contribuer à résoudre. Les écoles participent de plus en plus aux programmes communautaires, en organisant des jeux et des campagnes de nettoyage et en dressant l'inventaire des conditions d'hygiène dans les lieux publics et dans les foyers.



ANALYSE DE CAS

LES FEMMES ET LES PROJETS D'ADDUCTION D'EAU RURALE AU PANAMA

Un programme d'approvisionnement en eau en milieu rural a été mis en oeuvre au Panama afin de fournir de l'eau courante à des villages de 250 à 500 habitants. L'installation des systèmes d'adduction d'eau a été soigneusement planifiée afin d'assurer la participation des habitants des communautés et d'augmenter leur contribution à l'entretien des systèmes.

En 1982, une équipe de l'USAID a évalué le programme. Un échantillon aléatoire de 5% a été choisi parmi les systèmes d'adduction d'eau en fonctionnement depuis 1980, soit 26 sur 562. Cette évaluation s'est efforcée en particulier de recueillir les avis des femmes comme principales usagères des systèmes d'adduction d'eau. Deux ou trois femmes ont été interrogées dans chaque communauté. Toutes les communautés du projet avaient au moins une représentante au comité d'eau, ce dernier constituant un sous-comité de santé communautaire. Les femmes avaient souvent été les initiatrices

des projets d'adduction d'eau villageoise et avaient participé aux travaux de construction, en transportant du sable et en préparant les repas des ouvriers. Il a été constaté qu'elles jouaient un rôle important dans le secteur de l'entretien. Dans plusieurs communautés confrontées à des problèmes de collecte de cotisations, les femmes se sont distinguées comme leaders locaux, ont collecté les cotisations et entrepris les réparations nécessaires.

Le rapport constatait que, grâce aux projets, les femmes dépensaient moins de temps et d'efforts pour se procurer de l'eau. Les risques pour la sécurité des enfants avaient également diminué. Les femmes disaient qu'elles employaient le temps ainsi gagné pour s'occuper de leurs enfants, vaquer à leurs occupations domestiques, s'adonner à des activités génératrices de revenus et se reposer. La consommation d'eau avait augmenté et beaucoup de femmes voulaient en avoir davantage pour pouvoir gagner des revenus supplémentaires, en pratiquant l'horticul-

ture et l'élevage du petit bétail. Cette dernière constatation s'est trouvée confirmée par des évaluations similaires, effectuées au Guatemala, au Mexique, en Inde, au Kenya et en Thaïlande. Celles-ci montrent que là où les femmes ont la possibilité et le temps d'utiliser l'eau à des fins productives et de vendre leurs produits, elles emploient une partie de leurs profits pour payer l'eau et améliorer l'hygiène domestique.

RÉDUIRE LES RISQUES DE TRANSMISSION DE MALADIES PAR L'ÉDUCATION SANITAIRE

Le projet d'adduction d'eau rurale et d'assainissement au Honduras, PRASAR, a commencé son programme d'éducation sanitaire en 1981. Cette composante du projet visait en particulier à changer au moins quatre pratiques des usagers, à former tous les agents de santé alors en fonction, à développer des méthodes participatives et à introduire l'éducation sanitaire dans au moins une école de

RÉDUIRE LES RISQUES DE TRANSMISSION DE MALADIES PAR L'ÉDUCATION SANITAIRE

chaque communauté de la région du projet, laquelle comptait plus de 80.000 habitants. Le projet devait également assurer la formation des experts nationaux en matière de planification et de gestion, ainsi que l'évaluation d'une nouvelle méthodologie de communication dans le secteur de la santé.

Les quatre pratiques que le projet visait à encourager par la méthode participative étaient:

- couvrir adéquatement les récipients de stockage de l'eau potable dans la maison afin d'éviter toute contamination;
- puiser l'eau des récipients de stockage en évitant tout contact direct des mains avec l'eau;
- utiliser des couvercles sur les latrines et garder les latrines propres;
- verser une contribution financière pour l'entretien du système d'approvisionnement en eau.

Après leur formation initiale, les vulgarisateurs des services sanitaires ont organisé des réunions de groupe dans les communautés du projet. Ils ont employé des flipcharts, des affiches et des photorécits pour stimuler le dialogue et amorcer la participation communautaire en vue de résoudre les problèmes locaux d'eau et d'assainissement. Le personnel du projet a également conçu une série de modules destinés aux écoles primaires, présentant les effets produits par l'approvisionnement en eau et l'assainissement sur la santé. Les thèmes enseignés à l'école étaient discutés dans les réunions de groupe, émis à la radio et reproduits dans la presse. Une évaluation, effectuée quatre ans plus tard auprès de 520 familles, a révélé que 75% du groupe-cible avaient appliqué deux ou plus des pratiques de base recommandées. L'utilisation et la propreté des latrines étaient particulièrement prometteuses. La pratique qui s'est révélée la plus difficile à introduire était d'éviter tout contact des mains avec l'eau de boisson en la puisant; elle

n'a été adoptée que par 40% des intéressés.

La formation des agents s'est révélée une tâche très stimulante puisqu'elle préconisait une approche beaucoup plus participative dans les rapports avec la communauté. Le Ministère de la Santé publique applique entre-temps cette stratégie de formation à ses propres programmes, et de nombreux autres projets d'adduction d'eau et d'assainissement ont adopté le modèle éducationnel du PRASAR pour leur travail sur le terrain. Ce projet montre clairement que des changements de comportement peuvent être provoqués par l'éducation sanitaire et que des approches créatives peuvent aider les organisations à rompre avec le mode de formation traditionnelle.



**ORGANISATIONS PARTICIPANT AU
GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL PCES**

PARTICIPANTS

1ère session, les 17 et 18 octobre 1988 à la GTZ

GTZ, IMC, IRC, KfW, PNUD/PROWWESS
Université de Constance, BM, OMS

2ème session, du 8 au 12 mai 1989 à l'IRC

DANIDA, GTZ, IMC, IRC, KfW,
PROWWESS/PNUD, WASH, BM
Mme M. Cardenas, M. R. Ehrlich, Mme N. Khattak,
M. S. Kumurasiri, Mme Dr. Weinreben Nunn

NOYAU DU GROUPE

ORGANISATION	COORDINATEUR	ADRESSE
DANIDA	M. K. Jensen	Asiastik Plads 2 1448 Copenhague K, Danemark
GTZ	Dr. K. Erbel	B.P. 5180 6236 Eschborn 1 R.F. d'Allemagne
IMC	Dr. G.J. Astor	Aachener Straße 90 5000 Cologne 1 R.F. d'Allemagne
IRC	M. J.T. Visscher	Prinses Margriet Plantsoen 20 La Haye Pays-Bas
KfW	M. A. Winnikes	B.P. 111141 6000 Frankfurt R.F. d'Allemagne
PNUD/ PROWWES	Mme. S. Melchior	304 East 45th Street New York NY 10017 USA
WASH	Mme M. Yacoob	1611 N. Kent Street Arlington, VA 22209 USA
BM/INUWS	M. D. Grey	1818 H. Street NW Washington DC 20433 USA







GUIDE PRATIQUE

pour l'introduction de la participation
communautaire et de l'éducation sanitaire
dans les projets d'approvisionnement
en eau et d'assainissement

● Version préliminaire

PCES

No. 2

Série

Octobre 1989



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE

Cette édition spéciale sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire comprend 5 modules. Chaque module est conçu pour être utilisé indépendamment des autres.

- 1. Viabilité et utilisation effective. Importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.** Ce module résume les principales raisons de promouvoir **PCES**, il expose l'approche préconisée et ses conditions d'application et présente quelques-uns des résultats acquis.
- 2. Guide pratique pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module traite des éléments essentiels de **PCES** et indique des instruments pratiques permettant de mobiliser la communauté.
- 3. Instruments pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module fait un exposé sommaire des instruments mentionnés dans le module No.2.
- 4. Indicateurs de succès. PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement: Comment mesurer les progrès et les résultats?** Ce module décrit des indicateurs en rapport avec **PCES** et explique comment établir un système de suivi.
- 5. Développement d'une stratégie de promotion de PCES.** Ce module élabore un cadre stratégique pour la promotion de PCES tant au niveau international qu'au niveau national pour un pays donné.

Ces modules sont le produit d'un groupe de travail international réuni par la GTZ en 1988 et 1989. Ils représentent uniquement les idées et points de vue des participants.

La présente édition est considérée comme provisoire et sujette à des corrections après avoir été appliquée et testée.

Des exemplaires peuvent être obtenus à la:
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH – Division 414 (Eau)
Postfach 5180, D-6236 Eschborn
République fédérale d'Allemagne





GUIDE PRATIQUE

pour l'introduction de la participation
communautaire et de l'éducation sanitaire
dans les projets d'approvisionnement
en eau et d'assainissement

Octobre 1989

PRÉFACE

L'un des résultats les plus patents de la Décennie Internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement est d'avoir fait reconnaître dans le monde entier la nécessité de promouvoir la participation communautaire et l'éducation sanitaire dans le cadre des programmes menés dans ce secteur. Le plan d'action formulé lors de la Consultation d'Interlaken en 1987 posait, entre autres, pour principe que "la réalisation d'un projet requiert non seulement la participation d'ingénieurs mais également de techniciens, de personnels de santé publique et de professionnels des sciences sociales, lesquels doivent tous coopérer avec les bénéficiaires potentiels pendant toutes les étapes de la planification et de la mise en oeuvre des projets". *

C'est dans ce souci et pour faciliter la coopération entre ingénieurs, personnels de santé publique, professionnels des sciences sociales et communautés concernées qu'ont été préparés les 5 modules suivants sur la Participation communautaire et l'Education sanitaire (PCES). Ils ne peuvent évidemment pas remplacer l'usage des manuels spécialisés dans les domaines en question. Leur but est simplement d'orienter et de fournir un cadre de référence en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux

- décideurs nationaux et internationaux (Modules No 1, 5),
- gestionnaires des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Modules No 2, 3, 4).

Je remercie vivement les personnes suivantes, qui ont participé aux deux réunions du groupe de travail, en octobre 1988 à Eschborn et en mai 1989 à La Haye, pour leur active coopération, l'énergie qu'elles ont investie dans cette entreprise commune et leur disposition à partager avec d'autres leurs connaissances et expériences:

M. P. Adhikary/Népal; Dr. G.J. Astor/IMC;
Mme M Cardenas/ Paraguay; M. R. Ehrlich/RFA;
Dr. W. Fischer/GTZ; M. F. Greiner/GTZ; M. J.D. Gubler/
Banque mondiale; M. I. Guhr/GTZ; M. P. Hirano/OMS; M.
K.M. Jensen/DANIDA; M. N. Khattak/Pakistan;
M. P. Kohorst/IMC; M. S. Kumarasiri/Sri Lanka; M. J. Kunguru/Kenya; Mme M.P. Lefebvre/IMC;
Dr. A. Merkle/GTZ; Mme S. Melchior/PROWWES;
M. A. Obser/Université de Constance; M. J.T. Visscher/IRC;
Mme Dr. E. Weinreben Nunn/Brésil;
Mme C. van Wijk-Sijbesma/IRC; M. A. Winnikes/KfW et
Mme M. Yacoob/WASH.

* Water and Sanitation: Toward Equitable and Sustainable Development, 1988 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Une telle entreprise n'aurait pas vu le jour sans le concours des personnes qui ont amorcé le processus et l'ont soutenu par leurs conseils et actions. C'est pourquoi mes remerciements vont également à M. M. Acheson/OMS; M. A. Arlosoroff/Banque mondiale; M. H. van Damme/IRC; M. D. Grey/Banque mondiale; M. J. Kalbermatten; M. K. Kresse/GTZ et M. E. Turner/WASH.

Mon sincère souhait est que cette fructueuse coopération se poursuive au sein de la présente équipe et que de nouveaux membres viennent la renforcer, afin que le processus de participation communautaire et d'éducation sanitaire contribue à assurer la viabilité des projets et à améliorer la santé des populations-cibles.

Dr. K. Erbel
GTZ/Chef de la Division Eau

RÉSUMÉ

De nos jours, il est communément admis que les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement devraient se fonder sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire afin d'assurer la viabilité des réalisations et leur acceptation par la population.

PCES

est indispensable pour permettre d'assurer:
la viabilité des projets
leur acceptation par les usagers
l'utilisation effective des installations
des solutions à des prix raisonnables
de meilleures pratiques d'hygiène
une action de développement durable

Peu de gens, cependant, ont le temps et la possibilité de lire et de mettre à profit l'abondante littérature et les nombreux rapports de recherche qui existent sur **PCES**. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés ici d'identifier les éléments fondamentaux de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire, communs aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et d'en faire un exposé sommaire dans 5 modules succincts et faciles à lire.

C'est un groupe de travail international (Annexe 1), réuni par la GTZ en novembre 1988, qui a posé la première pierre, en élaborant lors d'une première session le plan des quatre premiers modules. Sur la base des matériels fournis par les membres du groupe, l'IMC et l'IRC ont ensuite préparé, sur demande de la GTZ, les versions préliminaires qui ont été finalisées lors de la seconde session en mai 1989. C'est également au cours de cette session qu'a été élaboré, à l'aide de la méthode de planification des projets par objectifs, le cinquième module portant sur la mise au point d'une stratégie de **PCES**.

Le présent document aborde les éléments essentiels de **PCES**. Il suit les sept phases des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui ont été identifiées par le groupe de travail sur **PCES**:

Phase	I:	Sensibilisation
Phase	II:	Identification du projet
Phase	III:	Formulation et approbation du projet
Phase	IV:	Planification et organisation du projet
Phase	V:	Mise en oeuvre du projet
Phase	VI:	Consolidation du projet
Phase	VII:	Evaluation et encadrement a posteriori

Les activités préparatoires, aux niveaux national et international, sont décrites sous les phases I à III. Chaque phase est subdivisée en plusieurs étapes. Les principaux acteurs au cours de ces phases de projet sont les gouvernements, les donateurs et les experts/planificateurs nationaux et expatriés.

Les phases IV à VII, au cours desquelles le projet exerce ses activités sur le terrain, sont présentées sous forme de tableaux synoptiques résumant les activités du projet, les composantes fondamentales de **PCES** et les instruments à employer pour la mise en oeuvre de chaque étape. Les acteurs principaux au cours de ces phases sont la communauté, les services locaux, l'administration publique et le maître d'oeuvre du projet, assistés par des coopérants expatriés.

Les instruments indiqués pour chaque étape de projet se réfèrent au module **PCES** No.3 dans lequel ils sont exposés en détail.

Une affiche résumant toutes les phases d'un projet est jointe à ce "Guide pratique"

PHASE DE PROJET I: SENSIBILISATION

1ère ÉTAPE: Vérification de la politique gouvernementale et de celle des donateurs

Avant d'entreprendre l'exécution d'un projet participatif d'approvisionnement en eau et d'assainissement, il est nécessaire de vérifier si l'approche de PCES est reconnue comme une stratégie nationale dans le pays concerné. Les organismes d'exécution des projets d'approvisionnement en eau / d'assainissement / d'éducation sanitaire doivent accepter le fait que PCES est une approche coopérative et que celle-ci exige de tous les partenaires (services techniques / sociaux / sanitaires / administration / communauté) des changements dans leurs procédures d'organisation et d'exécution. Le gouvernement et les organismes d'exécution doivent parvenir à un consensus et confirmer l'adoption formelle des principaux aspects de l'opérationnalisation de PCES.

INSTRUMENTS:

- 1) Engagement du gouvernement et du (des) donateur(s)**
- 2) Adhésion du gouvernement national à l'approche de PCES**



2ème ÉTAPE: Analyse des expériences de PCES

L'analyse des expériences acquises en matière de participation communautaire et d'éducation sanitaire par les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux servira à confirmer la reconnaissance formelle de PCES comme une stratégie essentielle à la réalisation de projets viables d'adduction d'eau et d'assainissement. Le recours à des expériences sur le terrain permettra de montrer l'adaptation et l'opérationnalisation de la politique du secteur et d'en clarifier les stratégies.

INSTRUMENTS:

- 3) Conditions de succès de la PC**
- 4) Critères d'évaluation
des capacités de PC**
- 5) Une nouvelle approche générale pour les projets
de développement**



PHASE DE PROJET II: IDENTIFICATION DU PROJET

1ère ÉTAPE: Identification de la zone du projet

L'identification du projet commence par l'identification de la zone nécessitant une meilleure infrastructure d'adduction d'eau et/ou d'assainissement. Cette identification s'appuie aussi bien sur des critères régionaux que sur des données démographiques et sanitaires concernant la population, tirées de statistiques nationales et/ou de plans directeurs nationaux. Il importe ici de clarifier dans quelle mesure les communautés concernées ont participé à l'identification préliminaire de la zone du projet.

INSTRUMENTS:

6) BMZ "Rapport sectoriel" (extrait)

2ème ÉTAPE: Mission de pré faisabilité

Une équipe multidisciplinaire, comprenant des spécialistes des disciplines techniques, socio-économiques et d'hygiène/ santé publique doit être réunie pour effectuer une visite dans la région proposée pour l'implantation d'un projet. Cette mission de pré faisabilité a pour tâche d'analyser les besoins et potentiels des services publics, de la communauté et de la population-cible en matière de PCES, d'identifier les organismes susceptibles d'exécuter le projet, les expériences déjà acquises/les capacités organisationnelles déjà existantes dans la région en ce qui concerne la mise en oeuvre de technologies peu coûteuses d'approvisionnement en eau et d'assainissement et comment les hommes/femmes/enfants participeront au projet.

INSTRUMENTS:

7) Thèmes d'une mission de pré faisabilité

3ème ÉTAPE: Requête préliminaire de projet

Sur la base des résultats de la mission de pré faisabilité, des discussions préliminaires devront être menées entre les représentants des gouvernements et des organisations donatrices sur une approche de projet intégrée et participative, et il s'agira d'élaborer une requête préliminaire de projet, définissant dans les grandes lignes le type de projet à entreprendre, ses objectifs et ses composantes (approvisionnement en eau/assainissement/ participation communautaire/éducation sanitaire/rôle des femmes).

INSTRUMENTS:

8) Requête préliminaire de projet

4ème ÉTAPE: Demande de financement

Une demande de financement du projet proposé, incluant les mesures de PCES, doit être élaborée et soumise aux bailleurs de fonds. Un financement souple est à envisager pour les activités en rapport avec la communauté.

INSTRUMENTS:

9) Financement souple

PHASE DE PROJET III: FORMULATION ET APPROBATION DU PROJET

1ère ÉTAPE: Mission d'étude de faisabilité

L'étude de faisabilité a pour tâche principale de formuler le projet. Pour réaliser l'étude de faisabilité, il convient de réunir une équipe multidisciplinaire, composée d'experts nationaux et étrangers, appartenant à différentes disciplines (technique, socio-économie, santé) et d'élaborer les termes de référence pour la mise en oeuvre de l'étude, y compris les aspects relatifs à PCES.

INSTRUMENTS:

10) Exemple d'une étude de faisabilité



2ème ÉTAPE: Mise en oeuvre de l'étude de faisabilité

L'étude de faisabilité doit être exécutée conformément aux termes de référence. L'étude doit couvrir les thèmes techniques, socio-économiques, institutionnels et éducationnels ainsi que les aspects liés à la santé et à l'hygiène. L'étude doit prendre en compte toutes les expériences nationales accumulées dans le secteur, de même que les besoins et capacités de toutes les institutions et organisations y participant à tous les niveaux. La collecte des données devra également inclure des informations détaillées sur les besoins et capacités exprimés par la population-cible.

INSTRUMENTS:

11) Eléments de l'étude de faisabilité

3ème ÉTAPE: Appréciation préalable du projet

Partant des résultats de l'étude de faisabilité, une appréciation doit être portée sur les questions suivantes: le projet répondra-t-il aux besoins et capacités des différents groupes d'utilisateurs, en particulier des femmes, dans la région du projet (couverture à court terme des besoins de la population)? Le projet proposé sera-t-il exécuté de manière à assurer sa viabilité à long terme?

INSTRUMENTS:

- 12) Association des femmes à l'étude de faisabilité**
- 13) Besoins essentiels exprimés par la communauté**



PHASE DE PROJET IV: PLANIFICATION ET ORGANISATION DU PROJET

ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
Mise en place de l'organisation du projet et de l'unité de PCES (Unité d'information)	La communauté répond aux premières informations du projet et exprime ses besoins et propositions pour l'exécution	14) Unité de PCES
Exécution d'un atelier de démarrage: planification détaillée de la conception technique, définition des méthodes de PCES, y compris division des tâches de PCES à tous les niveaux	Les représentants de la communauté-cible participent à l'atelier	15) Types d'organisation et définition des tâches
Sélection de premières zones/communautés pour expérimentation/action-pilote/démonstration	Participation à la présélection des villages, propositions pour le choix des communautés-pilotes et des sites d'implantation des systèmes d'approvisionnement en eau	16) Auto-enquête communautaire 17) Evaluation des besoins de la communauté



ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
Préparation de matériels préliminaires de PCES (manuels, matériels de formation et d'enseignement de l'hygiène) sur la base des documents et expériences disponibles	La communauté identifie les zones souffrant de problèmes liés à l'eau et à l'assainissement et nécessitant davantage d'informations, de formation et d'éducation	<p>(18) Différentes formes de communication et de médias audio-visuels</p> <p>(19) Guide pour la production d'aides visuelles</p>
Préparation d'un plan de travail, y compris logistique, planning et calendrier d'exécution des activités techniques et de PCES, budgets	Les villages-pilotes coopèrent à l'établissement du calendrier d'exécution en fonction de leur propre calendrier agricole/financier	<p>(20) Planification participative du projet</p> <p>(21) Plan d'opérations</p>
Formation des personnels techniques, sociaux et sanitaires aux tâches de PCES	Les membres de la communauté aident à adapter la formation à leur propre situation socio-culturelle et à leurs modes de communication	<p>(22) Ressources humaines</p> <p>(23) Formation des animateurs communautaires dans les projets d'AE/A</p>
Introduction de l'équipe de projet sur le terrain: première tournée de visites dans les zones/villages sélectionnés; apprentissage sur le tas pour les personnels technique, social et sanitaire	La communauté exprime ses besoins essentiels/capacités et fournit des informations sur le village	<p>(24) Implications pour la gestion et l'évaluation du projet</p>
Préparation de documents d'appel d'offres		

RÉSULTATS ATTENDUS:

Plan détaillé d'exécution du projet, y compris propositions pour un système de suivi, établissement de l'organisation du projet et de l'unité de PCES, personnel formé pour les services techniques et les tâches en rapport avec PCES

PHASE DE PROJET V: MISE EN OEUVRE DU PROJET

ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
Etude de la communauté (diagnostic villageois) pour identifier les conditions et les attitudes locales en vue de l'allocation finale des ressources destinées au projet, l'établissement d'un planning détaillé et comme base d'évaluation (y compris les aspects techniques et sociaux, les connaissances, attitudes, pratiques liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène); essai sur le terrain des matériels de PCES	Exécution d'une auto-enquête communautaire (AEC), y compris sélection des sites, modèles de participation, cotisations, besoins essentiels, contributions à l'exécution des travaux	25) Mesures facilitant la participation des femmes 26) Diagnostic communautaire
Planification participative du projet dans les premiers groupes de communautés y compris discussion des implications des différentes alternatives concernant les communautés et les groupements d'usagers	Sélection de membres des communautés, représentant tous les groupes, hommes et femmes, pour négociation et décision sur la conception détaillée du projet dans les villages-pilotes; constitution de comités d'usagers et sélection de membres	27) Options pour un système communautaire de financement des travaux d'entretien 28) Différentes technologies d'approvisionnement en eau et d'assainissement
Contrat entre la communauté et l'organisme, définissant les contenus du projet, les droits et responsabilités de chaque partie et les mesures/sanctions convenues en cas de défaillance de l'une ou l'autre des parties	Négociations et décision sur le contrat; signature du contrat	29) Accord entre le maître d'oeuvre du projet et la communauté 30) Contrat entre la communauté et le maître d'oeuvre du projet
Organisation/renforcement des institutions locales remplissant des tâches liées à l'eau/l'assainissement/l'éducation sanitaire (formation et fourniture de matériels éducatifs sur l'hygiène et assistance à la gestion)	Participation des membres du comité d'usagers à la formation les préparant à leurs futures tâches; sélection du personnel à former; participation aux réunions régulières des "équipes opérationnelles" au niveau villageois	31) Assistance aux services locaux 32) Statuts de l'organisation locale de distribution d'eau
Réalisation des tâches techniques du projet, y compris organisation et gestion des contributions des usagers en espèces/nature	Participation à l'exécution des travaux techniques et gestion des contributions de la communauté, conformément aux contrats signés	33) Organisation de la main-d'oeuvre volontaire

ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
Planification du programme d'action et d'éducation sanitaires avec les organisations et groupements locaux afin de réduire les risques de transmission des maladies liées à l'eau et à l'assainissement	Participation à la planification en précisant les besoins, compétences, connaissances, attitudes et pratiques	34) Critères d'évaluation de l'éducation sanitaire 35) Définition des voies de transmission des maladies
Formation de membres choisis au sein de la communauté pour remplir des tâches d'exploitation et d'entretien, de gestion et d'amélioration de l'hygiène	Participation à la sélection des membres de la communauté et intégration des femmes aux mesures de formation	
Mise en oeuvre du programme local d'action et d'éducation sanitaires	Participation aux cours d'éducation sanitaire, auto-organisation et exécution d'activités proposées en matière d'hygiène	36) Points d'action potentiels pour l'éducation sanitaire 37) Rôles des femmes et des enfants dans l'éducation sanitaire
Etablissement d'un système d'auto-évaluation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène	Association de l'organisation des usagers aux échanges d'informations avec les services locaux et l'organisme d'assistance; proposition de solutions aux problèmes; développement d'activités pour résoudre les problèmes au niveau local	38) Schéma pour la planification et le contrôle des activités
Organisation d'un système d'assistance institutionnelle et de suivi pour l'entretien et la gestion locale des installations dans les communautés-pilotes du projet (approvisionnement en pièces de rechange, système de communication de rapports, visites programmées de l'organisme responsable)	Participation aux échanges réguliers d'informations et aux processus de négociation entre la communauté et l'organisme d'exécution	



RESULTATS ATTENDUS:

Procédures pratiques, testées sur le terrain, pour l'application de PCES, y compris pour une éducation sanitaire participative et pour l'association des femmes; matériels de PCES testés sur le terrain; personnels de terrain et de direction formés aux méthodes de PCES; comités d'usagers opérationnels; système de suivi et d'encadrement mis en place; contrats signés.

PHASE DE PROJET VI: CONSOLIDATION DU PROJET

ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
<p>Evaluation du processus de mise en oeuvre et des performances de gestion, d'entretien, d'hygiène qui en résultent dans les communautés-pilotes</p>	<p>Participation à l'évaluation: mise en place d'un système de suivi et d'évaluation au niveau villageois, collecte de données, système de communication de rapports et participation à l'atelier d'évaluation</p>	<p>39) Evaluation du changement social 40) Evaluation des bénéfices</p>
<p>Réinvestissement des expériences acquises dans l'exécution du projet en cours (organisation, procédures de travail, système d'appui c.à.d. formation, approvisionnement en pièces de rechange)</p>	<p>Adaptation et application des expériences acquises dans les communautés-pilotes, mise en oeuvre de toutes les activités de formation, de gestion, d'hygiène et de tous les travaux techniques prévus pour la phase de réalisation dans les nouvelles communautés</p>	<p>41) Intervention pour la lutte contre les maladies</p>
<p>Renforcement des organisations locales là où cela est nécessaire (c.à.d. perfectionnement du personnel, assistance en gestion)</p>	<p>Participation à d'autres mesures de formation (organisations d'usagers)</p>	<p>42) Institutionnalisation 43) Schéma d'analyse des tâches 44) Coopération à la consolidation du projet, évaluation et suivi</p>



RESULTATS ATTENDUS:

Premiers résultats sur la viabilité du projet, plan d'amélioration du programme d'exécution, intrants spécifiques en vue d'augmenter l'efficacité des coûts, système de soutien nécessaire au projet en place

PHASE DE PROJET VII: EVALUATION ET SUIVI

ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
<p>Evaluation des résultats globaux des projets participatifs d'AE/A (couverture de la population, utilisation, fonctionnement, recouvrement des coûts, suivi continu, entretien et solution des problèmes). Evaluation des impacts du projet (réduction des risques sanitaires, utilisation de l'eau à des fins de développement et économies de temps)</p>	<p>Participation à l'évaluation: fourniture de données de base au niveau de la communauté; propositions pour une réadaptation si nécessaire</p>	<p>45) Procédure d'évaluation minimum 46) Critères d'évaluation de la viabilité</p>



ACTIVITÉS DU PROJET	COMPOSANTES FONDAMENTALES DES PCES	INSTRUMENTS
Echange d'expériences avec d'autres projets d'approvisionnement en eau dans le pays	Les représentants de la communauté et les membres des organisations d'utilisateurs participent aux visites réciproques	47) Formation des moniteurs
Intégration des enseignements acquis en matière de PCES dans le programme national de formation destiné au personnel technique/social/sanitaire	Les communautés acceptent la formation pratique et formulent des recommandations pour l'amélioration des méthodes de PCES	
Adaptation, si nécessaire, de la politique sectorielle et des structures organisationnelles (promotion institutionnelle) sur la base des expériences acquises	Les communautés sont représentées dans le groupe de coordination multidisciplinaire pour les programmes d'AE/A - PCES	48) Mesures pratiques/éducation sanitaire (ES)
Etablissement d'un système global de S&E pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sur la base des expériences acquises, incluant des indicateurs testés sur le terrain et approuvés sur la couverture de la population, le fonctionnement, l'utilisation, les pratiques d'hygiène, les coûts, le recouvrement des coûts et les actions de développement en cours.	La communauté poursuit le processus d'auto-évaluation et informe les partenaires (maître d'oeuvre du programme, administrations et services publics)	49) Système global de suivi et évaluation

RESULTATS ATTENDUS:

Données sur les résultats généraux du projet (fonctionnement, financement de l'utilisation, hygiène, développement en cours), intégration des enseignements acquis dans le système de formation national, système de suivi national sur les résultats des secteurs-clés (les étapes 2 à 5 peuvent conduire à faire une séparation entre les propositions du projet et le financement des bailleurs de fonds)



**ORGANISATIONS PARTICIPANT AU
GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL PCES**

PARTICIPANTS

1ère session, les 17 et 18 octobre 1988 à la GTZ

GTZ, IMC, IRC, KfW, PNUD/PROWWESS
Université de Constance, BM, OMS

2ème session, du 8 au 12 mai 1989 à l'IRC

DANIDA, GTZ, IMC, IRC, KfW,
PROWWESS/PNUD, WASH, BM
Mme M. Cardenas, M. R. Ehrlich, Mme N. Khattak,
M. S. Kumurasiri, Mme Dr. Weinreben Nunn

NOYAU DU GROUPE

ORGANISATION	COORDINATEUR	ADRESSE
DANIDA	M. K. Jensen	Asiastik Plads 2 1448 Copenhague K, Danemark
GTZ	Dr. K. Erbel	B.P. 5180 6236 Eschborn 1 R.F. d'Allemagne
IMC	Dr. G.J. Astor	Aachener Straße 90 5000 Cologne 1 R.F. d'Allemagne
IRC	M. J.T. Visscher	Prinses Margriet Plantsoen 20 La Haye Pays-Bas
KfW	M. A. Winnikes	B.P. 111141 6000 Frankfurt R.F. d'Allemagne
PNUD/ PROWWES	Mme. S. Melchior	304 East 45th Street New York NY 10017 USA
WASH	Mme M. Yacoob	1611 N. Kent Street Arlington, VA 22209 USA
BM/INUWS	M. D. Grey	1818 H. Street NW Washington DC 20433 USA







OUTILS POUR L'INTÉGRATION DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉDUCATION SANITAIRE DANS LES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Version préliminaire

PCES

No. 3

Série

Octobre 1989



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE

Cette édition spéciale sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire comprend 5 modules. Chaque module est conçu pour être utilisé indépendamment des autres.

- 1. Viabilité et utilisation effective. Importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.** Ce module résume les principales raisons de promouvoir **PCES**, il expose l'approche préconisée et ses conditions d'application et présente quelques-uns des résultats acquis.
- 2. Guide pratique pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module traite des éléments essentiels de **PCES** et indique des instruments pratiques permettant de mobiliser la communauté.
- 3. Instruments pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module fait un exposé sommaire des instruments mentionnés dans le module No.2.
- 4. Indicateurs de succès. PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement: Comment mesurer les progrès et les résultats?** Ce module décrit des indicateurs en rapport avec **PCES** et explique comment établir un système de suivi.
- 5. Développement d'une stratégie de promotion de PCES.** Ce module élabore un cadre stratégique pour la promotion de PCES tant au niveau international qu'au niveau national pour un pays donné.

Ces modules sont le produit d'un groupe de travail international réuni par la GTZ en 1988 et 1989. Ils représentent uniquement les idées et points de vue des participants.

La présente édition est considérée comme provisoire et sujette à des corrections après avoir été appliquée et testée.

Des exemplaires peuvent être obtenus à la:
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH – Division 414 (Eau)
Postfach 5180, D-6236 Eschborn
République fédérale d'Allemagne





**OUTILS POUR L'INTÉGRATION
DE LA PARTICIPATION
COMMUNAUTAIRE ET DE
L'ÉDUCATION SANITAIRE DANS LES
PROJETS D'APPROVISIONNEMENT
EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

Octobre 1989

PRÉFACE

L'un des résultats les plus patents de la Décennie Internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement est d'avoir fait reconnaître dans le monde entier la nécessité de promouvoir la participation communautaire et l'éducation sanitaire dans le cadre des programmes menés dans ce secteur. Le plan d'action formulé lors de la Consultation d'Interlaken en 1987 posait, entre autres, pour principe que "la réalisation d'un projet requiert non seulement la participation d'ingénieurs mais également de techniciens, de personnels de santé publique et de professionnels des sciences sociales, lesquels doivent tous coopérer avec les bénéficiaires potentiels pendant toutes les étapes de la planification et de la mise en oeuvre des projets".*

C'est dans ce souci et pour faciliter la coopération entre ingénieurs, personnels de santé publique, professionnels des sciences sociales et communautés concernées qu'ont été préparés les 5 modules suivants sur la Participation communautaire et l'Education sanitaire (PCES). Ils ne peuvent évidemment pas remplacer l'usage des manuels spécialisés dans les domaines en question. Leur but est simplement d'orienter et de fournir un cadre de référence en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux

- décideurs nationaux et internationaux (Modules No 1, 5),
- gestionnaires des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Modules No 2, 3, 4).

Je remercie vivement les personnes suivantes, qui ont participé aux deux réunions du groupe de travail, en octobre 1988 à Eschborn et en mai 1989 à La Haye, pour leur active coopération, l'énergie qu'elles ont investie dans cette entreprise commune et leur disposition à partager avec d'autres leurs connaissances et expériences:

M. P. Adhikary/Népal; Dr. G.J. Astor/IMC;
Mme M Cardenas/ Paraguay; M. R. Ehrlich/RFA;
Dr. W. Fischer/GTZ; M. F. Greiner/GTZ; M. J.D. Gubler/
Banque mondiale; M. I. Guhr/GTZ; M. P. Hirano/OMS; M.
K.M. Jensen/DANIDA; M. N. Khattak/Pakistan;
M. P. Kohorst/IMC; M. S. Kumarasiri/Sri Lanka; M. J. Kunguru/Kenya; Mme M.P. Lefebvre/IMC;
Dr. A. Merkle/GTZ; Mme S. Melchior/PROWWES;
M. A. Obser/Université de Constance; M. J.T. Visscher/IRC;
Mme Dr. E. Weinreben Nunn/Brésil;
Mme C. van Wijk-Sijbesma/IRC; M. A. Winnikes/KfW et
Mme M. Yacoob/WASH.

* Water and Sanitation Toward Equitable and Sustainable Development, 1988 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Une telle entreprise n'aurait pas vu le jour sans le concours des personnes qui ont amorcé le processus et l'ont soutenu par leurs conseils et actions. C'est pourquoi mes remerciements vont également à M. M. Acheson/OMS; M. A. Arlosoroff/Banque mondiale; M. H. van Damme/IRC; M. D. Grey/Banque mondiale; M. J. Kalbermatten; M. K. Kresse/GTZ et M. E. Turner/WASH.

Mon sincère souhait est que cette fructueuse coopération se poursuive au sein de la présente équipe et que de nouveaux membres viennent la renforcer, afin que le processus de participation communautaire et d'éducation sanitaire contribue à assurer la viabilité des projets et à améliorer la santé des populations-cibles.

Dr. K. Erbel
GTZ/Chef de la Division Eau

RÉSUMÉ

De nos jours, il est communément admis que les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement devraient se fonder sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire afin d'assurer la viabilité des réalisations et leur acceptation par la population.

PCES

est indispensable pour permettre d'assurer:
la viabilité des projets
leur acceptation par les usagers
l'utilisation effective des installations
des solutions à des prix raisonnables
de meilleures pratiques d'hygiène
une action de développement durable

Peu de gens, cependant, ont le temps et la possibilité de lire et de mettre à profit l'abondante littérature et les nombreux rapports de recherche qui existent sur **PCES**. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés ici d'identifier les éléments fondamentaux de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire, communs aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et d'en faire un exposé sommaire dans 5 modules succincts et faciles à lire.

C'est un groupe de travail international (Annexe 1), réuni par la GTZ en novembre 1988, qui a posé la première pierre, en élaborant lors d'une première session le plan des quatre premiers modules. Sur la base des matériels fournis par les membres du groupe, l'IMC et l'IRC ont ensuite préparé, sur demande de la GTZ, les versions préliminaires qui ont été finalisées lors de la seconde session en mai 1989. C'est également au cours de cette session qu'a été élaboré, à l'aide de la méthode de planification des projets par objectifs, le cinquième module portant sur la mise au point d'une stratégie de **PCES**.

Le présent module réunit un certain nombre d'outils applicables à la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de **PCES**. Ils proviennent de diverses sources. Pour en dégager les principaux aspects, des extraits ont dû être tirés des documents consultés. Les outils sont présentés dans l'ordre de leur application dans un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement comme décrit dans le module 2.

Chaque outil est présenté en commençant par une brève description de son contenu et de sa contribution à la marche du projet, et en indiquant également quels sont les partenaires susceptibles de l'appliquer le plus avantageusement.

OUTIL N° 1

ADHÉSION DU GOUVERNEMENT ET DU DONATEUR À PCES

CONTENU:

L'outil décrit une "stratégie à cinq points" sur les bénéfices économiques et sanitaires durables découlant d'un plus grand engagement communautaire dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

APPLICATION:


L'outil est utile pour confirmer la nécessité de PCES lors de discussions entre décideurs, planificateurs, spécialistes des équipements et des services d'appui et partenaires locaux. Il peut être employé par les gouvernements et par les organismes d'assistance.

"LA STRATÉGIE À CINQ POINTS"

Un plus grand engagement communautaire dans la gestion de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement employant des technologies éprouvées et peu coûteuses peut apporter des avantages économiques et sanitaires durables aux populations rurales et péri-urbaines d'Afrique. Les gouvernements et les donateurs sont invités à identifier et à allouer des ressources adéquates et à fournir tout le soutien nécessaire pour faciliter la participation directe des communautés dans le choix, la gestion et le financement des systèmes d'eau et d'assainissement.

Les **gouvernements** se sont rendus compte que l'obtention de progrès réalistes et durables dépendait de l'adoption de technologies peu coûteuses. Il s'agit pour eux maintenant de traduire cette constatation dans des engagements politiques à long terme et de créer le cadre institutionnel requis pour faciliter la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau par les communautés concernées. La décentralisation des responsabilités de planification et de gestion implique une mobilisation plus optimale des ressources des secteurs public et privé. Aux gouvernements centraux et régionaux il incombe de jouer ici un rôle clé, en organisant et soutenant des programmes de formation et des politiques de standardisation et en développant les structures de distribution des matériels et pièces de rechange. Les gouvernements devraient rechercher l'assistance des organismes donateurs pour la mise en oeuvre de projets répondant aux stratégies de viabilité et de reproductibilité. Ces organismes ont déjà réitéré leur adhésion collective à de telles stratégies et leur volonté d'intensifier leurs efforts en vue d'assurer une pleine coordination de leur travail, comme ceci a été souligné lors des récentes réunions de consultation sur l'aide extérieure.

Les **communautés** ne seront disposées à assumer effectivement la responsabilité de l'exploitation de leurs systèmes d'approvisionnement en eau que si elles obtiennent un système de leur choix, qui soit à la mesure de leurs ressources et de leurs possibilités d'entretien. Les projets couronnés de succès sont ceux qui associent les membres de la communauté - y compris les femmes - à toutes leurs phases, et font intervenir des agents communautaires qualifiés pour motiver la population cible, bien avant la mise en oeuvre proprement dite. Les comités locaux peuvent et devraient participer à la planification du projet, au choix du site, à la construction et à l'installation des équipements. Moyennant une formation initiale et une aide soutenue du gouvernement et d'autres organismes, le comité local devrait se charger d'organiser l'entretien du système et d'assurer la collecte et la gestion des fonds.



Une approche intégrée du développement sanitaire permet de tirer un bénéfice maximum des investissements engagés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Il est de plus en plus évident que lorsque des améliorations au niveau de l'approvisionnement en eau sont associées à des activités complémentaires d'assainissement et d'enseignement de l'hygiène, leurs bénéfices sanitaires et économiques s'en trouvent multipliés. De même, l'introduction d'une composante d'approvisionnement en eau dans des programmes de soins de santé primaires ou dans des programmes spécifiques de production agricole, d'élevage et, d'une façon générale, dans des activités de développement en milieu rural et péri-urbain, permet d'accroître les bénéfices de chaque investissement particulier.

La **technologie** choisie doit être à la mesure des ressources dont dispose la communauté pour entretenir le système. Les recherches effectuées sur les technologies peu coûteuses d'approvisionnement en eau et d'assainissement communautaires ont montré qu'il existe aujourd'hui des équipements permettant de réaliser la stratégie préconisée, à savoir que les systèmes installés soient entièrement gérés par la communauté. L'expérience a montré, p. ex., que des pompes manuelles adéquatement choisies, dont l'entretien peut être assuré par du personnel local, formé à cet effet et aidé si nécessaire par des mécaniciens de la région, étaient le meilleur moyen de garantir à long terme un approvisionnement en eau sûr. La fabrication locale et la distribution organisée des pompes et des pièces de rechange renforcent encore la fiabilité des systèmes.

L'**entretien** est la clé du succès à long terme des efforts entrepris. L'entretien par la communauté, appuyé par une stratégie nationale de standardisation de l'équipement et une distribution bien organisée des pièces de rechange permet d'augmenter substantiellement la fiabilité des systèmes et de réduire les coûts récurrents - réduisant ainsi sensiblement les coûts par tête par rapport à l'entretien centralisé tel que pratiqué dans beaucoup de pays. Il en résulte un approvisionnement plus sûr en eau saine et des améliorations sanitaires durables. En adoptant la déclaration d'Abidjan, les 100 délégués étaient unanimes dans leur conviction que les pays africains, avec l'assistance soutenue des donateurs, étaient en mesure de faire des progrès substantiels au cours de la seconde moitié de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et dans les années qui suivront.

OUTIL N° 2

ADHÉSION DU GOUVERNEMENT NATIONAL À PCES

CONTENU:

L'outil se réfère à l'exemple d'adhésion d'un gouvernement national (à savoir l'Indonésie) à la participation communautaire comme moyen d'augmenter les potentiels de développement de la société.

APPLICATION:

Cet outil est utile pour confirmer la volonté du gouvernement national à promouvoir la participation communautaire et pour parvenir à une définition claire de celle-ci dans les discussions entre les gouvernements et les organismes donateurs.

Pour arriver à une augmentation fondamentale de leur efficacité et productivité, il est essentiel de rafraîchir continuellement les institutions existantes, de les réformer et de poursuivre les efforts de libéralisation et de débureaucratization. Les ressources financières mobilisables étant limitées, la seule solution est de canaliser de préférence les fonds publics vers les secteurs aptes à stimuler et encourager l'auto-assistance et la participation populaire à tous les domaines du développement. Le rôle du gouvernement est de fournir des orientations, de l'aide et des encouragements pour développer les potentiels de la société et non d'être le principal acteur du développement. Une telle aide peut être fournie, entre autres, par la création d'un climat stimulant la participation et les initiatives des populations bénéficiaires et du secteur privé de l'économie. Ce climat est obtenu par des mesures de libéralisation et de débureaucratization, ainsi que par la fourniture des moyens et infrastructures de base que les populations ne peuvent pas réaliser elles-mêmes.

CONTENU:

Cet outil dresse une liste des conditions générales liées à la participation communautaire et déterminant la réussite des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Il explique la nécessité de cette participation et montre comment intégrer les membres de la communauté à un projet.


APPLICATION:

Les conditions, formulées sous forme d'hypothèses, fournissent une bonne base d'information pour les décideurs nationaux et internationaux. Les concepteurs et réalisateurs de projets peuvent utiliser cet outil comme check-list pour faciliter certaines décisions, telles que la sélection des villages cibles, etc.

Les projets ont plus de chance de réussir lorsque:

- l'initiative est partie de la communauté et qu'il n'y a pas un trop long intervalle de temps séparant l'initiative locale et la réponse gouvernementale
- la communauté a été bien informée sur les coûts et avantages des différents niveaux de service entrant en ligne de compte
- le choix du niveau de service, de la technologie et de l'emplacement exact des installations s'est effectué en coopération avec la communauté
- la communauté est relativement homogène
- les usagers comprennent les avantages d'une eau propre et ses rapports avec de bonnes pratiques d'hygiène
- on dispose déjà au niveau local d'une expérience positive en matière de propriété collective et d'action communautaire
- l'action collective est appréciée et considérée comme une priorité
- un comité d'habitants locaux chargé du secteur de l'eau contribue à assurer la marche du projet
- un villageois est formé comme mécanicien et ses services sont rémunérés
- des structures tarifaires et les montants des redevances à payer sont fixés avec le consentement local
- un groupe d'usagers locaux participe à la définition des stratégies de gestion
- du temps est alloué dans le calendrier des programmes d'AER pour le processus de mobilisation des groupes cibles dans chaque communauté et les planificateurs admettent que la participation communautaire peut éventuellement prolonger la durée du projet

- la communication avec les villages n'est pas laissée à la seule responsabilité de l'animateur mais fait partie de la mission de chaque collaborateur du projet
- la population locale perçoit les avantages directs que lui apporte le projet d'AER et est hautement motivée
- le calendrier de travail du projet concorde avec le calendrier agricole ou le cycle de travail locaux, de même qu'avec les calendriers d'activités sociales
- une attention particulière est accordée à l'éducation et à l'intégration des femmes, compte tenu du rôle majeur joué par celles-ci dans la préparation des repas, l'utilisation de l'eau et la garde des enfants
- la conception du projet d'AER, y compris des aspects liés à la participation, s'effectue après la collecte des données sociales de base portant sur les coutumes, les modes d'utilisation de l'eau, les habitudes d'hygiène personnelle et les schémas de comportements sociaux
- la participation de la communauté ne s'arrête pas au travail manuel ou aux contributions d'argent mais s'étend, dans la mesure du possible, à la planification du projet, à l'installation, l'exploitation et l'entretien des équipements, à la collecte des informations de base et à l'évaluation
- la communauté est autorisée à choisir les leaders et les membres des comités
- de grandes réunions communautaires sont organisées avant l'identification ou l'élection des leaders pour le projet et sont tenues régulièrement tout au long de la durée du projet
- la coopération des leaders traditionnels influents dans la communauté est recherchée dès le début
- la création de nouveaux leaders, investis de rôles et tâches antagonistes, est évitée
- le projet atteint et mobilise la communauté tout entière (par le biais de réunions villageoises, de réseaux de communication informels ou de visites domiciliaires) plutôt que de miser sur certains groupements d'intérêt (groupes politiques compris)
- des femmes sont formées aux tâches d'animatrices et même de mécaniciennes (elles risquent moins de quitter le village après leur formation et sont plus susceptibles de répondre à la pression sociale exercée par d'autres femmes et d'exécuter leur travail correctement)
- les décisions de gestion, telles que le traitement des non-payeurs, sont laissées à la discrétion de la communauté et non imposées d'en haut
- les réunions de participation sont prévues à des dates convenant à la majorité des habitants, et aux femmes en particulier

- 
- différents médias sont utilisés pour éduquer la communauté, renforçant ainsi réciproquement leurs messages (circulaires, affiches, chansons, films, sketches, émissions radiophoniques)
 - les souhaits de la communauté sont pris en compte en ce qui concerne l'agencement spatial des installations de même que les besoins d'intimité et d'interaction sociale des bénéficiaires
 - les animateurs sont recrutés au sein de la population villageoise et choisis par la communauté pour être formés
 - les animateurs sont rémunérés
 - la communauté a des moyens pour imposer son autorité aux animateurs et aux mécaniciens (p. ex. retenues sur leurs salaires)
 - des postes budgétaires spéciaux sont prévus pour permettre à la communauté de commémorer certains événements importants du projet (p. ex. inauguration du système) par des cérémonies ou des fêtes
 - les experts techniques ou les professionnels participant à la planification et à la réalisation du projet font des visites de suivi aux communautés pour manifester leur intérêt soutenu (et celui de leur organisme ou de leur gouvernement) à l'égard du projet et voir comment se porte la communauté
 - les tâches spécifiques destinées à être effectuées par des groupements communautaires sont clairement définies et considérées comme réalistes avant même de mobiliser la participation communautaire
 - la communauté apporte une contribution financière au projet mais décide elle-même des modalités (p. ex. pour tenir compte des catégories défavorisées)
 - du travail bénévole est fourni seulement par les bénéficiaires du projet tandis que tous les autres travailleurs sont rémunérés
 - la communauté apprend à mener des auto-enquêtes pour collecter les données de base nécessaires et évaluer les progrès réalisés.

OUTIL N° 4**CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE****CONTENU:**

Les critères d'évaluation de la capacité de PC définissent à quels degrés et niveaux chaque partenaire est capable de participer au processus du projet. La capacité de participation peut varier d'un bas à un haut niveau.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par les planificateurs des projets et les experts en sciences sociales, p. ex. lors de l'étude de faisabilité, pour clarifier les relations existant entre les partenaires concernés: les membres de la communauté, les services participants, l'administration publique et le maître d'oeuvre du projet. Il peut aider les partenaires à définir les conditions préalables à leur participation à la planification et à l'exécution du projet et le type de support dont ils ont besoin.

Les critères d'évaluation de la capacité de PC définissent à quels degrés chaque partenaire est capable de participer au processus du projet. La capacité de participation peut aller d'un bas à un haut niveau.

Les partenaires sont:

1. La population de la communauté
2. Le maître d'oeuvre du projet
3. Le système politico-administratif
4. Les services locaux.

Les critères sont:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Evaluation des besoins: | la capacité de réaliser, de définir et d'exprimer les besoins et aspirations |
| 2. Organisation: | la capacité d'établir des structures stables pour la discussion interne et la prise de décisions |
| 3. Mobilisation des ressources: | la capacité de mobiliser les ressources pertinentes pour le processus du projet (telles que fonds, main-d'oeuvre, connaissances, terrain, matériel) |
| 4. Gestion: | la capacité de planifier, de mettre en oeuvre, d'exécuter et d'évaluer les activités de manière coopérative (gestion coopérative) |
| 5. Pouvoir de décision: | la capacité de négocier, de discuter et de décider. |

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES NIVEAUX DE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

	1	3	5
	bas ← ----- ----- → haut		
1. Evaluation des besoins	Intérêts inconnus; manque d'expérience dans l'identification, la définition et l'expression des besoins et aspirations		Intérêts clairement définis, fixés et convenus
2. Organisation	Absence d'une organisation émanant de la population permettant la libre expression des besoins, la discussion et la prise de décision en commun		Existence d'une structure organisationnelle stable pour la discussion interne, l'expression des besoins et la prise de décision en commun
3. Mobilisation des ressources	Absence de ressources pertinentes à investir dans le projet (telles que fonds, main-d'oeuvre, connaissances, etc.)		Existence de toutes les ressources pertinentes, utilisables pour le projet (telles que fonds, main-d'oeuvre, connaissances, etc.)
4. Gestion	Manque de capacités pour la gestion coopérative, ainsi que de connaissances, expériences et ressources pour les activités de management		Application de la gestion coopérative aux activités de planification, de mise en oeuvre, d'exécution et d'évaluation; maîtrise des savoir-faire techniques et sociaux nécessaires à la gestion coopérative
5. Pouvoir de décision	Pas d'expérience des processus de négociation et de prise de décision; ignorance des moyens applicables pour mobiliser et s'assurer les ressources		Expérience des processus de négociation et de prise de décision; connaissance des stratégies applicables pour mobiliser et s'assurer les ressources

Plan d'évaluation

Partenaires Critères	POPULATION communauté	MAÎTRE D'OEUVRE DU PROJET Services locaux	ADMINISTRATION PUBLIQUE Structure politico- administrative	SERVICES PARTICIPANTS Maître d'oeuvre du projet
	bas – haut 1 – 5	bas – haut 1 – 5	bas – haut 1 – 5	bas – haut 1 – 5
1. Evaluation des besoins				
2. Organisation				
3. Mobilisation des ressources				
4. Gestion				
5. Pouvoir de décision				
Score total				

Résultats

1. La capacité réelle de chaque partenaire à participer à un processus de projet est connue (selon les cinq critères)
2. Les besoins pour améliorer la capacité de chaque partenaire sont connus

Outil N° 5

UNE NOUVELLE APPROCHE GÉNÉRALE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

CONTENU:

Cet outil décrit une nouvelle approche des projets de développement, différant de l'approche "classique" au niveau de l'identification, de la formulation et de la mise en oeuvre.

APPLICATION:

Il peut aider tous les partenaires à définir et à s'entendre sur une philosophie commune de planification et de mise en oeuvre participatives des projets.

PHASE	APPROCHE CLASSIQUE	NOUVELLE APPROCHE
IDENTIFICATION	<p>Les projets sont définis ou imposés par des "experts"</p> <p>L'accent est mis sur les aspects statistiques et des justifications sont fournies pour les projets déjà planifiés ou formulés</p>	<p>L'approche de participation communautaire déclenche un processus de conscientisation et d'apprentissage</p> <p>La population et ses partenaires sont associés à la prise des décisions</p>
FORMULATION	<p>L'accent est mis sur les aspects techniques, financiers, économiques et commerciaux</p> <p>Des données et informations techniques, financières, économiques et commerciales sont nécessaires</p>	<p>L'accent est mis sur les questions de gestion, sur les variables institutionnelles, sociales et culturelles, sur l'inventaire des ressources matérielles et culturelles locales</p> <p>Le critère décisif est le niveau de partenariat recherché entre la population, le maître d'oeuvre du programme, l'administration publique et les services participants</p>
ORGANISATION, MISE EN OEUVRE, SUIVI, GESTION À LONG TERME	<p>Importance des facteurs temps, coûts, résultats</p> <p>L'accent est mis sur les procédures et systèmes intra-administratifs, empruntés des pays occidentaux</p> <p>Evaluation: système d'évaluation "secret", application de méthodes quantitatives</p>	<p>L'accent est mis sur les facteurs de comportement ou de changement social requis pour permettre la participation communautaire en rapport avec le projet technique</p> <p>Les critères de base sont la coopération, le processus d'apprentissage, l'expérimentation de la faisabilité sociale et technique; l'évaluation des bénéficiaires; le contrôle; le recours aux moyens de satisfaire les besoins essentiels</p> <p>Evaluation; système d'évaluation participatif, application de méthodes quantitatives</p>

CONTENU:

Cet exemple de principes directeurs pour la planification et la mise en oeuvre des projets accorde une attention particulière à la stratégie de participation communautaire et aux technologies appropriées.

APPLICATION:

Il fournit des critères pour l'évaluation des projets ainsi que des recommandations pour leur mise en oeuvre; il est principalement destiné aux décideurs politiques et aux concepteurs de projets.

CONCLUSIONS:

Une augmentation significative des fonds actuellement disponibles n'apparaissant guère réaliste pour les années à venir, il importe donc de les utiliser avec plus d'efficacité afin d'arriver quand même à une amélioration sensible de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les pays en voie de développement pour pouvoir réduire les risques sanitaires et satisfaire les besoins essentiels. Il faut donc, entre autres mesures, assurer une plus grande participation de la population à la planification, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des projets.

Pour des raisons aussi bien économiques que techniques, il est nécessaire d'appliquer des technologies aussi simples que possible et appropriées à la situation prévalant dans le pays concerné et dans la région du projet, et d'abaisser également les normes techniques et les taux de consommation d'eau (qui sont souvent encore calqués sur ceux des nations industrialisées). C'est dans ce contexte qu'il convient d'intensifier le processus de réflexion qui a déjà commencé tant dans les pays en voie de développement que chez les organisations donatrices.

OUTIL N° 7

THÈMES D'UNE MISSION DE PRÉFAISABILITÉ

PCES
No. 3
Série


CONTENU:

Cet outil propose une liste de questions à traiter par une mission de préfaissabilité dans les domaines socio-économique, socio-culturel, technique et géologique.

APPLICATION:

L'outil peut servir de check-list lors de la formulation des termes de référence pour une mission de préfaissabilité et lors de l'évaluation des résultats. Il peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet, par l'organisation donatrice ainsi que par la mission d'étude.

- Combien y a-t-il de communautés individuelles couvertes par le projet, combien comptent-elles d'habitants et quels sont les taux d'accroissement attendus?
- Quelle est la structure sociale, le rôle des femmes dans la société traditionnelle, la configuration politique locale?
- Comment est le profil sanitaire; y-a-t-il des maladies telles que la bilharziose, l'onchocercose, le ver de Guinée, susceptibles d'influencer la conception d'un système d'approvisionnement en eau?
- Quelles sont les sources d'approvisionnement en eau actuellement disponibles et quelles sont les ressources mobilisables pour des améliorations?
- Quelles sont les pratiques actuelles de collecte et d'utilisation de l'eau, d'hygiène et d'entretien des sources traditionnelles d'eau?
- Comment varient le niveau et la qualité de la nappe phréatique dans les différents secteurs de la région du projet et entre la saison pluvieuse et la saison sèche?
- Les communautés sont-elles intéressées à avoir des pompes manuelles et quelles sont leurs opinions en ce qui concerne l'entretien des installations par la communauté, le financement de l'entretien, la composition et le rôle de l'organisation qui devra s'occuper de la planification et de la gestion locales?
- A-t-on de l'expérience dans l'utilisation des pompes manuelles dans la région?
- A-t-on besoin d'eau pour d'autres usages que pour la boisson, la cuisine et le nettoyage?
- Y-a-t-il des contraintes environnementales au niveau de l'hygiène et de l'assainissement, susceptibles de limiter les bénéfices sanitaires potentiels d'un programme de pompes manuelles?
- Quels sont les besoins institutionnels du programme en terme de politique d'approvisionnement en eau, de financement, de main-d'oeuvre, d'équipement, de matériel, de transport et communications?

- 
- **Quelle formation faut-il dispenser aux communautés pour les mettre en mesure d'entretenir, d'administrer et de gérer localement leurs installations?**
 - **Comment le programme peut-il être coordonné avec les activités d'autres services gouvernementaux ou d'autres organismes, tels que services de santé publics et organismes responsables du forage de puits, de développement communautaire, de développement agricole, du logement ou d'autres domaines connexes?**
 - **Quels seront les besoins totaux du programme en terme de nombre de pompes manuelles, de bornes-fontaines, etc., plus pièces de rechange et matériel d'installation?**
 - **Quelles sont les possibilités de récupérer le capital investi et les coûts récurrents?**
 - **Que faut-il à une organisation viable pour assurer l'entretien des pompes installées, y compris l'établissement de sources sûres de pièces de rechange?**
 - **Le secteur privé offre-t-il des compétences utilisables pour la mise en oeuvre et l'entretien des systèmes proposés?**

CONTENU:

Cet outil présente six concepts globaux liés aux six principales contraintes à identifier en formulant la proposition préliminaire de projet. Il montre également quel rôle peuvent jouer les organismes d'aide extérieure pour surmonter ces six contraintes.

APPLICATION:

Les organismes donateurs et le gouvernement peuvent recourir à cet outil lors de leurs discussions sur la proposition préliminaire de projet.

Pourquoi faut-il des concepts globaux?

La Décennie internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (1981-1990) a focalisé son attention sur le sort d'environ deux milliards de personnes dans les pays en voie de développement, ne disposant pas d'installations sanitaires adéquates et n'ayant pas accès à une source d'eau potable sûre. Des progrès considérables ont été réalisés pendant la première moitié de la Décennie, mais il reste encore de grands défis à relever.

Les organismes d'aide extérieure ont suivi de très près les réalisations et les déconvenues des activités récentes menées dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Lors de deux consultations multilatérales et trois consultations régionales, six contraintes majeures ont été identifiées et analysées.

LES CONTRAINTES

1. Les **institutions** responsables des activités dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les pays en voie de développement sont souvent inefficaces et financièrement faibles.
2. Le **recouvrement des coûts** est généralement inefficace.
3. Des **déséquilibres** existent entre les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement réalisées; entre les investissements du secteur dans les centres urbains et dans les zones périphériques urbaines et rurales.
4. Le **fonctionnement**, l'**entretien** et la **réhabilitation** des systèmes ne reçoivent pas suffisamment d'attention et le problème est aggravé par l'application de technologies inappropriées, souvent trop sophistiquées, trop coûteuses et trop difficiles à gérer.
5. Les efforts de **participation communautaire** et d'**éducation sanitaire** sont inadéquats.
6. La **coordination** et la **coopération** sont inadéquates entre les organismes d'aide extérieure, entre ces organismes et les structures nationales du secteur de l'eau et de l'assainissement, entre les services de ce secteur eux-mêmes et entre le secteur de l'eau et de l'assainissement et les programmes rattachés à ce secteur.

CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Rôle des organismes d'aide extérieure

- Augmenter les ressources affectées aux campagnes de sensibilisation du public et d'éducation sanitaire.
- Encourager la décentralisation et/ou la privatisation des institutions de distribution d'eau et d'assainissement ou certaines fonctions de ces institutions, et promouvoir la collaboration avec les organismes de développement rural sur des programmes intégrés.
- Associer les communautés bénéficiaires à l'identification, la planification, la conception, la mise en œuvre, le fonctionnement et l'entretien des projets.
- Elaborer des stratégies harmonisées, à adopter par toutes les organisations travaillant dans certains pays ou certaines régions.
- Fournir de l'assistance pour la gestion des institutions et la formation du personnel (de même que pour la formation à la participation communautaire et la sensibilisation à l'hygiène) par le biais de la coopération technique. Encourager la coopération entre pays en voie de développement.
- Etendre les programmes de R&D et encourager la fabrication locale des équipements. Insister pour que l'on standardise les critères de conception des équipements, répondant aux technologies appropriées d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

RECouvreMENT DES COÛTS

Rôle des organismes d'aide extérieure

- Insister dans tous les dialogues avec les gouvernements des pays bénéficiaires sur l'importance cruciale du recouvrement des coûts des programmes comme condition nécessaire à leur viabilité et reproductibilité.
- Encourager l'établissement de tarifs fortement progressifs avec subventions croisées.
- Encourager les campagnes de sensibilisation du public, mettant l'accent sur les bénéfices des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et promouvoir ainsi la volonté de payer pour ces services.
- Promouvoir et soutenir les conceptions de projets urbains basées sur un recouvrement total des coûts grâce à l'emploi de technologies maîtrisables. Aider les organismes du secteur à appliquer des stratégies visant l'auto-suffisance et l'autonomie financière.
- Faire intervenir la participation communautaire à un stade précoce dans les zones rurales pour obtenir l'engagement des bénéficiaires à fournir des fonds, de la main-d'œuvre et des matériaux de construction et assurer le fonctionnement et l'entretien d'installations appropriées.
- Etendre l'assistance, là où cela est nécessaire, aux phases de fonctionnement et d'entretien des projets, avec toutefois pour objectif à long terme d'amener la communauté à assumer la responsabilité des coûts récurrents.

DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

Rôle des organismes d'aide extérieure

- Assurer que des campagnes d'éducation sanitaire, soulignant la complémentarité de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, fassent partie des programmes sectoriels assistés par les organismes donateurs.
- Porter à l'attention des planificateurs et concepteurs des programmes les sources d'information pertinentes sur les technologies d'assainissement peu coûteuses et socialement acceptables.
- Augmenter la proportion de la coopération technique et de l'aide financière accordée aux projets intégrés et au développement des organismes nationaux d'approvisionnement en eau, afin de mettre ceux-ci en mesure d'assumer leurs tâches dans le domaine de l'élimination des déchets solides et liquides.
- Mettre encore un fois l'accent sur le concept clé de la Décennie, qui recommande d'accorder la priorité aux populations mal desservies des zones urbaines et rurales et d'encourager les pays bénéficiaires à équilibrer leurs investissements en conséquence.

EXPLOITATION, ENTRETIEN ET RÉHABILITATION

Rôle des organismes d'aide extérieure

- Assurer que les propositions de projet ou de programme tiennent compte des besoins en rapport avec l'exploitation et l'entretien et que les ressources financières et humaines nécessaires soient disponibles.
- Comparer les investissements proposés dans de nouveaux projets avec les possibilités de réhabiliter des systèmes déjà existants, mais désaffectés ou insuffisamment performants.
- Aider les organismes du secteur dans les pays en voie de développement à instaurer des politiques et des structures institutionnelles capables d'assurer adéquatement le fonctionnement et l'entretien des installations déjà existantes ou à créer.
- Étendre l'assistance du programme, là où ceci est nécessaire, au-delà de l'achèvement des travaux de construction afin de préparer les organismes et les communautés à assurer l'exploitation et l'entretien des installations.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Rôle des organismes d'aide extérieure

- En fournissant l'assistance du programme, veiller à assurer un équilibre approprié entre "software" (services d'appui) et "hardware" (installations techniques) et à intégrer la formation des agents communautaires.
- Utiliser les programmes d'éducation sanitaire pour motiver les membres de la communauté à participer à toutes les phases du projet, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des femmes. Se servir des messages d'éducation sanitaire soutenus par d'autres organismes du secteur pour faire connaître les bénéfices résultant des investissements dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
- Fournir de l'assistance technique pour établir, là où cela est possible, les structures d'appui nécessaires à une gestion communautaire efficace des installations achevées.
- S'assurer que les propositions du projet ont pris en compte et traduit correctement les vues de la communauté sur le choix de la technologie, le niveau de service, les implications financières et les engagements à tenir pour en assurer le fonctionnement et l'entretien.

COORDINATION ET COOPÉRATION

Rôle des organismes d'aide extérieure

- Promouvoir les efforts de coopération entre les organismes du secteur concerné dans les pays en voie de développement, par le biais du PNUD et d'autres structures de coordination de l'assistance.
- Encourager la coordination des projets et programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement avec les plans couvrant d'autres secteurs.
- Coordonner avec d'autres organismes d'aide extérieure les politiques de standardisation des équipements pour certains pays ou certaines régions, éviter une prolifération inutile des types d'équipements par suite de l'aide liée et encourager l'introduction de technologies appropriées à la situation spécifique du pays concerné.
- Fournir à l'OMS en temps opportun et en qualité adéquate les informations nécessaires au suivi des plans et des progrès du projet et utiliser le système CESI proposé comme base de planification pour le secteur.
- Continuer à participer à l'échelon global et régional aux discussions entre les organismes d'aide étrangère afin d'adopter les stratégies sectorielles convenues, de communiquer les acquis à un auditoire aussi nombreux que possible et d'amener les niveaux opérationnels de chaque organisation à prendre connaissance des nouveaux concepts et des nouvelles approches.

OUTIL N° 9

FINANCEMENT FLEXIBLE

PCES
No. 3
Série

CONTENU:

Cet outil fournit quelques indicateurs montrant la nécessité d'un financement flexible des projets de PCES. Le financement flexible est nécessaire en raison du caractère évolutif du processus de planification et en fonction des contributions que la communauté est en mesure d'apporter.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par les organismes donateurs et les gouvernements concernés pour l'établissement d'un budget de projet adéquat et flexible.

Du fait de l'importance qu'elle accorde au processus même de planification et d'exécution des projets, l'approche de programme choisie fait intervenir les acteurs de la base, c'est-à-dire la population bénéficiaire à qui il incombe de jouer un rôle déterminant dans la planification, l'organisation et la mise en oeuvre des activités. Dans les pays en voie de développement, les programmes de ce type se déroulent à l'intérieur d'un cadre général répondant aux priorités du développement national, mais ils mettent l'accent sur le développement des ressources humaines comme condition préalable à toute activité de développement au niveau villageois ou urbain. Le rôle du gouvernement ou du travailleur bénévole est de conseiller et de faciliter ce processus. En y participant, les membres de la communauté acquièrent de nouvelles compétences et apprennent à identifier et analyser les problèmes, trouver des solutions et opérer des choix réalistes parmi différentes alternatives, mobiliser les ressources matérielles et humaines, exécuter le plan et évaluer les résultats. Le but de ce processus est d'aider les bénéficiaires à atteindre un niveau de capacité et de compétence leur permettant d'assurer de façon autonome la planification et la mise en marche de programmes communautaires.

La planification de projets participatifs et évolutifs implique également l'application d'une démarche souple, en fonction des compétences et capacités de la population. Les calendriers et budgets du projet doivent être flexibles pour pouvoir satisfaire les besoins exprimés par la communauté et répondre aux compétences et capacités dont celle-ci dispose.

Quelles contributions économiques la communauté peut-elle apporter au projet en termes d'argent, de matériaux locaux, de main-d'oeuvre, de transport et autres services? Y-a-t-il un surplus de main-d'oeuvre dans la région? Quelles en sont les caractéristiques? La communauté a-t-elle déjà participé à des projets similaires? Quelles sont les possibilités de participation des femmes? Dispose-t-on d'expériences antérieures en ce qui concerne la rémunération des services de distribution d'eau (p. ex. par des vendeurs), de la formation scolaire, des soins médicaux et autres services analogues?

Les solutions et/ou le système de financement à adopter dépendront des capacités de paiement des bénéficiaires. En effet, le niveau des services, les contributions à la construction et les tarifs des redevances pourront varier en fonction des capacités financières des différents groupes sociaux. Là où existe un surplus de main-d'oeuvre, l'application de méthodes de construction à forte intensité de travail, faisant appel à de la main-d'oeuvre non qualifiée, bénévole ou rémunérée, peut contribuer à abaisser les coûts de construction ou à créer des emplois à court terme.

Des informations au sujet de la répartition des revenus sur les mois de l'année peuvent être également utiles pour décider par la suite de la fréquence et des dates appropriées pour le paiement des redevances pour l'eau. Les échéances peuvent être fixées, p. ex., pendant la saison de récolte et de commercialisation des denrées de rente.

CONTENU:

Cet outil présente les étapes de réalisation d'une étude de faisabilité et dresse une liste des compétences requises.

APPLICATION:

Il peut aider les gouvernements nationaux et les organismes donateurs à estimer les besoins en personnels, temps et moyens budgétaires, et peut aider le consultant à planifier la mise en oeuvre de l'étude.

Étapes de réalisation

Étape 1: Travaux préliminaires

- Préparation de l'étude; insertion de l'étude au niveau national. Lieu: pays du donateur/pays du projet.

Étape 2: Travaux au niveau national

- Analyse de la situation et de la stratégie nationale; analyse du secteur de l'eau; analyse des secteurs: santé, eaux usées, éducation, information, développement communautaire. Lieu: capitale du pays du projet.

Étape 3: Enquêtes

- Intervention au niveau local; enquête au moyen de questionnaires, interviews, observations; enquête médicale; enquête sur les méthodes de communication; analyse bactériologique de l'eau. Lieu: zone du projet.

Étape 4: Evaluation

- Traitement manuel des données; traitement informatique. Lieu: pays du projet, pays du donateur.

Étape 5: Planification

- Interprétation des résultats et planification de projets préliminaires; préparation du rapport. Lieu: pays du donateur/pays du projet.

Calendrier

Il convient d'établir un calendrier couvrant toutes les étapes des travaux à effectuer dans le pays du donateur et dans celui du projet.

Compétences requises

Des compétences sont nécessaires en sociologie, statistique, économie, médecine, éducation sanitaire, hygiène, documentation audio-visuelle et coordination. L'équipe devrait être composée d'experts nationaux et étrangers, d'hommes et de femmes, pour faciliter le contact avec les femmes au sein du groupe-cible. L'équipe doit avoir une parfaite connaissance et expérience des méthodes de participation communautaire et des comportements sociaux.

Analyse des résultats et planification du projet

Après l'analyse des données (traitement informatique, si nécessaire), on procède à l'interprétation conjointe des résultats. Pour la planification du projet, il est recommandé d'employer la méthode de planification par objectifs. L'atelier de planification devrait réunir des représentants de l'équipe en charge de l'étude de faisabilité ainsi que d'autres partenaires: communauté, maître d'oeuvre du projet, administration publique et services gouvernementaux et non gouvernementaux participant au projet.

EXPERTS ET DOMAINES DE COMPÉTENCE

	Experts (expatriés)	Experts (nationaux)
Étape 1: Préparation et intégration de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie, • Statistique • Économie • Médecine • Éducation sanitaire • Hygiène • Coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie, • Statistique • Économie • Médecine • Éducation sanitaire • Hygiène • Coordination
Étape 2: Analyse du secteur et préparation des études	<ul style="list-style-type: none"> • Économie • Médecine • Éducation sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Économie • Médecine • Hygiène • Coordination
Étape 3: Enquêtes sur place	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie • Économie • Médecine • Éducation sanitaire • Hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie • Médecine • Éducation sanitaire • Hygiène • Documentation visuelle
Étape 4: Traitement manuel et informatique des données	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie, • Statistique • Économie • Médecine • Éducation sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie • Statistique • Médecine • Éducation sanitaire
Étape 5: Interprétation et planification des projets préliminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Statistique • Économie • Médecine • Éducation sanitaire • Hygiène • Coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine • Éducation sanitaire • Hygiène • Coordination

CONTENU:

Le présent outil dresse une liste des thèmes à aborder lors des interviews avec la communauté, donnant ainsi un exemple d'une importante technique d'enquête.

APPLICATION:

Cet exemple montre quels types de données peuvent être obtenus et utilisés pour la planification d'un projet. Il peut être utile au maître d'oeuvre du projet et à l'organisme donateur lors de l'élaboration des termes de référence et servir de check-list à l'équipe effectuant l'étude de faisabilité.

Une liste des questions susceptibles d'être posées aux villageois avait été préparée à titre de référence. Au cours des interviews, certaines questions ont été rayées ou d'autres ajoutées, en fonction des circonstances, du temps disponible, des réponses des villageois, etc.

Sources d'eau:

Quelles sont actuellement les sources d'approvisionnement en eau de votre village?

Pendant la saison humide?

Pendant la saison sèche?

A quelle distance sont-elles?

Ont-elles toujours de l'eau, en particulier pendant la saison sèche?

Existe-t-il des sources d'eau non utilisées? Si oui, pourquoi?

Utilisation de l'eau et pratiques actuelles de la communauté:

Comment l'eau est-elle utilisée dans votre village, c'est-à-dire à quelles fins?

Combien d'eau utilise-t-on?

Y-a-t-il différentes sources d'eau utilisées à différentes fins? Si oui, pourquoi?

Avez-vous des règlements/conventions pour assurer une utilisation correcte des sources traditionnelles d'eau? Pour l'entretien de ces sources et de leurs abords immédiats?

Comment ces mesures sont-elles exécutées? Par qui?

Les expériences acquises ont-elles été bonnes ou mauvaises?

Besoins ressentis et attentes:

Avez-vous déjà entendu parler d'un projet d'eau qui doit commencer prochainement?

Si oui, qu'est-ce que vous en pensez?

A-t-on besoin de ce projet?

Ce projet est-il important?

Quelles sont les autres priorités ressenties par votre communauté? Quel type d'approvisionnement en eau attendez-vous (c'est-à-dire adduction d'eau courante, pompes manuelles, puits, etc.)?

Quelles sont par ordre d'importance les principales utilisations de l'eau?

Quels sont les besoins à satisfaire les premiers?

Hommes et femmes ont-ils des points de vue différents?

Quels seront d'après vous les avantages apportés par ce projet d'eau?

Participation communautaire, volonté de participer:

Pensez-vous que vous devriez contribuer de quelque manière à ce projet d'eau?

Comment? Pendant la planification? la construction? l'entretien?

Etes-vous prêt(e) à contribuer?

A votre avis, quels problèmes peuvent se présenter si la communauté y participe?

Comment peut-on collecter de l'argent pour couvrir les coûts de construction et les frais courants de fonctionnement/d'entretien?

Quels sont les besoins de formation à satisfaire pour aider le village à gérer son approvisionnement en eau?

Les hommes sont-ils d'avis que les femmes devraient participer aux projets d'eau? Si oui, comment?

De quelle manière les femmes pensent-elles que l'on devrait associer les hommes aux projets d'eau?

Devrait-on consulter la communauté pour la sélection des sites d'implantation des pompes manuelles et des bornes-fontaines?

Santé, hygiène et éducation sanitaire:

Quelles sont les maladies les plus courantes dans votre village? Ont-elles un lien quelconque avec l'eau, les latrines ou un manque d'hygiène?

Quels sont les problèmes d'hygiène les plus sérieux dans votre village?

Que devrait-on faire contre?

Etes-vous disposé(e) à faire quelque chose contre ces maladies?

Une éducation sanitaire est-elle dispensée dans votre village?

Sous quelle forme? A quelle fréquence? Et par qui?

Qu'est-ce qu'on enseigne?

Est-il facile de mettre cet enseignement en pratique?

Y a-t-il beaucoup de gens à pratiquer ce qu'on leur enseigne?

Y a-t-il beaucoup de gens à participer aux réunions d'éducation sanitaire? Ou est-il difficile de trouver le temps nécessaire?

Assainissement:

Est-ce que tout le monde possède une latrine dans votre village? Si non, quelle en est la raison, à votre avis?

Les types de latrine construits dans votre village posent-ils des problèmes? Comment peut-on résoudre ces problèmes?

Femmes:

Quels sont les plus grands problèmes des femmes de votre village?

Les femmes se réunissent-elles pour discuter de ces problèmes?

Que se passe-t-il par la suite, c'est-à-dire les femmes décident-elles de faire quelque chose pour surmonter ces problèmes et agissent-elles en conséquence?

Les femmes de votre village sont-elles organisées?

Les femmes ont-elles leur mot à dire dans les affaires du village?

OUTIL N° 12

PARTICIPATION DES FEMMES À L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

CONTENU:

Les femmes, qui jouent généralement un rôle important dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, sont également de précieuses ressources pour l'équipe effectuant l'étude de faisabilité.

APPLICATION:

Cet outil peut contribuer à la formulation des termes de référence et à la réalisation de l'étude de faisabilité et peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet, l'organisme donateur et l'équipe en charge de l'étude de faisabilité.

1. Les femmes et les hommes ressentent-ils un besoin réel pour ce projet? Quelles sont leurs priorités et attentes respectives?
 2. La communauté est-elle disposée et en mesure de participer pleinement au projet, y compris les groupes sociaux économiquement plus faibles, tels que les femmes chefs de ménage?
 3. Quelles formes de contrôle les femmes détiennent-elles sur le fonctionnement continu et adéquat des installations du projet?
 4. La conception retenue est-elle acceptable pour toutes les catégories de femmes en terme de:
 - qualité de l'eau (couleur, goût, odeur, etc.), quantité et sûreté d'approvisionnement
 - accès aux points d'eau, aux latrines
 - facilité d'utilisation et d'entretien
 - acceptabilité esthétique et culturelle?
 5. Les femmes ont-elles besoin d'installations publiques supplémentaires pour
 - la lessive
 - le bain
 - l'abreuvement du petit bétail? Si oui, qui doit être responsable de
 - la conception
 - la construction
 - l'entretien
 - la gestion?
 6. L'utilisation commune des installations risque-t-elle de soulever des conflits entre ou à l'intérieur des groupes et des ménages?
 7. Comment les femmes peuvent-elles utiliser économiquement les surplus d'eau, les déchets ou les gains de temps et d'énergie résultant des nouvelles installations:
 - jardinage pendant la saison sèche
 - pépinières d'arbres
 - compostage
 - éducation
 - groupements de femmes?
- Ont-elles besoin d'aide? Qui bénéficiera des activités économiques additionnelles?

OUTIL N° 13

BESOINS FONDAMENTAUX EXPRIMÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

PCES

No. 3

Série

CONTENU:

Cet outil montre comment l'équipe du projet peut aider la communauté à évaluer ses besoins et identifier des solutions, conjointement avec les services concernés.

APPLICATION:

Cet outil peut aider l'équipe du projet et la communauté elle-même à identifier les besoins et priorités.

PROCESSUS D'ESTIMATION DES BESOINS

Durant le processus de formulation et de mise en oeuvre du projet, l'approche participative met fortement l'accent sur les besoins exprimés par le groupe cible. Souvent, la définition des besoins par le groupe cible conduit à l'expression de besoins additionnels, qui ne peuvent pas être pris en compte par le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Pour augmenter l'acceptabilité du projet et renforcer la dynamisation sociale, l'équipe en fonction doit prêter son assistance à l'exécution d'activités nécessaires en rapport avec ces besoins additionnels.

UNE ÉTUDE DE CAS: MWÉNÉ-DITU, ZAÏRE

Lors d'une réunion avec la population cible et les services locaux, les besoins additionnels suivants ont été identifiés par la communauté:

Priorité	Besoins exprimés
1	Amélioration de l'habitat
2	Amélioration de la nutrition
3	Lutte contre les maladies
4	Facilitation du transport des cadavres au cimetière
5	Protection contre les orages
6	Allègement de la charge de travail des femmes dans les champs
7	Maintien des sources d'eau potable voisines

Avec la participation des services locaux, une liaison d'information directe fut établie entre les groupes cibles et les services responsables. Le principal problème était de traduire les besoins exprimés par la population en une liste de priorités.

QUELLE ASSISTANCE FOURNIR?

L'équipe du projet apporta son aide en organisant une réunion au village, en guidant la discussion, en formulant les besoins exprimés de manière à pouvoir engager les actions nécessaires et en établissant des contacts entre les groupes cibles et les services compétents.

QUE FAIRE?

En règle générale, il convient d'élaborer un concept de développement équilibré, comprenant l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation sanitaire, comme noyau des programmes recommandés, et d'y ajouter des composantes additionnelles, répondant aux besoins exprimés par la population. Il s'agit donc de mettre au point un paquet intégré d'activités. Ceci implique une planification souple en terme de temps et de budget et suppose l'assistance de l'équipe du projet pour la formulation des besoins et la mise en oeuvre des actions requises, pour l'établissement d'un système stable d'information et de communication avec les services concernés et pour la sélection des mesures appropriées à entreprendre. Par le biais du processus de discussion et de solution conjointes des problèmes, l'approche intégrée peut également conduire à une coopération plus étroite entre les divers services au niveau local.

CONTENU:

Cet outil montre à titre d'exemple le profil que peut prendre une unité de PCES. Il examine quel rôle peuvent jouer les différents services et organismes gouvernementaux nationaux. La taille de l'unité (personnel, équipement, budget) dépend des ressources locales disponibles.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet et les services concernés pour définir leurs contributions éventuelles au projet. Il peut être intégré au processus de planification participatif.

ÉTABLISSEMENT D'UNE UNITÉ DE PCES

Pour assurer la mise en oeuvre des mesures de PCES un projet doit être doté d'une unité spéciale.

Il convient de prévoir des arrangements contractuels appropriés pour faciliter l'intégration des structures nationales. Cette intégration doit permettre d'assurer la poursuite des activités après l'achèvement du projet.

DOMAINES D'ACTIVITÉ ET TÂCHES

Quelle que soit sa structure organisationnelle, l'unité de projet doit être capable de se charger des domaines suivants:

- Planification, coordination et suivi
- Formation de base et perfectionnement
- Production de matériel audio-visuel
- Documentation
- Acquisition, entretien et réparation
- Mise en oeuvre des mesures dans la zone du projet avec l'aide d'une ou de plusieurs unités mobiles.

Les tâches concrètes à effectuer découlent des objectifs définis dans le tableau matriciel de planification du projet et des mesures spécifiées pour les atteindre. L'analyse de ces domaines d'intervention dégage un nombre étonnamment grand d'activités à accomplir.

SÉLECTION DU PERSONNEL

Le personnel intervenant directement dans les activités du CSP peut être recruté d'un ou de plusieurs organismes gouvernementaux. Des arrangements contractuels devraient être conclus pour lier ce personnel au projet et assurer la continuité des mesures après l'achèvement du projet.

Dans certains pays en voie de développement, il peut s'avérer nécessaire de recourir à des experts indépendants ou à des spécialistes appartenant à des institutions indépendantes (universités, organisations non gouvernementales, etc.). Il est toutefois essentiel que les activités de communication soient partie intégrante des tâches des ministères et organismes gouvernementaux.

PROFESSIONS

- Directeur de projet
- Spécialiste en communication
- Spécialiste en formation
- Photographe
- Cameraman
- Dessinateur
- Calligraphe
- Technicien du son
- Technicien
- Scénariste
- Commentateur
- Comptable
- Secrétaire (traitement de texte)
- Chauffeur
- Personnel auxiliaire.

COOPÉRATION

L'unité de PCES donne son soutien et son assistance à toutes les activités en cours et prévues. Le suivi du processus participatif de PCES est assuré par un "groupe de suivi multisectoriel", composé des représentants de tous les partenaires: communauté, maître d'oeuvre du projet, administration publique et services gouvernementaux/non gouvernementaux concernés.

OUTIL N° 15

TYPES D'ORGANISATIONS ET DÉFINITION DE LEURS TÂCHES

CONTENU:

L'outil décrit différents types d'organisations et les tâches et activités leur incombant à différents niveaux (du quartier d'habitation aux niveaux nationaux). Il aide à définir les différentes tâches à assumer par chaque organisation.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé de façon optimale au cours de la phase d'organisation du projet pour définir les différentes tâches de chaque organisation. Il peut aussi aider à structurer le processus de planification et de mise en oeuvre. Il peut être employé par les membres participant au processus de planification: consultants, maître d'oeuvre du projet, administration publique, services concernés et représentants des communautés cibles.

Niveau	Type d'organisation	Activités et tâches
Quartier, hameau, section	Groupement d'usagers de l'eau, comité d'usagers d'une borne-fontaine, association de quartier	Gestion des points d'eau communaux. Collecte des redevances pour l'eau. Conseil en matière de tarification. Communication avec les usagers et les organisations de niveau supérieur
Communauté, municipalité	Comité communautaire chargé de l'eau, comité de l'eau, conseil local ou municipal, comité de développement communautaire	Gestion de l'approvisionnement en eau de la communauté. Fixation des tarifs et administration. Organisation et financement de l'entretien. Emploi de la main-d'oeuvre locale. Communication avec les usagers, les organisations de niveau supérieur et les organismes gouvernementaux.
District	Comité de développement du district, comité du district chargé de l'eau, conseil du district chargé de l'eau Services publics (eau, santé, gouvernement local, etc.)	Supervision, conseil et assistance aux organisations communautaires. Organisation de la communauté. Formation en matière d'entretien, d'administration et d'amélioration de l'hygiène dans la communauté. Suivi et évaluation.
Région, zone	Services publics (eau, santé, gouvernement local, etc.)	Supervision du programme, suivi et évaluation. Développement de programmes de formation. Administration des fonds du programme.
Nation	Départements ministériels (eau, santé, gouvernement local, etc.)	Élaboration de programmes et de stratégies, financement, évaluation, législation.

OUTIL N° 16

AUTO-ENQUÊTE COMMUNAUTAIRE (AEC)

PCES

No. 3

Série

CONTENU:

L'outil explique l'importance que revêtent les données sur la communauté. Il montre à l'aide d'un exemple comment une communauté, même analphabète, peut collecter elle-même les données requises et fournit quelques indications sur les principes fondamentaux d'une analyse participative (auto-enquête communautaire).

APPLICATION:

L'outil est important lors du processus de collecte de données au niveau villageois, aussi bien pendant la phase de planification du projet que pendant celle de mise en oeuvre. Il peut être employé par les enquêteurs, par la population de la communauté et par l'expert responsable.

Les projets appliquant PCES s'efforcent de mobiliser une participation communautaire maximum durant toutes leurs phases. Le présent outil expose quelques principes fondamentaux d'une approche d'analyse participative appelée auto-enquête communautaire (AEC).

Parmi les informations requises pour la planification et le suivi d'un projet, les données sur la communauté revêtent une grande importance. L'idée sous-jacente à l'AEC est qu'une simple collecte de données et informations sur la communauté ne suffit pas, mais que cette collecte devrait être effectuée avec ou même par la communauté. L'AEC confère donc une dimension qualitative différente à la collecte des données, puisqu'elle y associe la population cible et l'informe sur la nature des données requises et leurs rapports avec le projet.

AVANTAGES

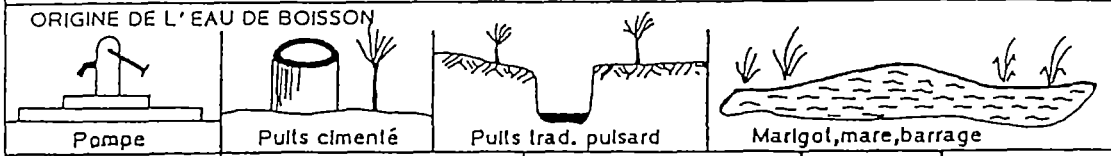
L'AEC implique la participation active de la communauté à la collecte des données sur leur situation présente et les besoins du projet. L'information de la communauté et sa participation active sont deux des avantages de l'AEC. Un autre avantage de cette approche est de faciliter une définition claire des préférences et des contraintes (socio-culturelles). Enfin, cette approche est très favorable à une mise en confiance de la communauté, car c'est elle qui formule ses opinions et ses besoins, sans passer par le "filtre" des experts.

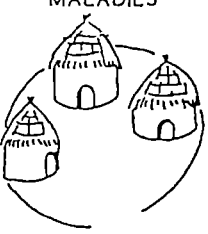
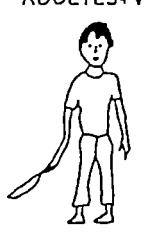





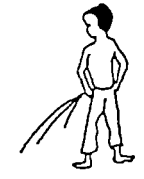

ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE

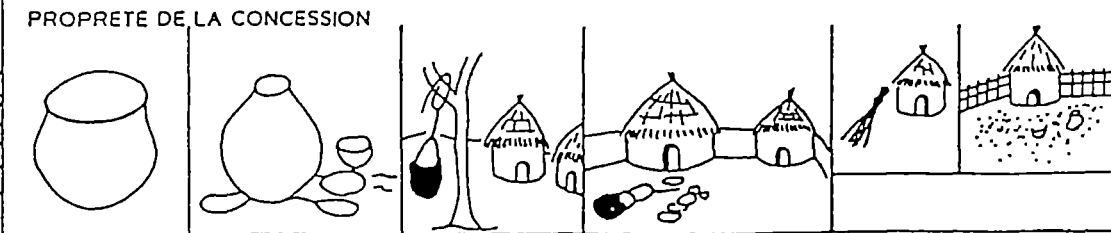
L'exemple qui suit, emprunté d'un document de travail de la KfW, montre comment l'approche classique de collecte de données statistiques par des experts externes peut être remplacée par une approche basée sur la communauté. Le questionnaire est conçu pour des analphabètes, afin d'aider ceux-ci à analyser la situation de santé et d'hygiène de leur propre communauté. L'auto-enquête est suivie par des actions éducatives complémentaires et des initiatives volontaires.

PROJET HYDRAULIQUE VILLAGEOISE EST-BURKINA ONPF/KFW	N° d'ordre village : _____	S1
	Bilan n° : _____	
BILAN SANTÉ FAMILLES ECHANTILLON		Date : _____

Village : _____	Nom du chef de concession _____
Quartier : _____	Concession située a moins de 500 m plus de 500 m du forage <input type="checkbox"/>



MALADIES	ADULTES+VIEUX		ENFANTS		BEBÉS	
						
Personnes dans la concession						
						Aujourd'hui Semaine dernière
						Aujourd'hui Dernière saison
						Aujourd'hui Dernière saison des pluies



BURGEAP/E 11405/B4

OUTIL N° 17

ESTIMATION DES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

PCES

No. 3

Série

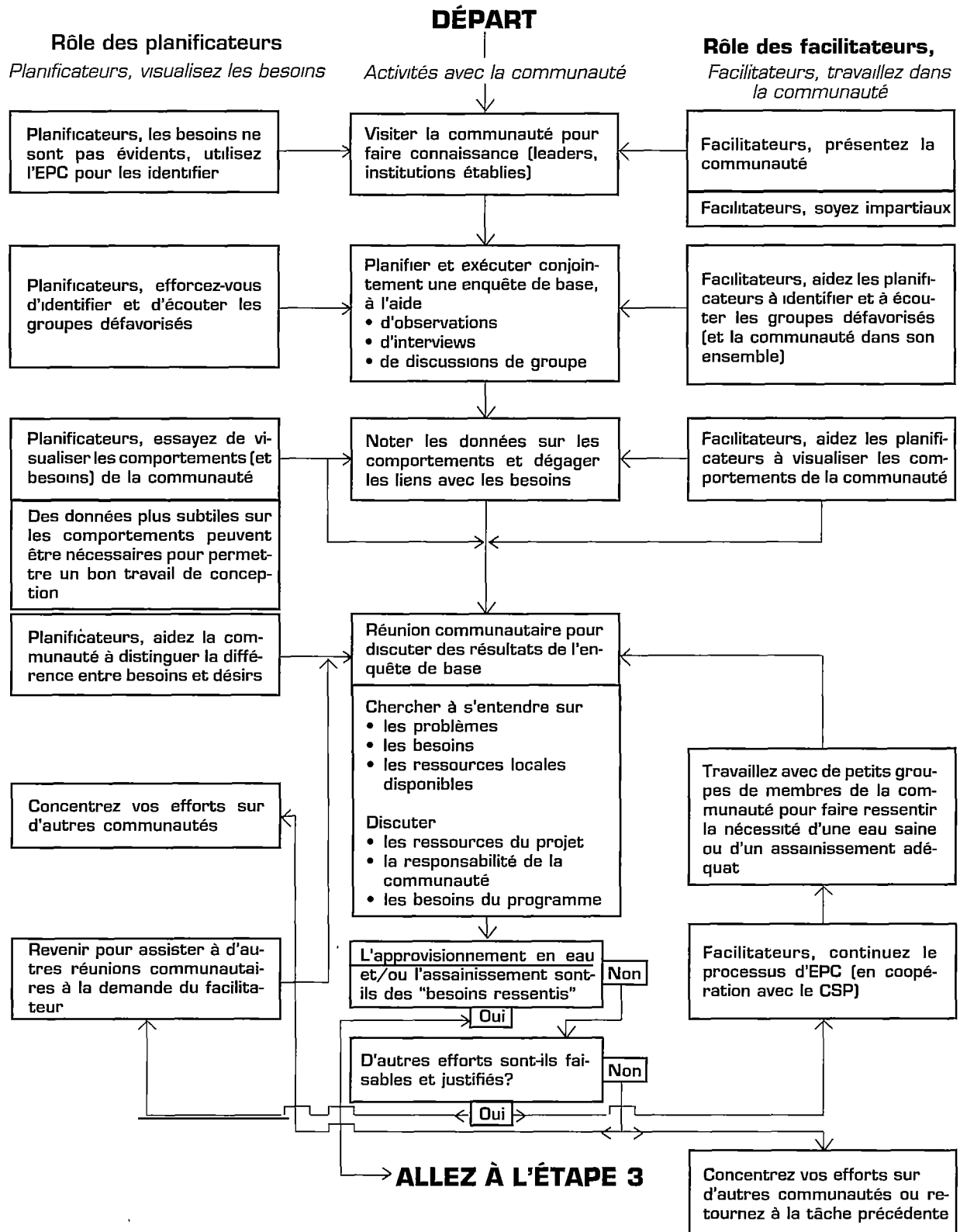
CONTENU:

L'outil démontre combien il est important pour la planification et la mise en oeuvre d'un projet que la population cible définisse elle-même ses problèmes et ses besoins (diagnostic villageois). Il expose quelques règles sur la manière appropriée de recueillir des informations avec et sur la communauté.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé le plus profitablement lors de la formation du personnel du projet (enquêteurs) et lors de l'exécution du diagnostic villageois. C'est une aide utile pour les enquêteurs, l'expert en matière socio-culturelle, le maître d'oeuvre du projet et la communauté.

UTILISER L'ÉDUCATION ET LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRES (EPC) POUR IDENTIFIER LES BESOINS



OUTIL N° 18

FORMES DE COMMUNICATION ET MOYENS AUDIO-VISUELS

PCES

No. 3

Série

CONTENU:

L'outil fournit une liste des formes de communication applicables avec les moyens audio-visuels correspondants et en indique les avantages. Il peut aider à décider quels médias employer à quelle étape du processus de communication.

APPLICATION:

Cet outil doit être intégré au processus de planification du projet. L'équipe du projet et le maître d'oeuvre peuvent y recourir pour la présélection des médias audio-visuels.

Moyens	Avantages	Commentaires	Moyens	Avantages	Commentaires
Radio	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion facile • Possibilité d'atteindre également les analphabètes • Grande variété de formes de présentation 	Thèmes traités devraient être discutés dans des réunions locales et adaptés aux conditions locales	Projections de diapositives avec sonorisation synchronisée	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent être produites sur des sujets et pour des groupes spécifiques • Permettent une présentation graphique des thèmes 	Images et texte d'accompagnement doivent être coordonnés; sans une préparation suffisante et une discussion consécutive, l'effet d'apprentissage est minimal
Télévision	<ul style="list-style-type: none"> • Combinaison son et images permet de traiter des sujets complexes • Haut degré d'attention • Convient pour l'information, la motivation et l'éducation 	Discussions de suivi sur les émissions sont difficiles sans l'aide de systèmes vidéo ou de textes écrits	Diapositives	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de produire, de choisir et de composer des thèmes pour des groupes cibles spécifiques • Possibilité de traiter certains thèmes en profondeur 	Il est essentiel d'éviter les informations redondantes; accorder la priorité aux images détaillées plutôt que globales
Cinéma	<ul style="list-style-type: none"> • Attire toutes les classes sociales 	Ne peut être utilisé qu'indirectement comme moyen éducatif	Affiches	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'atteindre de larges groupes cibles • Possibilité de transmettre rapidement des messages simples • Moyen très efficace par rapport au coût 	<p>Importance d'un choix judicieux des sites d'affichage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de tester soigneusement les affiches au préalable
Journaux	<ul style="list-style-type: none"> • Efficaces pour influencer les opinions et conscientiser • Conviennent pour des explications détaillées • Sont une composante importante lorsque combinés à différents médias 	Possibilité d'obtenir un impact à long terme avec une série d'articles	Expositions	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent être utilisées pour atteindre des groupes cibles spécifiques • Possibilité de couvrir complètement certains thèmes en recourant à divers médias • Représentation graphique avec un large impact 	Possibilité de faire des expositions restreintes, permanentes et mobiles; tendent à être coûteuses
Vidéo	<ul style="list-style-type: none"> • Production en étroite collaboration avec la population cible • Participation/engagement des spectateurs • Bon moyen de documentation • Moyen d'enseignement convenant à des petits groupes 	Lorsque utilisé à des fins éducatives, il est recommandé de combiner avec des brochures et des prospectus	Flip charts	<ul style="list-style-type: none"> • Conviennent pour informer sur des sujets spécifiques • Peuvent être produits localement à peu de frais • Transport facile • Usage varié • Peuvent être facilement combinés à d'autres médias 	Conviennent seulement pour transmettre des informations peu complexes; efficacité dépend de l'habileté de l'animateur
Film	<ul style="list-style-type: none"> • Haut degré d'attention • Forte stimulation émotionnelle • Possibilité d'atteindre un grand public • Moyen pédagogique efficace à impact durable 	Discussions de groupe peuvent facilement y faire suite	Tableau noir	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen traditionnel simple • Peut être utilisé n'importe où • Permet d'illustrer les processus et les étapes d'apprentissage • Illustration directe à l'aide de texte et de graphiques, même en couleur 	La structure et le style du texte et des images sont importants

Moyens	Avantages	Commentaires	Moyens	Avantages	Commentaires
Réunions et conférences	Faciles à organiser	Hiérarchie sociale peut empêcher la participation	Jeux de rôles	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'aborder les thèmes sous différents angles sous forme d'un jeu • Attire l'attention sur les comportements spontanés typiques 	Un traitement consécutif des thèmes abordés est nécessaire
Discussions de groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Echange direct et complexe d'opinions • Procure une vue d'ensemble de la situation et des problèmes 	Domination par certains individus peut poser un problème	Pièce de théâtre	<ul style="list-style-type: none"> • Haute valeur récréative • Stimule l'assistance à faire une analyse critique de la situation 	Éviter de présenter trop de thèmes à la fois
Cartes/ Diagrammes	<ul style="list-style-type: none"> • Illustration des thèmes choisis • Concentration sur les aspects importants 	Groupe cible nécessite une formation préalable	Spectacles de marionnettes et d'ombres chinoises	<ul style="list-style-type: none"> • Haut degré d'acceptation en tant que médias traditionnels • Marionnettes produites localement • Possibilité de bien intégrer l'information dans le contexte culturel et social • Impact renforcé par la combinaison du divertissement à l'apprentissage 	Utilisation des marionnettes et ombres chinoises requiert une certaine familiarité avec la culture locale
Modèles	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration très efficace des processus et des constructions • Encourage l'imitation 	Production difficile et coûteuse; transport problématique	Etudes de cas	<ul style="list-style-type: none"> • Stimule l'initiative si les rapports avec les phénomènes locaux sont perceptibles 	Groupe cible devrait préparer ses propres études de cas
Brochures/ prospectus	<ul style="list-style-type: none"> • Peut être utilisé pour des groupes cibles spécifiques • Permet l'illustration graphique et l'exposé en profondeur des thèmes traités • Facile à combiner avec d'autres médias • Moyen efficace et vivant de communiquer une information durable 	Coût de production relativement élevé; efficacité dépend de la qualité didactique et graphique	Visites domiciliaires	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'établir de bonnes relations personnelles entre agents de terrain et groupe cible • Augmente la participation communautaire • Procure des sources d'information additionnelles 	L'enregistrement des conversations est recommandé Démonstration
			Haut degré d'attention	<ul style="list-style-type: none"> • Encourage et motive le groupe cible à participer • Processus d'apprentissage pratique • Augmente la réceptivité du groupe cible 	Nécessité de distribuer des brochures après la démonstration

OUTIL N° 19

GUIDE POUR L'ÉLABORATION D'AIDES VISUELLES

PCES

No. 3

Série

CONTENU:


L'outil définit des critères pour la production/sélection d'aides visuelles (images, affiches) et donne un exemple d'essai préliminaire de ces aides sur le terrain.

APPLICATION:

Les experts nationaux en matière de formation et les membres de l'unité de projet (en coopération avec le consultant) peuvent utiliser cet outil pour la préparation et la mise en oeuvre de mesures éducationnelles.

GUIDE POUR L'ÉLABORATION D'AIDES VISUELLES

- 1 Faire des images aussi simples que possibles. Plus l'image est simple, plus elle attirera facilement l'attention de l'auditoire sur ce que l'on désire lui communiquer.
- 2 Exclure les détails inutiles mais ne pas simplifier exagérément les images. Les dessins à traits et ombrés sont les plus faciles à reconnaître.
- 3 Ne pas dessiner d'arrière-plan. Ceci risque de détourner l'attention du message essentiel.
- 4 Une image est mieux comprise lorsqu'elle n'a qu'une seule signification bien explicite. Si vous avez plusieurs messages à exprimer, il est préférable d'employer une série d'images.
- 5 Lorsque vous disposez une série d'images ensemble sur une même page ou sur une même affiche, assurez-vous que leur ordre de succession est bien compris. Tout le monde ne regarde pas des images dans le même ordre.
- 6 Illustrez le corps d'une personne en entier et pas seulement en partie. Une image ne montrant qu'une partie du corps (p. ex. la tête, les mains ou les pieds) n'est pas toujours facile à comprendre.
- 7 Les images auront plus de succès si elles montrent des visages, des vêtements et des constructions familières à la population locale.
- 8 Les images représentant des aliments, des animaux ou des objets (tels qu'une cuiller ou une casserole) sont plus difficiles à reconnaître que des images montrant des personnes.
- 9 Utilisez seulement des objets habituels. Ne pas montrer, p.ex., des récipients d'eau inconnus.
- 10 Les images en couleurs sont attrayantes, mais elles ne sont pas plus faciles à reconnaître que les images en noir et blanc.

- 
- 11** Si vous voulez montrer des images à un auditoire, assurez-vous qu'elles sont assez grandes pour être visibles par tout le monde.
 - 12** Évitez de représenter trop grands de petits objets ou de petits animaux. P. ex., si un moustique est dessiné trop grand sur une image, les gens ne reconnaîtront pas l'insecte qui leur est familier.
 - 13** Les objets dessinés en perspective (p. ex. une maison à distance) sont souvent difficiles à reconnaître.
 - 14** N'écrire des mots dans une image (en langue locale évidemment) que si le public peut les lire.
 - 15** Une combinaison de lettres majuscules et minuscules est plus facile à lire que des lettres majuscules seulement.
 - 16** Des symboles, tels que croix, flèches, traits de vitesse, sont difficiles à comprendre lorsqu'ils ne sont pas soigneusement expliqués.
 - 17** Pensez aux coutumes locales. P. ex., certaines couleurs peuvent avoir une signification particulière; certains thèmes peuvent être trop délicats pour être montrés sur des images.
 - 18** Testez toujours les images avant de les utiliser dans des actions d'éducation sanitaire. Demandez à quelques personnes de la communauté de vous dire ce que représente l'image et qu'est-ce qu'elles en pensent. Si vos images se révèlent insuffisamment claires ou si elles ne correspondent pas à ce que vous vouliez exprimer, vous pouvez les modifier.
 - 19** Lorsque vous montrez une image à un public, donnez aux gens beaucoup de temps pour la regarder et pour poser des questions à son sujet.

OUTIL N° 20

PLANIFICATION PARTICIPATIVE DU PROJET

CONTENU:

L'outil décrit les étapes du processus de planification participative en indiquant les réunions communautaires correspondant à chacune d'elles. Il donne également un exemple de l'intrant professionnel à investir dans une réunion communautaire.

APPLICATION:

Dans le cadre du processus de planification et de préparation d'un projet, cet outil peut être utile au maître d'oeuvre national, au consultant, à l'administration et aux services locaux pour effectuer un diagnostic villageois et former le personnel du projet.

LE PROCESSUS PARTICIPATIF

Une succession de réunions avec la communauté:

Identification des problèmes:
Détermination du niveau de changement:
Diagnostic:
Identification des ressources:
Conception des alternatives:

Mise en oeuvre:
Evaluation:

se mettre d'accord sur la formulation des problèmes
parvenir à un consensus sur les services requis
identifier les obstacles antérieurs et actuels
parvenir à un consensus sur les contributions
parvenir à un consensus sur la conception des installations physiques
travailler ensemble
auto-évaluation

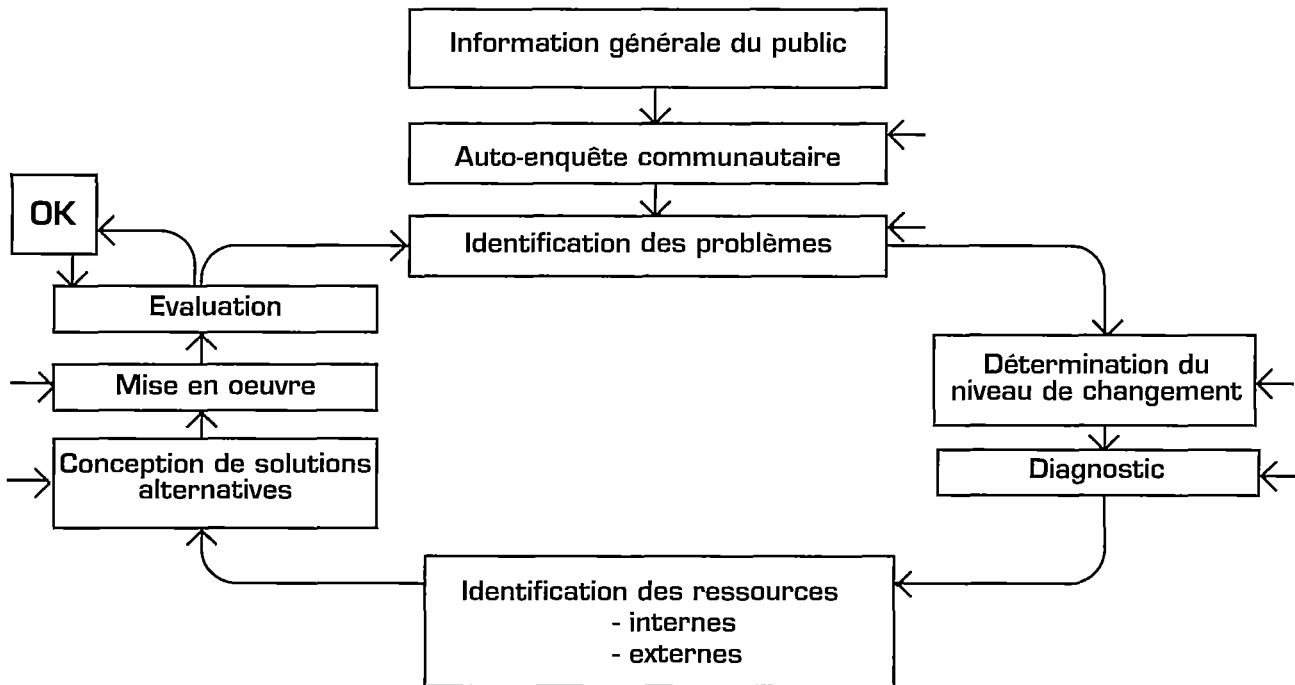


Diagramme: → processus guidé pour la planification participative intrants professionnels

MÉTHODES/TECHNIQUES

L'approche participative doit être soigneusement guidée par des professionnels; ceux-ci doivent apprendre de nouvelles façons de penser et adopter de nouvelles techniques de communication sociale. Le procédé d'analyse exposé ci-après à titre d'exemple a été testé sur le terrain dans des projets d'assainissement rural.

EXEMPLE D'ANALYSE

Cadre: Une réunion villageoise

Durée: Deux heures

Objectif: Mettre les villageois en mesure de définir leurs propres critères de participation communautaire et de comparer ces critères avec leurs propres performances.

PRÉPARATION:

- 1) Réunir 8 à 10 photos différentes, montrant divers groupes de personnes occupées à différentes activités
- 2) Faire 5 à 6 copies de chaque photo

PROCÉDURE:

- 1) Diviser les participants en petits groupes de 5 à 8 personnes.
- 2) Donner à chaque groupe un lot de photos et demander à ceux-ci de classer les photos selon le degré de participation, en allant du plus haut au plus bas degré de participation.
- 3) Inviter chaque groupe à présenter son compte rendu à l'assemblée plénière
- 4) Discuter les comptes rendus en amenant les participants à définir les critères de participation appliqués par leurs groupes respectifs
- 5) Amener les participants à réfléchir sur leur niveau individuel de participation pendant cette activité et comparer avec la liste
- 6) Demander aux participants de comparer le degré de participation de leur communauté au projet communautaire et déterminer comment l'on pourrait renforcer la participation communautaire.

OUTIL N° 21

PLAN D'OPÉRATIONS

PCES

No. 3

Série

CONTENU:

L'outil donne un exemple de plan d'opérations, incluant un calendrier d'exécution et précisant la répartition des responsabilités.

APPLICATION

Il peut aider à suivre et coordonner les différentes activités des membres de l'unité de projet. Il peut donc être un bon outil de gestion pour les dirigeants du projet.

PLANNING DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DES UNITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES *

ACTIVITÉ PRINCIPALE	Personnel responsable	I				II				III				IV			
1 Recrutement/ logement	Coord./ chef	X															
2 Matériels, équipements	-idem-	X															
3 Formation sur le tas	-idem-	X															
4 Plan annuel + budget	-idem-	X															
5 Données de base	chef/ass.	X															
6. Cartographie	Des/chef	X															
7. Conscientisation	Oc/Es	X															
8 Réunions communautaires	Oc/Es	X															
9 Comité d'eau local	Oc	X															
10 Emplacement des bornes fontaines	Oc	X															
11 Assainissement	Oc	X															
12 Education sanitaire	Es	X															
13 Aides audiovisuelles	Es/Coord	X															
14 Agents villageois	Oc	X															
15 Enquête sanitaire	Des/chef	X															
16 Suivi	Des/chef	X															

Coord = coordinateur

Chef = chef de l'USE

Des = dessinateur

Es = éducateur sanitaire

Oc = organisateur communautaire

Ass = assistants pour collecte de données

* Comme un type d'unité de PCES

Référence No 9

© Gouvernement des Pays-Bas, DANIDA

CONTENU:

Cet outil différencie trois catégories de main-d'oeuvre et donne des indications sur la sélection des formateurs et sur les besoins de formation dans différents pays. Il souligne la nécessité de former des agentes féminines pour le travail sur le terrain.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé le plus profitablement par le maître d'oeuvre national du projet, les services concernés et le consultant au cours de la phase d'organisation du projet (sélection du personnel du projet).

Développement et valorisation des ressources humaines

Les principaux déterminants du succès de la participation communautaire résident sans doute dans la sélection de la main-d'oeuvre, sa formation, sa supervision et l'appui logistique qui lui est apporté. Des décisions doivent être prises sur différentes catégories de main-d'oeuvre ayant à assumer des responsabilités spécifiques dans la participation communautaire. On peut distinguer trois catégories de main-d'oeuvre: (1) les agents techniques des services d'eau et d'assainissement, également titulaires de responsabilités en matière d'organisation et d'animation; (2) les agents d'animation non techniques appartenant à l'organisme technique; et (3) les agents d'animation non techniques appartenant à d'autres organismes de développement, travaillant dans des domaines tels que la santé publique ou l'agriculture. Au Malawi et au Guatemala, c'est le premier modèle qui est appliqué. Là, le personnel de terrain du projet a été recruté en raison de ses compétences en communication. Dans le projet Agua del Pueblo, le développement des compétences en éducation sanitaire fait également partie de la formation de base, préalable à l'entrée en fonction. Dans d'autres pays d'Amérique latine et d'ailleurs, les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement établissent souvent, au sein des organisations responsables de l'eau, des unités séparées d'animation dotées de responsabilités spécifiques dans le secteur de la participation communautaire. Dans certaines parties de la Tanzanie, les projets sont exécutés conjointement par des agents de terrain des ministères de l'eau, de la santé et du développement communautaire.

Le choix du modèle se révélant applicable ou le plus efficace par rapport aux coûts est probablement influencé par la structure gouvernementale particulière d'une région ou d'un pays et par sa "culture organisationnelle". Le programme d'adduction d'eau courante au Malawi, p. ex., applique le modèle 1. Ce projet a pris naissance au ministère du Développement Communautaire et des Services Sociaux. Ceci a sans doute facilité la combinaison des activités techniques et sociales et permis au personnel technique d'investir du temps dans l'organisation sociale. Le modèle 2, c'est-à-dire la création d'un service d'animation au sein de la structure technique, permet de combiner une plus grande spécialisation à une coordination plus facile. Mais les projets originaires financés par des donateurs peuvent avoir des difficultés à poursuivre le financement d'un service séparé d'animation, une fois qu'ils deviennent tributaires d'organismes nationaux. C'est pourquoi certains pays préfèrent diviser les tâches de réalisation technique, d'éducation sanitaire et d'organisation communautaire et les répartir entre des services déjà existants (modèle 3). Ceci permet de réduire les coûts, mais rend plus difficile la coordination du travail sur le terrain.

Dans ce contexte, la rémunération et les opportunités de carrière du personnel travaillant dans les projets participatifs d'eau et d'assainissement méritent une attention spéciale. P. ex., la Fondation Internationale du Travail a constaté que la création d'un profil de carrière spécial pour le travail en milieu rural a stimulé les ingénieurs kenyans à se spécialiser dans le domaine des technologies peu coûteuses et des méthodes participatives. Par contre, l'absence de telles opportunités au Malawi a conduit les ingénieurs à se concentrer de plus en plus sur la maîtrise des technologies coûteuses, afin d'assurer leur promotion au sein des ministères.

Dans la plupart des programmes, on avait tendance à choisir des hommes pour animer la participation communautaire. Cependant, il y a également des avantages évidents à recruter des femmes pour effectuer ce travail, car celles-ci peuvent communiquer plus facilement avec les femmes de l'endroit et les aider à organiser leur participation au projet. En Guinée Bissau, c'est une équipe masculine/féminine qui a été formée. Au Zimbabwe et en Zambie, des efforts particuliers ont été engagés pour intégrer dans divers départements ministériels des agents féminins d'organisation communautaire. Dans les pays où les femmes mènent une vie retirée, le recours à des agents féminins s'est avéré essentiel pour obtenir un engagement positif des femmes dans les projets.

Un certain nombre de pays ont mis au point, pour les agents s'occupant d'approvisionnement en eau et d'assainissement, des manuels spécialisés couvrant également la participation communautaire. L'un des premiers ouvrages de ce genre a été publié par le Ministère thaïlandais de la Santé publique en 1957 et a jeté une base solide pour toutes les organisations de santé communautaire mises en place par la suite. En Colombie, en Equateur et au Malawi, des manuels ont aidé à intégrer les procédures de participation communautaire dans les structures gouvernementales et sont utilisés dans les programmes de formation. L'OMS a préparé récemment un guide pour l'élaboration de programmes de formation et de manuels à l'intention des animateurs communautaires.

Des stratégies de formation en vue de préparer le personnel à ses responsabilités en matière de participation communautaire influenceront fortement leur performance sur le terrain. Les cours magistraux, tels qu'ils sont dispensés au niveau universitaire, sont souvent inappropriés pour développer les capacités requises dans le domaine de la participation communautaire. Il faut à la fois motiver les stagiaires, développer chez eux des compétences en communication fonctionnelle et du savoir-faire spécialisé en organisation et éducation communautaires.

Une formation axée sur le développement des compétences est plus appropriée que la formation traditionnelle orientée vers l'apprentissage de sujets et de faits. Une attention particulière doit être accordée à la relation existant entre les organismes employant les agents de terrain pour la participation communautaire, les institutions responsables de la formation de ces derniers et les institutions locales directement responsables de l'exécution des projets. Un objectif-clé est d'assurer que le contenu de la formation corresponde aux capacités requises pour le travail sur le terrain. Ces questions sont traitées en particulier dans les études de cas du Malawi, du Guatemala et des Philippines.

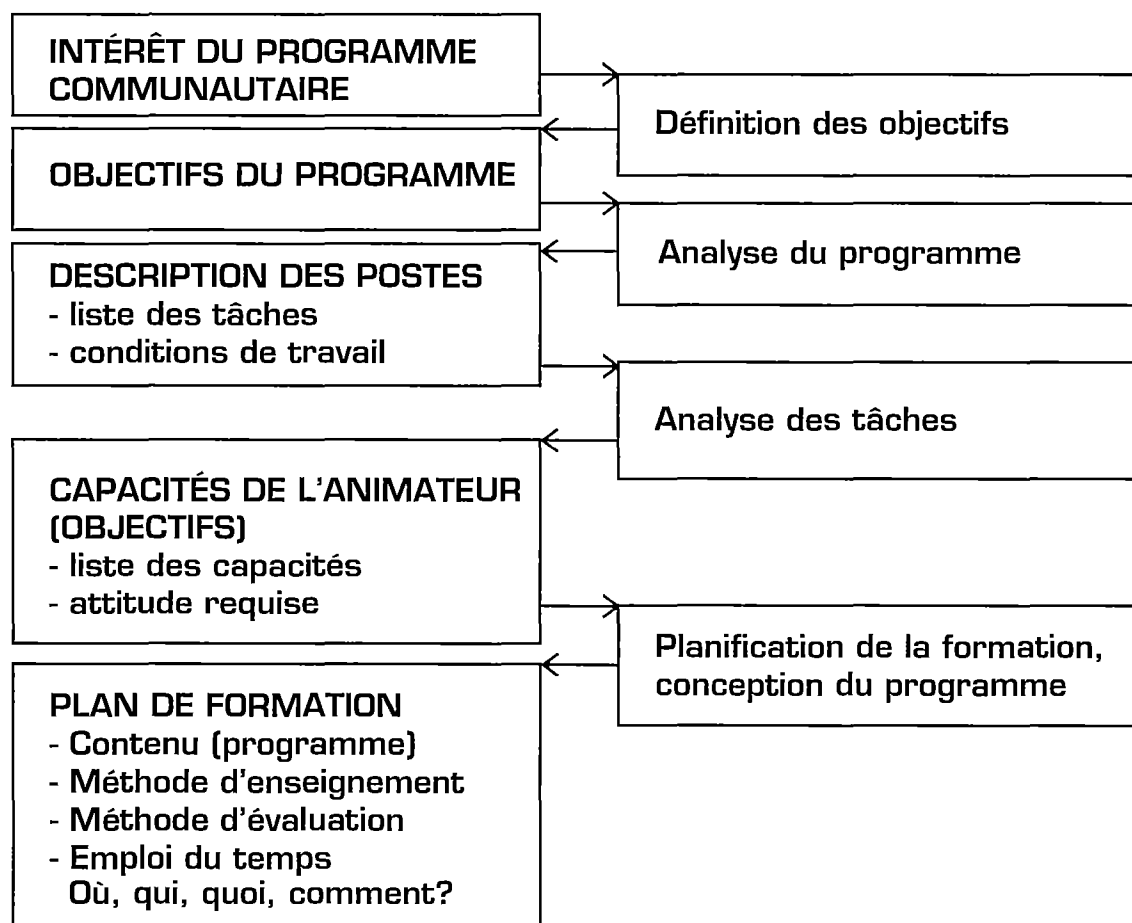
OUTIL N° 23**FORMATION DES ANIMATEURS
COMMUNAUTAIRES DANS LES PROJETS D'AE/E****CONTENU:**

Cet outil fait ressortir la pertinence des programmes de formation axés sur les tâches à remplir et adaptés aux connaissances et expériences des stagiaires, aux objectifs du projet et aux besoins de la population.

APPLICATION:

Au cours de la phase de planification du projet, le maître d'oeuvre, les experts nationaux en matière de formation et le consultant peuvent s'y référer lors du choix des méthodes d'enseignement à appliquer et des tâches à couvrir et lors de la sélection et de l'essai préliminaire des matériels didactiques sur le terrain.

Êtes-vous en train de lancer un nouveau programme ou avez-vous déjà un programme en cours d'exécution? Dans l'un et l'autre cas, la première démarche à faire, en planifiant votre cours de formation, est de réfléchir sur les objectifs de votre programme et sur les moyens les plus efficaces de les atteindre. Le plan de votre cours de formation découle du plan de votre programme selon la démarche suivante:



Vous devez prévoir l'organisation du cours, c'est-à-dire préparer:

- un plan général du cours;
- un emploi du temps spécifiant quand et où les étudiants apprendront les aspects théoriques et pratiques;
- les méthodes employées pour évaluer les aptitudes et performances des étudiants comme condition préalable à leur emploi en tant qu'animateurs;
- des plans de cours spécifiques, des matériels écrits et des manuels.

Descriptif des postes

Nous vous recommandons de préparer un manuel répertoriant les tâches de l'animateur et réunissant des informations détaillées que l'animateur devra consulter et non mémoriser. Il peut s'agir d'informations techniques, de procédures standardisées pour mettre sur pied un comité communautaire, etc. Utilisez un langage simple que tous les animateurs peuvent comprendre. Incluez des spécimens de documents formels utilisés par les animateurs, p. ex. une requête pour la fourniture d'un système d'approvisionnement en eau ou des actes de donation ou d'achat d'un terrain.

Spécifiez ce que l'animateur est supposé faire, avec autant de détails que possible, n'incluez cependant que ce qu'il est réaliste d'attendre de lui: ne surchargez pas l'animateur d'instructions qu'en réalité il ne pourra guère respecter, faute de temps, ou qu'il ne pourra pas exécuter correctement par manque de capacité. Vous pourrez ensuite organiser le cours de formation autour des thèmes couverts dans le manuel. Le formateur explique et développe chaque thème et donne aux stagiaires l'opportunité de voir comment sont accomplies les tâches avant qu'ils n'aient à les appliquer eux-mêmes.

Vous ne pouvez écrire un manuel bien étoffé pour votre programme qu'après avoir exécuté celui-ci pendant un certain temps. Et même dans ce cas, vous devriez prévoir une marge pour des adaptations et améliorations subséquentes, à mesure que s'enrichissent vos connaissances et expériences. Au bout d'un certain temps, vous saurez exactement quelles sont les tâches et méthodes de travail qui réussissent le mieux dans votre situation. Au moment d'entamer un nouveau programme, ce chapitre peut vous fournir des suggestions pour déterminer le contenu d'un manuel préliminaire si vous choisissez des thèmes applicables à votre contexte.

Les enseignants devraient être associés à la préparation du programme de formation, qu'il s'agisse d'un nouveau cours ou de l'amélioration d'un cours déjà existant. En dispensant leur enseignement, ils devraient toujours penser aux moyens d'améliorer les programmes.

Plan général du cours

1. Divisez le cours en éléments plus petits. Basez le plan du cours sur les tâches de l'animateur au lieu d'enseigner des sujets théoriques indépendamment du travail pratique. Par conséquent, éviter de suivre l'exemple suivant.

Exemple d'un mauvais plan de cours

	<u>Heures</u>
Sociologie	90
Microbiologie	30
Psychologie	60
Hygiène	60
Méthodes d'enquête	60
Construction	150
Communications	100
Technique I	210
Technique II	220
Travail communautaire I	120
Travail communautaire II	345

Dans cet exemple, l'enseignement des faits est séparé de toute application pratique. Les matières, présentées dans le cadre rigide de cours magistraux d'une heure, risquent de demeurer trop théoriques et les étudiants, ne pouvant en percevoir la pertinence, les oublieront rapidement et ne retiendront qu'un savoir ponctuel pour répondre aux questions d'examen, mais ils n'acquerront pas les connaissances nécessaires à leur travail.

Un meilleur plan, basé sur les tâches à accomplir, pourrait se présenter comme suit:

Travail communautaire


- Consultation
- Travail avec les groupes
- Travail avec les leaders
- Organisation des contributions
- Négociations avec les factions
- Intégration des femmes

Construction

- Approvisionnement en eau
- Latrines
- Formation de la population locale
- Supervision

Entretien

- Approvisionnement en eau
- Latrines
- Formation des agents d'entretien
- Conception



Selon ce plan, le cours tout entier est conçu pour doter les étudiants des compétences nécessaires. La théorie est apprise en même temps que la pratique, ce qui donne beaucoup plus de sens à l'apprentissage. L'emploi du temps peut être plus flexible, consacrant de plus longues périodes au travail dans un projet.

Emploi du temps: apprentissage en classe et exercice pratique

La plupart des cours réservent trop de temps à l'enseignement théorique en classe. Il faudrait au contraire donner aux étudiants beaucoup plus de temps et de possibilités pour pratiquer leur savoir-faire, utiliser leurs mains, prendre des décisions et communiquer avec les gens. Il faut du temps et des efforts pour organiser cet apprentissage pratique, indispensable aux étudiants. Ceux-ci doivent faire l'expérience du travail dans la communauté, loin de l'école.

OUTIL N° 24

IMPLICATIONS POUR LA GESTION DU PROJET ET L'ÉVALUATION

CONTENU:

Cet outil décrit le cadre approprié pour une conception et une gestion participatives viables des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

APPLICATION:

Les décideurs nationaux et internationaux, le maître d'oeuvre du projet et le consultant peuvent l'utiliser pour planifier la conception et la gestion d'un projet participatif.

VIABILITÉ

La redéfinition de la participation est un point de départ nécessaire pour toute stratégie axée sur la viabilité: la participation est pour les communautés un processus d'apprentissage de la maîtrise de la technologie, du changement et du développement. C'est une composante nécessaire de tout projet d'approvisionnement en eau qui s'est fixé pour objectif d'assurer l'entretien des installations et leur viabilité à long terme.

L'ampleur du changement expérimenté par la communauté qui se charge de la gestion et de l'entretien des nouveaux points d'eau est l'indicateur-clé du succès et de la viabilité à long terme d'un projet.

PROCESSUS DE GESTION PARTICIPATIVE LOCALE (PGPL)

Le PGPL se concentre sur trois éléments principaux: identification des systèmes locaux de gestion, reconnaissance et négociation du contrôle local et établissement de systèmes d'information à deux sens. Pour appliquer ce processus reproductible, le décideur compétent de l'organisme donateur et le projet doivent planifier, mettre en oeuvre et gérer chacun de ces trois éléments pour pouvoir assurer la viabilité des projets. Les implications spécifiques du PGPL doivent être documentées et évaluées sur le terrain, au niveau de la mission d'assistance dans le pays et du siège central pour un certain nombre de projets dans différents secteurs. C'est ainsi que le processus de gestion des projets coopératifs et participatifs pourra atteindre la consistance et la prévisibilité qu'ils ne possèdent pas encore pour le moment.

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les projets d'équipement technique, qui mettent l'accent sur le couple intrants-extrants, réclament des outils d'évaluation permettant de mesurer le résultat ou l'efficacité de la fourniture de produits tangibles. Les projets visant à responsabiliser les groupes-cibles et à assurer la viabilité des réalisations réclament des outils d'évaluation permettant d'établir comment et dans quelle mesure la communauté a développé ses connaissances et augmenté sa capacité de résoudre ses problèmes; la mesure et l'analyse de cet apprentissage en termes de capacité de gestion et d'entretien indiquent si le projet est sur la voie du succès ou non. Les évaluations focalisées sur l'évolution des faits et des capacités, permettant de procéder à des ajustements tout au long de la durée du projet, doivent être menées de façon coopérative et participative par des collaborateurs travaillant au sein du projet et doivent commencer dès le début de celui-ci.

TECHNIQUES D'ÉVALUATION

Les techniques d'évaluation participatives des projets mettent l'accent sur un échange d'informations à deux sens et sur la responsabilité et le contrôle local. L'objectif majeur est de permettre à la communauté d'élaborer et de mettre en oeuvre sa propre évaluation du projet. Dans certains cas, les communautés peuvent concevoir et administrer leur propre questionnaire avec la possibilité de transmettre les informations au projet sous une forme verbale dans le cadre d'ateliers de travail. Dans d'autres cas, les communautés travaillent avec un évaluateur qui leur est détaché et conçoivent et exécutent ensemble un atelier, au cours duquel la communauté discute et analyse les hypothèses, implications et impacts du projet. L'information et l'apprentissage découlant de ces efforts permettent l'émergence des perspectives "externes-internes".

ACTIVITÉS NÉCESSAIRES

Pour mesurer la capacité des projets à perdurer, les agents de développement doivent s'efforcer d'identifier des indicateurs rigoureux et acceptés, permettant de mesurer l'acquisition de connaissances, le renforcement des capacités et l'expansion du développement centré sur la responsabilisation et le contrôle local et non sur l'initiation et la dépendance.

Assurer la viabilité du projet implique pour les décideurs de l'organisme donateur de réserver dans le schéma organisationnel une place centrale au processus d'apprentissage participatif au niveau local, au même titre que les domaines prioritaires actuels que sont la gestion organisationnelle et l'expertise technique. Ceci implique la nécessité de reconsidérer les politiques organisationnelles à long terme de l'institution donatrice et ses procédures opérationnelles de court terme.

CONTENU:

Cet outil souligne l'importance de la participation des femmes à la mise en oeuvre des projets et montre la nécessité de former et d'organiser des représentantes féminines au niveau des communautés.

APPLICATION:

Cet outil peut être utilisé pendant la phase de mise en oeuvre pour établir la participation des femmes aux mesures du projet. Il revêt de l'importance pour la communauté, le personnel du projet et les services locaux.

Bien que la littérature sur ce sujet contienne pas mal de témoignages sur l'exclusion des femmes de la planification locale, elle suggère néanmoins plusieurs mécanismes permettant de renforcer leur participation à ce processus, à savoir: promouvoir la participation des femmes aux réunions, stimuler une communication à deux sens, choisir et former des représentantes féminines, former et renforcer des organisations féminines parallèles.

Promotion de la participation des femmes aux réunions

La première condition est que les leaders villageois soient conscients de la valeur de l'engagement des femmes dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement et soutiennent leur participation. Les réunions devraient être tenues à des heures et à des lieux convenant aux femmes, et celles-ci devraient être informées et encouragées à y assister aussi bien par l'intermédiaire d'hommes que de femmes, p. ex. par les autorités villageoises et les organisations féminines. Il s'est avéré très efficace d'organiser, en outre, une réunion séparée avec les femmes locales pour discuter plus en détail des questions de planification en rapport avec leurs responsabilités et connaissances. Des efforts particuliers doivent être faits pour intégrer les femmes pauvres qui, bien souvent, ne sont pas représentées dans les organisations féminines. Des délégations ou des réunions de quartier peuvent être utiles à cet égard, étant donné que les ménages pauvres et riches habitent souvent différentes sections des localités. Les petites réunions de quartier facilitent également la participation des femmes.

Renforcement de la communication à deux sens

Comme déjà évoqué, les informations sur le projet peuvent ne pas atteindre les femmes assistant aux réunions, à moins d'utiliser la langue locale et de disposer les sièges de façon à ce que les femmes puissent participer à pied d'égalité avec les hommes. Les réactions des femmes comme des hommes peuvent être favorisées par l'attitude de l'animateur de la discussion et aussi par une discussion préalable avec les femmes. Une pause pendant la réunion peut permettre aux femmes de discuter certains points entre elles, et il peut leur être également utile de recourir à un porte-parole pour exprimer leur opinion.

Les femmes éduquées de l'endroit, telles que les sages-femmes, les infirmières et les institutrices, peuvent faire fonction d'intermédiaires, à condition évidemment qu'elles discutent des thèmes en question avec les femmes concernées. Leur statut professionnel rend leur engagement plus acceptable auprès des leaders masculins dans les sociétés pratiquant la ségrégation des sexes. En Amérique latine, les institutrices ont souvent joué un rôle important dans les projets d'adduction d'eau rurale comme animatrices locales et porte-parole. Le même rôle peut être joué par les représentantes des organisations féminines locales, telles que les clubs des femmes et les sections féminines de partis politiques. L'utilisation de maquettes, de photographies et de dessins des installations proposées peut se révéler également un moyen efficace pour stimuler les femmes à participer à la prise de décision et à formuler leurs idées.

Sélection et formation de représentantes féminines

Le choix devrait porter sur des femmes représentant les intérêts de différents groupes socio-économiques de la communauté et ayant suffisamment de temps et de mobilité pour mener à bien leur mission. Leur position doit être respectée aussi bien par les hommes que par les femmes et elles devraient être appuyées par leurs familles. Les femmes célibataires sont souvent choisies à cause de leur plus grande liberté de mouvement. Une forte personnalité et une certaine expérience de l'organisation sont également des avantages. En raison des différences considérables qui peuvent exister sur le plan socio-culturel, les femmes locales sont les mieux placées pour choisir judicieusement leurs représentantes. Leur participation est souvent mieux acceptée si la répartition des responsabilités suit les usages déjà existants, p. ex. si les femmes membres des comités de l'eau sont également responsables des questions sanitaires.

Lorsqu'il y a deux ou plusieurs femmes dans un comité, celles-ci peuvent se soutenir mutuellement. Il peut être utile également qu'un animateur ou, de préférence, une animatrice soit présente lors des premières réunions. Dans bien des cas, cependant, les représentantes féminines nécessiteront une formation spéciale, en particulier pour s'exercer au leadership, acquérir plus d'assurance et s'entraîner à communiquer avec les personnes qu'elles représentent. Pour que les hommes ne se sentent pas négligés, il faudra qu'eux aussi puissent bénéficier de ce type de formation.

Organisations féminines parallèles

Une seconde option pour renforcer l'engagement des femmes, spécialement dans les régions où l'on sépare les questions considérées spécifiquement féminines et masculines, est de créer des organisations parallèles. Ceci peut se faire par le biais d'organisations féminines déjà existantes.

Dans certaines parties de la Mélanésie et de l'Afrique de l'Ouest p. ex., les organisations féminines ont une longue tradition et jouissent d'une autorité considérable dans les domaines relevant habituellement des femmes, tels que la santé, l'hygiène, l'embellissement du village et le financement d'activités féminines (associations d'épargne et de crédit).

A Tonga, les femmes locales boycottèrent un projet d'assainissement parce qu'elles avaient été exclues volontairement de la discussion des résultats de l'enquête communautaire et de la planification d'un programme d'action villageois par le comité des hommes. Dans une communauté voisine, l'organisme put mener à bien un projet d'adduction d'eau courante et d'assainissement, atteignant une couverture totale des besoins en latrines et un entretien satisfaisant des installations, en y associant aussi bien le comité féminin de santé que les comités masculins de l'eau et de l'agriculture. Cet exemple stimula 18 villages à adhérer au projet. Dans d'autres cas, des organisations féminines ou des comités de femmes furent établis avec l'aide d'agents féminins et avec le support des hommes de l'endroit.

Une autre méthode employée efficacement dans les sociétés pratiquant la ségrégation des sexes mais où les femmes ne vivent pas isolées, est de contacter les femmes sur leurs lieux de travail, en particulier lorsqu'elles n'ont pas le temps de se rencontrer ailleurs. Ces approches ne conviennent sans doute pas dans les régions où les femmes vivent confinées chez elles et où leurs contacts sociaux sont limités au cadre familial. Dans de tels cas, l'organisme peut recourir à des intermédiaires ou à des agentes de développement pour effectuer des visites domiciliaires et organiser des réunions chez les leaders féminins locaux.

CONTENU:

L'outil expose les avantages (et inconvénients) d'un diagnostic communautaire. Il fournit quelques indications expliquant comment les agents communautaires/sanitaires peuvent conduire un diagnostic communautaire.

APPLICATION:

Il peut être utilisé par l'équipe du projet pour l'exécution du diagnostic communautaire de même que par les experts chargés de la formation des agents communautaires/sanitaires.

Diagnostic communautaire - qui en profite?

Théoriquement, un diagnostic communautaire est une analyse effectuée par une collectivité sur les problèmes qui affectent le plus sa population. Mais attention! Le terme diagnostic communautaire est également employé dans une acception bien différente par plusieurs grands programmes de santé. Pour ceux-ci, en effet, le terme signifie une enquête détaillée à réaliser par les agents sanitaires dans leurs communautés respectives après l'achèvement de leur formation. Les informations collectées lors de ces enquêtes servent souvent les besoins des autorités sanitaires mais signifient très peu pour la population concernée.

Lorsqu'on demande à un nouvel agent sanitaire de mener une enquête communautaire longue et compliquée, on risque tout d'abord de lui attirer l'hostilité de la population. En effet, beaucoup de gens n'aiment pas ou se méfient des enquêtes. Ceci est particulièrement vrai pour les plus pauvres des pauvres, qui font sans cesse l'objet d'études mais voient rarement une réelle amélioration de leur sort.

Quand est-il opportun de collecter des informations?

Bien que ce soit souvent une erreur de commencer par une enquête communautaire détaillée, il peut y avoir des cas où l'agent sanitaire et la population de la communauté désirent collecter des informations spécifiques. Par exemple:

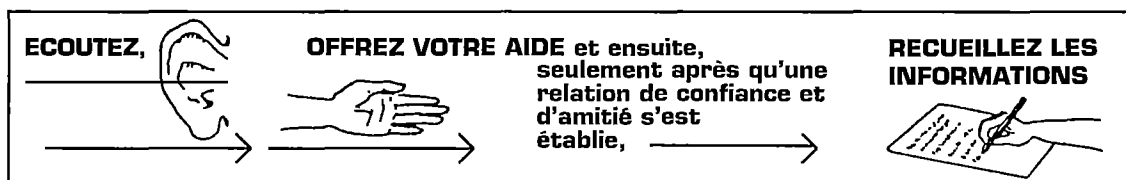
- Les gens peuvent souhaiter savoir s'il y a beaucoup d'enfants ayant un poids en dessous de la normale (sous-alimentés) et donc plus à risque de tomber malade.
- Ils peuvent vouloir vérifier si les bébés nourris au biberon dans leurs villages souffrent plus souvent de diarrhée que les bébés nourris au sein.
- Ils désirent savoir si une activité particulière dans le domaine sanitaire produit effectivement des résultats. P. ex. dans un village projetant une campagne d'éradication de la malaria, les gens peuvent procéder à une enquête avant le début de cette campagne pour savoir combien de personnes souffrent de fièvre et de frissons. Ensuite, après que tout le monde ait participé à la campagne, en aménageant des rigoles de drainage, en utilisant des moustiquaires et en se faisant soigner à un stade précoce, les villageois peuvent mener une seconde enquête pour comparer les résultats.

Etant donné que les enquêtes révèlent souvent des résultats que l'on ne remarquerait pas autrement, elles peuvent aider à renouveler l'enthousiasme des groupes cibles et les stimuler à poursuivre une activité (ou à arrêter ou modifier cette activité si elle est inefficace).

Suggestions pour la collecte d'informations sur la communauté

Il n'existe ni de règles universelles ni d'approche "juste" pour collecter les informations requises dans une communauté. Cependant, plusieurs programmes centrés sur les populations cibles ont permis de dégager les suggestions suivantes:

1. Allez voir les gens chez eux et apprenez à les connaître mais ne commencez pas par une enquête. Les informations obtenues par des visites amicales et informelles sont souvent plus véridiques et plus utiles. Ecoutez d'abord les besoins et opinions des gens.



2. En recueillant les informations, essayez de découvrir quels sont les problèmes que les gens considèrent les plus importants ou désirent résoudre les premiers. Demandez-leur de suggérer des solutions.
3. Demandez seulement des informations qui ont un sens (et pas seulement parce qu'on vous a dit de les collecter). Assurez-vous que vous comprenez pourquoi l'information est nécessaire et que les gens le comprennent aussi. P. ex., avant de peser des enfants, soyez sûr que les parents comprennent pourquoi vous le faites.
4. Associez la population locale à la collecte des informations. Assurez-vous que les études ne sont pas faites sur les gens mais par les gens.
5. Lorsque vous menez une enquête ou un diagnostic communautaire, évitez si possible de prendre avec vous des questionnaires écrits. Evitez d'écrire des notes pendant qu'une personne vous parle. Ecoutez attentivement, retenez autant que possible et écrivez vos notes plus tard. Soyez toujours franc et ouvert en ce qui concerne le but de votre visite.
6. Efforcez-vous de faire de l'enquête une expérience d'apprentissage et d'exploration pour vos interlocuteurs. Essayez de poser des questions qui ne recherchent pas seulement une information mais qui incitent les gens à penser et à considérer les choses sous un angle nouveau.
P. ex., au lieu de demander simplement: "combien de membres de votre famille savent lire?", ajoutez, "quels avantages y a-t-il à savoir lire et écrire?" "L'école apprend-elle à vos enfants ce dont ils ont le plus besoin?" "Sinon, qui le fait?"
7. Observez les gens soigneusement. Vous pouvez apprendre autant en observant la façon d'agir des gens qu'en posant des questions. Apprenez à regarder et à écouter.
8. Soyez prudent lorsque vous donnez des conseils aux gens, en particulier en ce qui concerne leurs attitudes et habitudes. Souvent, il est préférable de raconter une histoire sur la manière dont d'autres ont résolu un problème analogue en essayant une nouvelle méthode. Et donnez vous-même le bon exemple.

OUTIL N° 27

OPTIONS POUR UN SYSTÈME COMMUNAUTAIRE DE FINANCEMENT DE L'ENTRETIEN

CONTENU:

L'outil présente différents critères pour le choix d'un système adéquat de financement de l'entretien des installations d'AEE. Un système de financement adopté d'un commun accord est un élément majeur pour assurer la viabilité des installations d'AEE.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le maître d'oeuvre, l'équipe du projet et la communauté bénéficiaire pour établir un système de financement de l'entretien des installations d'AEE, qui soit approuvé par toutes les parties concernées.

PRINCIPALES QUESTIONS POUR LA PRISE DE DÉCISION SUR LE FINANCEMENT DE L'ENTRETIEN AU NIVEAU VILLAGEOIS

Questions à discuter	Options offertes au village
Quels sont les coûts à prévoir au budget?	Rémunération des agents d'entretien/ Mécaniciens villageois Outils et pièces de rechange pour réparations Remplacement des pompes manuelles Agrandissement du système
Quels fonds utiliser?	Fonds villageois Contributions volontaires Paiements réguliers des usagers
Quels tarifs fixer?	Tarif uniforme (prix égal pour tous) Tarif progressif (échelonné en fonction du bénéfice/de la capacité de paiement)
Comment collecter l'argent?	Collecter des fonds lors de pannes Prélever de l'argent d'un fonds villageois Réserver une partie du fonds villageois pour établir un fonds séparé affecté à l'eau Percevoir régulièrement les contributions des ménages
Quand collecter l'argent?	Tous les mois Au début de l'année budgétaire Après la récolte
Qui doit collecter l'argent?	Le comité villageois de l'eau Le groupement d'usagers de la pompe manuelle Les leaders communautaires
Comment garder l'argent?	Compte du village Compte du secteur de l'eau Qui a droit de signature?
Comment administrer les fonds?	Récépissés pour comptabilité Contrôle financier Feed-back des usagers
Qui administre les fonds?	Le comité villageois de l'eau Le comptable villageois
Comment rémunérer les agents d'entretien/ou les mécaniciens locaux?	A la tâche Par mois Par an Après la récolte En espèces/en nature

OPTIONS POUR UN SYSTÈME COMMUNAUTAIRE DE FINANCEMENT DE L'EAU

	Quoi?	Quand?	A quelle fin?	Qui organise?	Comment?
FONDS COMMUNAUTAIRES	Contributions volontaires	Dans les communautés habituées à collecter des fonds, disposant de revenus saisonniers et ayant une bonne connaissance et un bon contrôle des paiements, collecte selon la capacité et les bénéfices des ménages	Contributions financières à la construction, contributions occasionnelles plus importantes pour l'entretien et les réparations des systèmes simples avec points d'eau publics	Leadership traditionnel, organisations bénévoles, p. ex groupements féminins, organisations d'utilisateurs d'un point d'eau	Les objectifs sont fixés et les fonds collectés périodiquement lors de réunions, de visites domiciliaires, de foires etc. Les fonds sont collectés à l'avance ou sur besoin
	Revenu général de la communauté	Dans les communautés possédant leurs propres sources de revenu et un approvisionnement en eau avec des installations publiques	Entretien annuel et réparations, contributions financières à la construction, amortissement et extension là où c'est possible	Gouvernement local, comité ou sous-comité communautaire de l'eau	Affectation de fonds sur la base des coûts estimés et du revenu annuel net de la communauté, réduction des coûts ou création de revenus là où c'est nécessaire
	Fonds coopératif	Approvisionnement en eau entrepris et financé par une coopérative de production ou un fonds rotatif villageois, pas de paiements directs pour l'eau utilisée	Entretien annuel et réparations, remboursement du prêt pour la construction, amortissement et extension là où c'est possible	Comité exécutif de la coopérative, comité ou sous-comité communautaire de l'eau	Affectation de fonds sur la base des coûts estimés et des revenus provenant des activités de la coopérative et/ou des cotisations de ses membres, réduction des coûts ou création de revenus là où c'est nécessaire
PAIEMENTS DES USAGERS	Tarifs uniformes	Les familles ont leurs branchements privés ou partagent un branchement collectif avec un groupe social bien défini, ont un revenu assez sûr et bénéficient d'un service plus ou moins égal	Remboursement du prêt communautaire à la construction, entretien annuel et réparations, amortissement et extension là où c'est possible	Comité ou sous-comité de l'eau, conseil de la coopérative des usagers de l'eau, gouvernement local, comité des usagers d'un point d'eau	L'organisme exécutant le projet propose sur une tarif initial à approuver par les usagers, les paiements sont collectés et administrés par les organisations locales s'occupant de l'eau
	Tarifs progressifs	Dans les communautés accusant des différences substantielles dans leur consommation d'eau et dans leurs revenus et un esprit communautaire assez fort pour permettre de diviser les ménages d'utilisateurs en différentes catégories de contribuables	Remboursement du prêt communautaire à la construction, entretien annuel et réparations, amortissement et extension là où c'est possible	Organisation communautaire de l'eau avec l'aide des animateurs et autres experts en sciences sociales assistant l'organisme exécutant le projet	Les usagers disposant d'un branchement privé sont classés en catégories à haut et bas tarif, en recourant à des indicateurs locaux de consommation d'eau et de richesse; les usagers partageant un branchement collectif peuvent payer un tarif individuel inférieur ou équivalent
	Systèmes mixtes	Dans les communautés accusant de grandes différences dans les capacités de paiement et les consommations d'eau, et comptant des ménages à revenus faibles et élevés vivant dans des sections séparées	Remboursement du prêt communautaire à la construction; entretien annuel et réparations; amortissement et extension là où c'est possible	Le service public de distribution d'eau avec le comité ou le sous-comité communautaire de l'eau	Les excédents ou les revenus provenant des branchements privés sont utilisés pour financer les coûts des branchements publics dans les sections plus pauvres
	Compteurs d'eau	Dans les grandes communautés disposant de ressources d'eau limitées et d'une administration efficiente	Remboursement du prêt communautaire à la construction; entretien annuel et réparations, amortissement et extension là où c'est possible	Service public de distribution d'eau ou organisations communautaires responsables de l'eau	Lecture des compteurs, facturation et collecte des redevances par différents agents ou paiement par l'intermédiaire de banques, à des bureaux publics centraux ou à des antennes locales

OPTIONS POUR UN SYSTÈME COMMUNAUTAIRE DE FINANCEMENT DE L'EAU

(suite)

	Quoi?	Quand?	A quelle fin?	Qui organise?	Comment?
VENTE	Vente de l'eau au lieu d'un réseau de distribution par tuyaux	Dans les communautés où un système de vente socialement valable peut être amélioré, où d'autres conditions sont techniquement, économiquement et politiquement impossibles	Contributions pour le financement des charges récurrentes de l'organisme et financement des coûts du service de vente, y compris maintien de l'hygiène et réparations simples	Service de distribution d'eau avec des opérateurs payés, groupements féminins ou coopératives de vendeurs d'eau	L'eau est vendue à partir de robinets équipés de compteurs à des prix contrôlés, lorsque les prix d'achat sont subventionnés, les prix de vente peuvent égaler les tarifs privés, la différence constituant le revenu du vendeur
	Vente de l'eau comme faisant partie d'un réseau de distribution par tuyaux	Dans les communautés où les branchements collectifs ou les subventions croisées entre distribution privée et publique n'ont pas fonctionné	Contribution au financement des charges récurrentes des branchements publics et des services des vendeurs, y compris maintien de l'hygiène et réparations simples	Service de distribution d'eau avec opérateurs payés ou concessionnaires socio-économiquement appropriés, par ex. femmes chefs de ménage	
	Distributeurs d'eau à monnaie		Ne sont pas recommandés à cause des grands risques de pannes et d'endommagements		
TAXES	Taxes directes ou indirectes sur l'eau	Dans les communautés où un transfert de fonds suffisant au service de distribution d'eau est assuré et que la taxation est liée à la consommation d'eau et aux coûts	Entretien annuel et réparations, remboursement du prêt à la construction, amortissement et extension là où c'est possible	Gouvernement local, organisme de prestation de services pour une zone spécifique, p ex projet de création de logements à coûts modérés	Les taxes sont utilisées exclusivement pour le financement d'un ou de plusieurs services de base, les catégories de paiement sont basées sur le niveau de service ou les conditions de logement

OUTIL N° 28

ALTERNATIVES TECHNOLOGIQUES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT

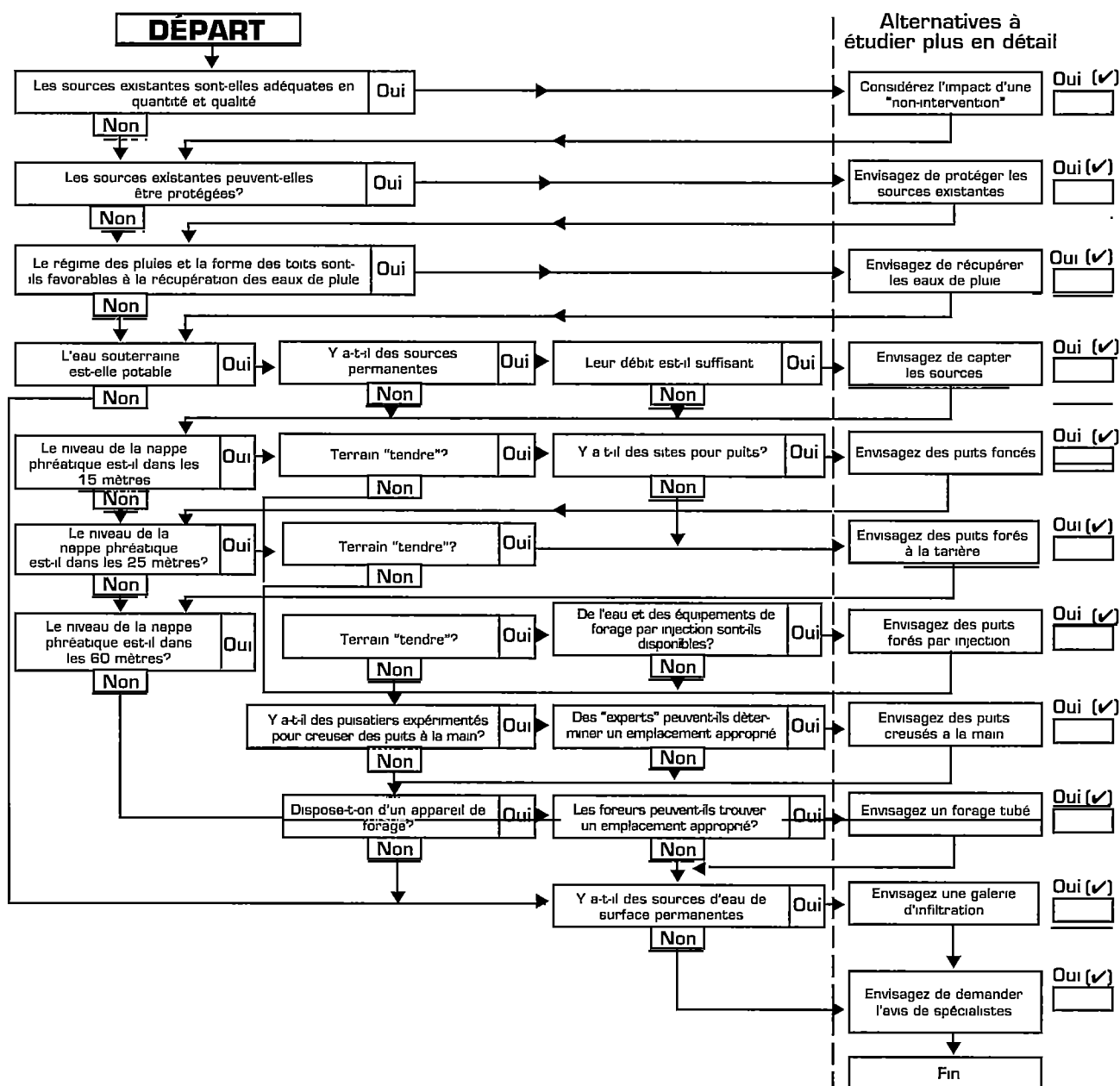
CONTENU:

L'outil fournit des critères techniques et socio-économiques pour la sélection de technologies d'AAE appropriées à la situation de la communauté concernée.

APPLICATION:

Au cours du processus de planification participatif, l'outil peut être utilisé par le personnel du projet de même que par les membres de la communauté (p. ex. aux réunions villageoises).

ÉTABLISSEMENT D'UNE LISTE DES SOURCES ALTERNATIVES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES COMMUNAUTÉS



OUTIL N° 29

ACCORD ENTRE LE MAÎTRE D'OEUVRE DU PROJET ET LA COMMUNAUTÉ

CONTENU:

Ce modèle d'accord passé entre le maître d'oeuvre du projet et la communauté sur l'exécution des travaux de construction montre la nécessité de définir clairement les contributions à apporter par l'une et l'autre des deux parties.

APPLICATION:

Les représentants de la communauté, le maître d'oeuvre du projet et le consultant peuvent s'y référer pendant la mise en oeuvre du projet et l'adapter à leurs propres besoins.

THÈMES GÉNÉRALEMENT COUVERTS PAR L'ACCORD PASSÉ ENTRE LE MAÎTRE D'OEUVRE DU PROJET ET LA COMMUNAUTÉ SUR LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES DANS LES PROJETS D'AAE

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1 Caractéristiques générales: | Nom du maître d'oeuvre du projet, nom de la communauté, représentants des deux parties devant signer l'accord |
| 2 Définition des travaux: | Buts des travaux de construction, sites et nombre d'unités à installer, durée des travaux, méthodes d'exécution des travaux |
| 3 Coût total: | Montant total, définition des paiements |
| 4 Contributions (a): | Contributions du maître d'oeuvre du projet en argent, matériel et main-d'oeuvre |
| 5 Contributions (b): | Contributions de la communauté en argent, matériel et main-d'oeuvre |
| 6 Devoirs (a): | Devoirs du maître d'oeuvre, description détaillée des responsabilités du maître d'oeuvre du projet en matière de construction, entretien, pièces de rechange, etc. |
| 7 Devoirs (b): | Devoirs de la communauté, description détaillée des responsabilités de la communauté en matière de construction, entretien, pièces de rechange, etc. |
| 8 Règles de fonctionnement: | Règlements administratifs et financiers sur le fonctionnement et l'utilisation des installations, méthodes de collecte des fonds dans la communauté, modalités de paiement, responsabilités et organisation de l'entretien et de la supervision dans la communauté |
| 9 Clause finale: | Clauses d'arbitrage, clauses de signature, lieu et date de signature |

CONTRAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LE MAÎTRE D'OEUVRE DU PROJET

CONTENU:

L'exemple suivant d'un "contrat de construction de latrines privées" montre la nécessité de définir clairement les droits et obligations des parties concernées.

APPLICATION:

Le maître d'oeuvre du projet, la communauté et le consultant peuvent s'y référer lors de la négociation des contrats à signer par le maître d'oeuvre du projet et la communauté au cours de la phase d'exécution.

Contrat pour la construction d'une latrine privée

Je, soussigné _____ du village
du district _____, m'engage à payer la somme de _____
au trésorier du Conseil.

**En échange de cette somme, le conseil du district
me fournira:**

- a) Trois dalles de latrine
- b) Un tuyau de ventilation
- c) L'assistance technique nécessaire pour construire ma latrine
- d) Un morceau de tôle ondulée de 3 mètres
- e) Un morceau de grillage métallique de 3 mètres,
- f) La main-d'oeuvre et les matériaux nécessaires pour installer une armature en béton armé

(Rayer les mentions inutiles)

Les modalités de paiement sont les suivantes:

Signature du propriétaire de l'habitation _____ Date _____

Signature du chef _____ Date _____

Signature du secrétaire du Conseil _____ Date _____

CONTENU:

La liste suivante d'activités et d'objectifs d'un service d'assainissement environnemental montre comment l'on peut examiner les capacités des services locaux en vue de déterminer les améliorations requises.

APPLICATION:

Cet outil peut être utilisé pendant l'exécution du projet par le directeur du projet et les services concernés.

TÂCHES DU SERVICE

La description des tâches du service d'assainissement environnemental montre la vaste gamme d'activités que le projet peut mettre en oeuvre:

Activités:

- | | | |
|----|--|---|
| 1 | Diagnostic communautaire | Collecte de données sur la situation de santé et d'hygiène |
| 2 | Planification et organisation | Planification multisectorielle, organisation et gestion |
| 3 | Approvisionnement en eau potable | Système de distribution approprié pour les zones rurales et urbaines; entretien et contrôle de la qualité |
| 4 | Élimination des excréta, des déchets solides et des eaux usées | Élimination des sources d'infection et interruption des voies de transmission |
| 5 | Lutte contre les vecteurs | Élimination des facteurs de transmission |
| 6 | Hygiène alimentaire | Contrôle de la qualité pour éliminer les agents pathogènes |
| 7 | Hygiène scolaire | Contrôle des maladies transmissibles |
| 8 | Hygiène industrielle | Réduction des risques de contagion et de pollution de l'environnement |
| 9 | Hygiène domestique | Contrôle de la transmission directe et indirecte de maladies par les animaux vecteurs |
| 10 | Hygiène personnelle | Réduction des risques de contagion pour les individus sains |

11	Education sanitaire et motivation	Changement des comportements et pratiques, motivation pour la participation communautaire
12	Services de santé	Amélioration du dépistage et du traitement des maladies afin d'éliminer les sources d'infection en traitant les individus atteints
13	Formation et instruction	Reconnaissance de l'importance capitale de l'hygiène; formation et instruction techniques du personnel

DÉFICIENCE DES CAPACITÉS DE TRAVAIL

Dans beaucoup de pays, cependant, les capacités de travail des services d'assainissement sont déficientes. Leur importance tend à être sous-estimée tant à l'université que par les maîtres d'oeuvre de projets. Ceci conduit à une faible dotation en matériels et en moyens budgétaires et à de bas salaires. Il peut donc arriver que le personnel soit moins motivé que dans d'autres services de santé.

RENFORCEMENT PAR LE PROJET

Les services d'assainissement environnementaux jouent un rôle important pendant la période d'exécution d'un projet et plus tard par les conseils techniques qu'ils continuent à fournir aux communautés. Leur tâche principale est de procéder à des contrôles de qualité: analyse bactériologique et chimique de l'eau, inspection de la situation de l'hygiène dans la communauté, contrôle des produits alimentaires, etc. Il y a lieu de se demander pourquoi, p. ex., les laboratoires de contrôle de la qualité de l'eau des maîtres d'oeuvre de projets peuvent bénéficier d'une promotion et pas ceux de tels services.

OUTIL N° 32

STATUTS DE L'ORGANISATION LOCALE DE GESTION DE L'EAU

CONTENU:

Cet outil est une liste des thèmes généralement couverts par les statuts d'une organisation locale de gestion de l'eau.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé de préférence pendant la mise en oeuvre du projet par les spécialistes de hardware (équipements) et de software (services d'appui), par le maître d'oeuvre du projet et les membres de la communauté.

THÈMES GÉNÉRALEMENT COUVERTS PAR LES STATUTS D'UNE ORGANISATION LOCALE DE GESTION DE L'EAU

Caractéristiques générales:	Nom, domicile et buts de l'organisation; date d'établissement; statut légal;
Adhésion:	Qualification et conditions requises pour être membre de l'organisation; procédure de demande d'adhésion, admission et exclusion comme membre de l'organisation;
Sources de revenus:	Contributions, redevances, subventions, prêts et autres revenus légitimes;
Comité(s):	Composition: nombre et fonctions des membres du comité; composition du comité exécutif et des sous-comités, si nécessaires; Election: occasion, procédure, durée d'exercice des fonctions, possibilité de réélection, élections partielles en cas de démission, etc.; Représentation: des intérêts de toutes les catégories d'utilisateurs, y compris des femmes et des ménages à faibles revenus; Fonctions: responsabilités et autorité de chaque fonction, caractère du travail (bénévole ou rémunéré; type de rémunération).
Réunions:	Comité(s): fréquence, buts et autorité des réunions du/des comité(s) Assemblées générales: fréquence, intervalle minimum entre l'avis de convocation et la réunion de l'assemblée; information des utilisateurs sur la date, l'heure, le lieu et le but. Buts de la réunion: compte rendu de la période précédente, désignation d'un comité de contrôle financier pour le prochain exercice, recrutement et élection des candidats au comité, autres affaires importantes, etc.; Validité des réunions: représentation de diverses catégories d'utilisateurs, droits de vote (p. ex. chefs de ménage seulement, ou bien chefs de ménage masculins ou féminins, ou bien une seule voix par adulte); quorum pour les décisions importantes; conditions de tenue d'une assemblée générale sur demande des utilisateurs;
Changements:	Procédure de changement des statuts, procédure de dissolution de l'organisation.

CONTENU:

Cet outil explique la nécessité d'organiser la main-d'oeuvre bénévole pour réduire les coûts et obtenir de l'eau de bonne qualité.

APPLICATION:


Les modèles d'organisation proposés peuvent être utilisés par le personnel du projet et par les représentants/membres de la communauté pendant l'exécution des travaux techniques.

ORGANISATION DE LA MAIN-D'OEUVRE BÉNÉVOLE

La fourniture de travail bénévole par la communauté peut contribuer à réduire les coûts de façon appréciable. Le succès de cette contribution communautaire dépend dans une large mesure de la qualité de l'organisation de la main-d'oeuvre et des attitudes adoptées par le personnel du projet en travaillant avec la communauté. Parfois les collaborateurs des projets reprochent aux communautés de ne pas venir en nombre suffisant ou de fournir un travail de qualité médiocre. Or, ceci peut être dû au fait que les travaux en question coïncident avec d'autres activités locales importantes telles que les récoltes, que les gens ne peuvent ni ne doivent négliger. Ce n'est certainement pas en imposant à la communauté le calendrier de travail du projet ni en prenant des sanctions contre les absents que l'on augmentera l'intérêt et le dévouement des gens.

Une bonne organisation du travail peut canaliser l'enthousiasme initial qui fait affluer des centaines de personnes, et aider ainsi à obtenir des performances hautement satisfaisantes de la main-d'oeuvre. Les tâches habituelles du comité local sont de diviser le travail équitablement, de contrôler les présences, de superviser la qualité du travail et d'infliger des sanctions aux défaillants. Ces sanctions peuvent consister à exercer une pression morale et sociale, à exiger des amendes ou, dans les cas extrêmes, là où existent des branchements privés ou collectifs, à exclure le coupable de l'utilisation du branchement. Le contrôle à un stade précoce des manquements de la communauté à ses engagements crée un bon précédent pour faciliter par la suite le contrôle des paiements des usagers. La formation des membres du comité en matière d'organisation et de gestion de la main-d'oeuvre bénévole développera en outre les compétences administratives requises plus tard pour gérer le système d'approvisionnement en eau.

En principe, les projets d'adduction d'eau courante pratiquent deux types d'organisation de la main-d'oeuvre communautaire. Dans le premier type, la communauté toute entière vient travailler tous les jours pendant une période de temps concentrée ou une fois par semaine, ou les jours fériés, selon le contexte économique local et le calendrier de travail. Pour les grands projets, la totalité du travail peut être divisée en tranches plus ou moins égales, en coopération avec les autorités locales et les comités de l'eau. Chaque communauté ou chaque section reçoit une tranche de travail à accomplir. Ainsi, dans certains projets couvrant plusieurs villages au Malawi, la communauté la plus proche de la prise d'eau travaille sur les ouvrages de captage. Les villages restants se partagent l'aménagement de la conduite principale tandis que les travaux sur les systèmes de distribution sont effectués par chaque village concerné.



Dans le second type d'organisation de la main-d'oeuvre, le projet et le comité de l'eau forment des petites équipes de travail, composées d'un adulte de chaque famille d'usagers. Les équipes travaillent ensemble, à tour de rôle, un jour par semaine, certaines le lundi, d'autres le mardi, etc. Elles effectuent le travail non qualifié nécessaire jusqu'à ce que le système d'approvisionnement en eau soit achevé. Comme ces équipes restent ensemble pendant une longue période, un bon contrôle s'établit généralement à l'intérieur du groupe, assurant ainsi que tous les membres apportent leur contribution de travail à part entière. Ces groupes savent, en outre, quelles familles ne peuvent pas fournir beaucoup de travail, p. ex. les vieux couples ou les femmes seules avec des enfants en bas âge, pour lesquels d'autres modalités de participation peuvent être trouvées. Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas travailler, mais qui sont en mesure de payer, peuvent également financer un remplaçant.

Les comités locaux peuvent aussi aider à démontrer aux travailleurs ce qui risque d'arriver s'ils ne respectent pas certaines normes de travail, afin de faire comprendre aux villageois comment la qualité de leur travail peut affecter la qualité de leur service d'approvisionnement en eau. Des fossés qui ne sont pas assez profonds, p. ex., peuvent causer des dommages aux tuyaux de PVC en les exposant au soleil, aux feux de brousse, aux véhicules ou aux machines agricoles. Pour obtenir un travail de meilleure qualité, il peut être utile de démontrer les risques causés par un travail médiocre et de recourir également à des outils de vérification simples tels qu'un bâton pour mesurer la profondeur et la largeur des fossés.

La nécessité d'une bonne organisation s'applique également à l'organisme responsable du projet lui-même. En effet, si la communauté accomplit sa part de travail comme convenu, p. ex. en creusant les fossés, mais constate après l'avoir achevée que les tuyaux ne sont toujours pas arrivés, il sera bien difficile de garder le moral et l'engagement des gens. Et si les fossés ont eu le temps de s'effondrer lorsqu'arrivent les tuyaux, il ne faudra pas s'étonner alors de ne trouver que très peu de personnes disposées à recommencer le travail.

OUTIL N° 34

PCES

No. 3

Série

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION SANITAIRE

CONTENU:

L'outil fournit des critères d'évaluation de l'éducation sanitaire permettant de juger dans quelle mesure l'ES est adaptée aux structures et à la situation du groupe cible.

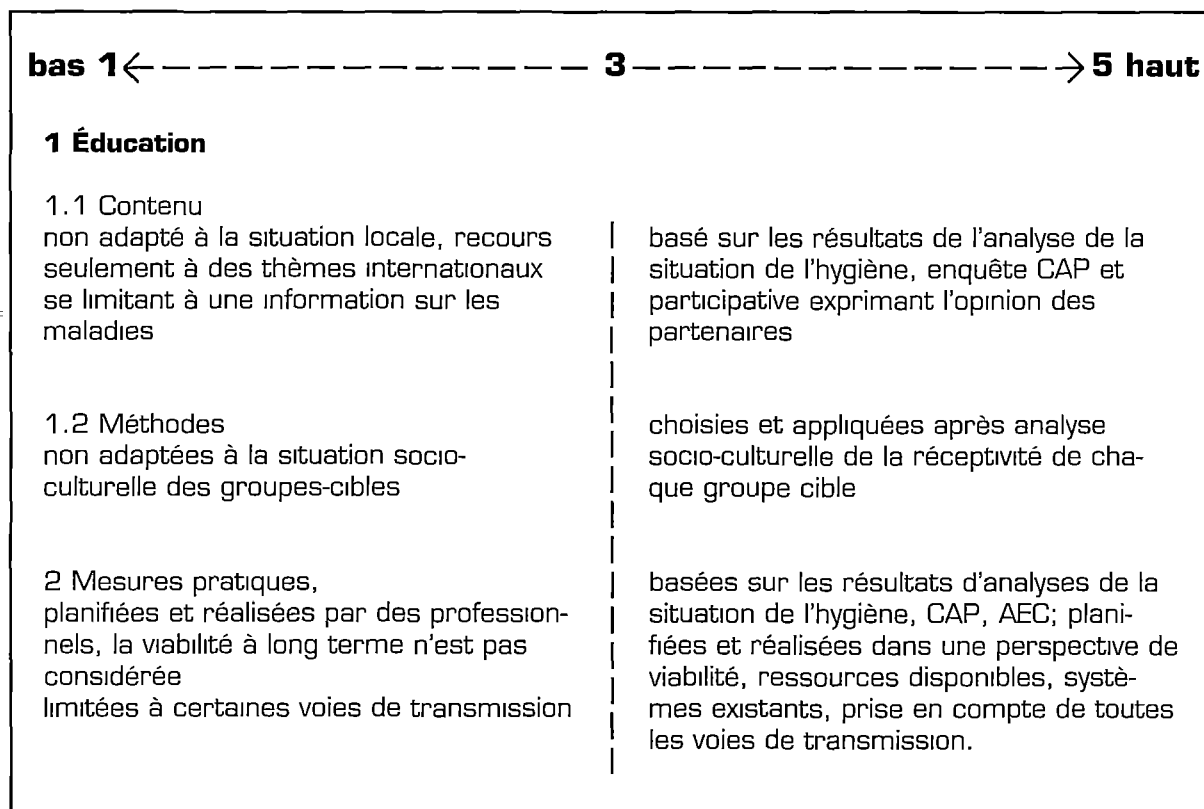
APPLICATION:

Cet outil peut être utilisé pour sensibiliser les décideurs, le maître d'oeuvre et les exécutants des projets sur l'importance d'une éducation sanitaire participative.

Les projets d'eau et d'assainissement font partie des mesures permettant d'interrompre la transmission des maladies par les excréments humains, l'eau, les aliments, les animaux vecteurs, les mains et le sol. Chaque route de transmission requiert des activités spécifiques pour être interrompue:

CYCLE DE TRANSMISSION	ACTIVITÉS
<p>SUJETS INFECTÉS</p> <p>↑</p> <p>MATIÈRES FÉCALES</p> <p>↓</p> <p>↓</p> <p>EAU</p> <p>↓</p> <p>ALIMENTS</p> <p>↓</p> <p>VECTEURS</p> <p>↓</p> <p>MAINS</p> <p>↓</p> <p>SOL</p> <p>↓</p> <p>INFECTION D'INDIVIDUS SAINS PAR TRANSMISSION</p>	<p>Diagnostic et traitement</p> <p>Construction d'installations sanitaires (élimination des excréments humains)</p> <p>Fourniture d'eau potable</p> <p>Protection des aliments</p> <p>Protection contre les vecteurs, éradication</p> <p>Lavage des mains</p> <p>Traitement du sol et protection contre les matières fécales</p> <p>COMBINAISON DE MESURES ÉDUCATIONNELLES ET PRATIQUES</p>

Les composantes d'ES, les actions éducationnelles et les mesures pratiques, peuvent être jugées à l'aide du schéma suivant:



Les résultats d'une combinaison d'actions éducationnelles et de mesures pratiques dans le domaine de l'hygiène conduisent à une amélioration de la situation sanitaire de la population. La prévalence des maladies liées à l'hygiène publique et individuelle diminue, tandis qu'augmente le degré d'information de la population sur ces maladies. Il y aura donc davantage de personnes à bénéficier des traitements et, par conséquent, le nombre des malades enregistrés dans les statistiques sanitaires augmentera pendant la première phase de l'ES: les tendances à la baisse - attestant donc un succès des efforts d'ES - n'apparaîtront dans les statistiques sanitaires qu'avec un certain décalage. A part cela, il faut tenir compte des influences saisonnières.

OUTIL N° 35

DÉFINITION DES ROUTES DE TRANSMISSION DES MALADIES

CONTENU:

L'outil montre comment identifier conjointement avec la communauté les routes de transmission des maladies. Il peut servir à mieux faire comprendre que l'éducation sanitaire ne se limite pas seulement à un enseignement mais qu'elle est un processus de découverte des risques de transmission de maladies, mené avec la communauté dans son propre environnement.

APPLICATION:

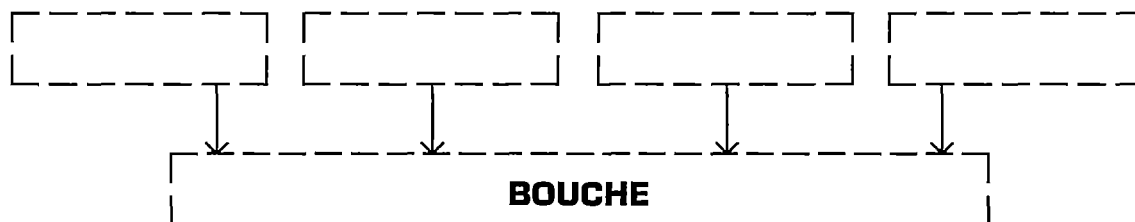
L'outil peut être utilisé par le personnel du projet et les membres de la communauté lors du diagnostic villageois et pendant la mise en oeuvre des mesures liées à l'hygiène.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

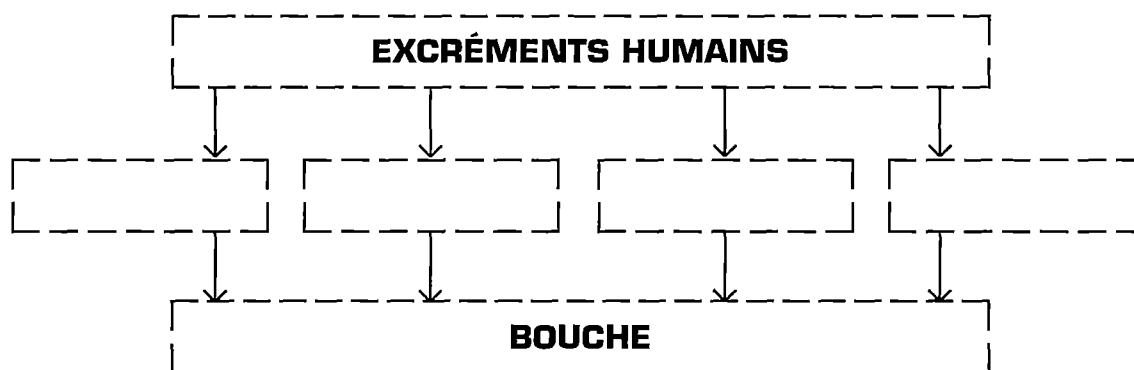
L'approche suivante peut être utilisée pour identifier les routes de transmission de maladies avec une communauté rurale.

BLOCKAGE DES ROUTES

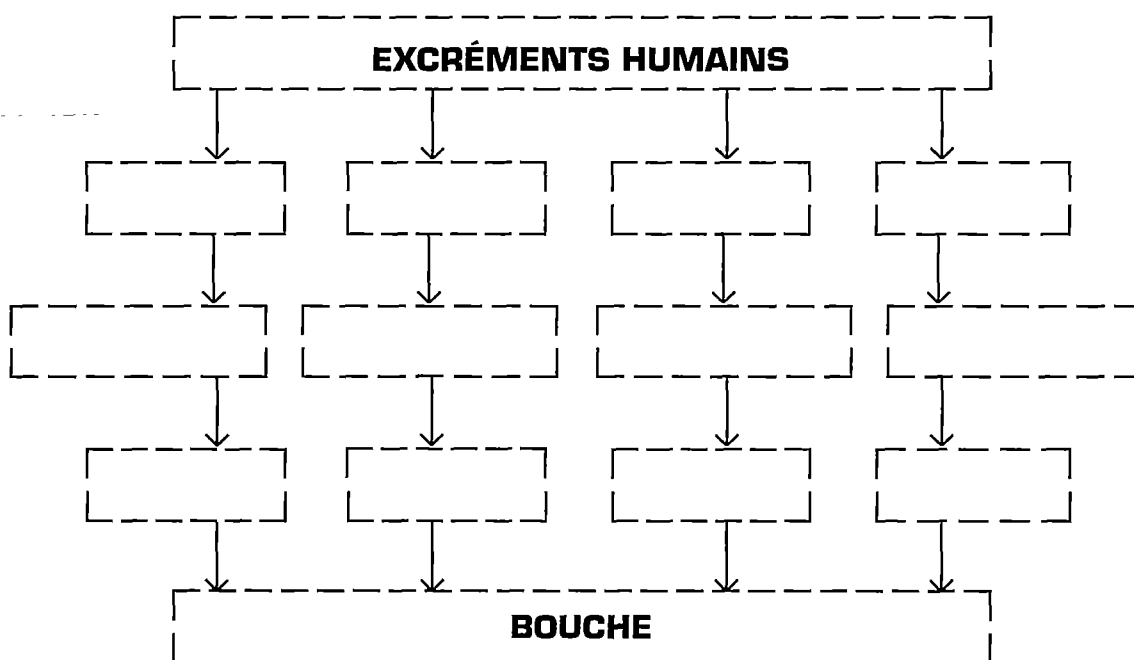
- CADRE:** une réunion au village ou un groupe d'étude villageois
- DURÉE:** 1 à 2 heures
- BUT:** habiliter les participants à comprendre les principes à la base des pratiques d'assainissement recommandées et d'autres actions connexes
- PRÉPARATION:** couper 5 à 10 grands morceaux de papier (15 cm x 20 cm)
Couper, en outre, 20 à 30 bandes de papier (5 m x 15 cm)
- PROCÉDURE:** 1. Placer un grand morceau de papier sur un tableau noir et marquer le mot **BOUCHE**
Demander aux participants de citer divers objets ou choses régulièrement en contact avec la bouche de l'homme. Marquer chaque objet/chose sur un des grands morceaux de papier. Faire placer aux participants les inscriptions sur le tableau en les reliant à l'aide de flèches comme indiqué



Faire discuter les participants dans quelle mesure et comment chacun des objets ou choses peut être contaminé(e) par des excréments humains. Placer la carte marquée **EXCRÉMENTS HUMAINS** sur le tableau et la relier avec des flèches aux objets/choses cité(e)s.

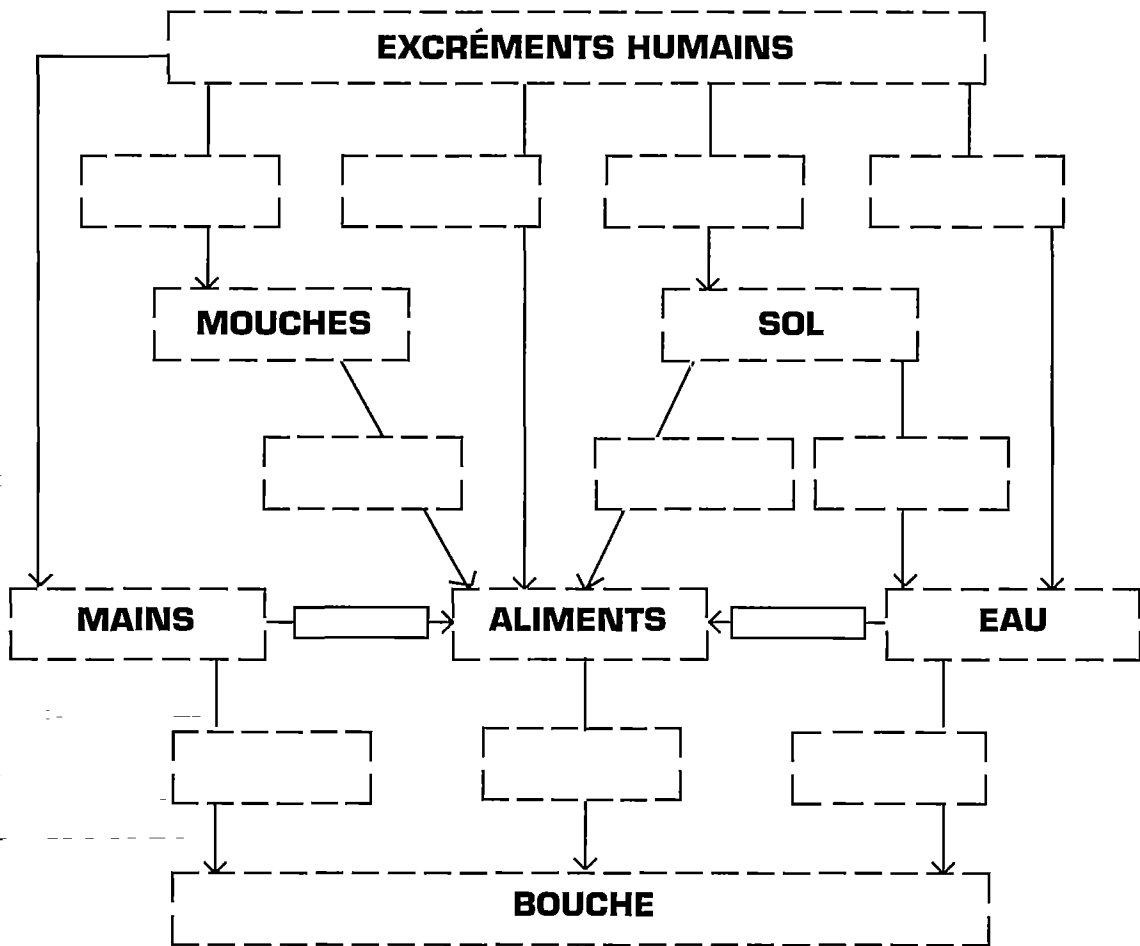


Lorsque toutes les diverses possibilités semblent épuisées, amener les participants à discuter des différentes méthodes permettant de bloquer chacune de ces routes de transmission. Lorsque les participants sont d'accord sur une méthode, demander à l'un d'entre eux de l'inscrire sur une bande de papier et de placer celle-ci sur la flèche représentant la route ainsi bloquée.



Discuter les stratégies à adopter pour faciliter chaque étape à l'échelle individuelle et communautaire.

RÉSULTATS
EXEMPLE D'UN DIAGRAMME COMPLET



OUTIL N° 36**POINTS D'INTERVENTION POTENTIELS
POUR L'ÉDUCATION SANITAIRE****CONTENU:**

L'outil dresse une liste de différents points d'intervention à inclure dans l'éducation sanitaire et l'amélioration de l'hygiène.

APPLICATION:

Le personnel du projet et les membres de la communauté peuvent utiliser cet outil lors du diagnostic villageois et durant la mise en oeuvre du projet.

**POINTS D'ACTION POTENTIELS DE
L'ÉDUCATION SANITAIRE****SOURCES D'EAU**

- Tous les membres de la communauté (enfants, femmes et hommes) utilisent-ils des sources d'eau sûres pour la boisson, la lessive, le bain?
- Les sources d'eau améliorées sont-elles bien entretenues?
- Y a-t-il des risques de contamination des sources d'eau à partir de latrines voisines, d'un mauvais drainage ou du bétail circulant en liberté?

COLLECTE DE L'EAU

- L'eau de boisson est-elle collectée dans des récipients propres, sans être manipulée avec les mains?
- L'eau est-elle transportée dans des récipients couverts?

STOCKAGE DE L'EAU

- L'eau est-elle stockée dans des récipients couverts et régulièrement nettoyés?

UTILISATION DE L'EAU

- Dispose-t-on, transporte-t-on et utilise-t-on des quantités adéquates d'eau pour l'hygiène personnelle et domestique?

PUISAGE DE L'EAU

- L'eau de boisson est-elle puisée du récipient de stockage de façon à exclure toute contamination par les mains, les tasses ou d'autres objets?

TRAITEMENT DES ALIMENTS

- Les mains sont-elles lavées avant de préparer et de consommer les aliments?
- Les légumes et fruits sont-ils lavés avec de l'eau propre et les aliments sont-ils adéquatement couverts?
- Les ustensiles de cuisine sont-ils lavés avec de l'eau saine et sont-ils gardés propres?

ÉLIMINATION DES MATIÈRES FÉCALES

- Les hommes, les femmes et les enfants utilisent-ils des moyens hygiéniques pour éliminer les matières fécales à la maison et au travail?
- Les fèces de bébés et de jeunes enfants sont-elles correctement éliminées?
- Les installations sanitaires sont-elles utilisées par tous, pendant toute l'année, et sont-elles régulièrement nettoyées et entretenues?
- Y a-t-il des dispositifs pour se laver les mains, et se lave-t-on les mains après la défécation?

EAUX USÉES

- Les eaux usées domestiques sont-elles évacuées ou réutilisées correctement? Des mesures ont-elles été prises pour empêcher que les eaux usées ne restent stagnantes et créent des foyers de prolifération de moustiques et d'autres vecteurs de transmission de maladies, ou ne contaminent l'eau saine?
- Les matières fécales peuvent-elles être emportées vers les sources d'eau ou pénétrer dans la nappe phréatique à travers le système de drainage ou les latrines?

OUTIL N° 37**RÔLES DES FEMMES ET DES ENFANTS
DANS L'ÉDUCATION SANITAIRE****CONTENU:**

L'outil met particulièrement l'accent sur les rôles des femmes et des enfants dans l'ES. Il définit les différents points d'action pour associer les femmes et les enfants aux activités du projet.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le personnel du projet et par les services locaux concernés pour développer des programmes d'ES en fonction des activités, rôles et capacités de ces groupes.

4. "Tous les membres de la famille ont une contribution importante à apporter au projet". Identifiez quel rôle jouent a) les femmes b) les enfants et c) les hommes dans le programme d'éducation sanitaire et quels sont leurs intérêts/problèmes respectifs.

a) Femmes

- Ce sont principalement les femmes qui puisent et utilisent l'eau dans la communauté.
- Ce sont également elles qui influencent le plus l'hygiène au foyer.
- Intérêts/problèmes des femmes: temps passé à collecter l'eau tous les jours; disponibilité de l'eau tout au long de l'année; l'eau est-elle ou non propre et saine; la maison et la cour sont-elles ou non propres et saines pour leurs familles; les autres membres de la famille observent-ils les pratiques d'hygiène reconnues.
- Lorsqu'il faut moins de temps pour chercher l'eau, le temps ainsi économisé peut être investi dans des activités productives et éventuellement génératrices de revenus.

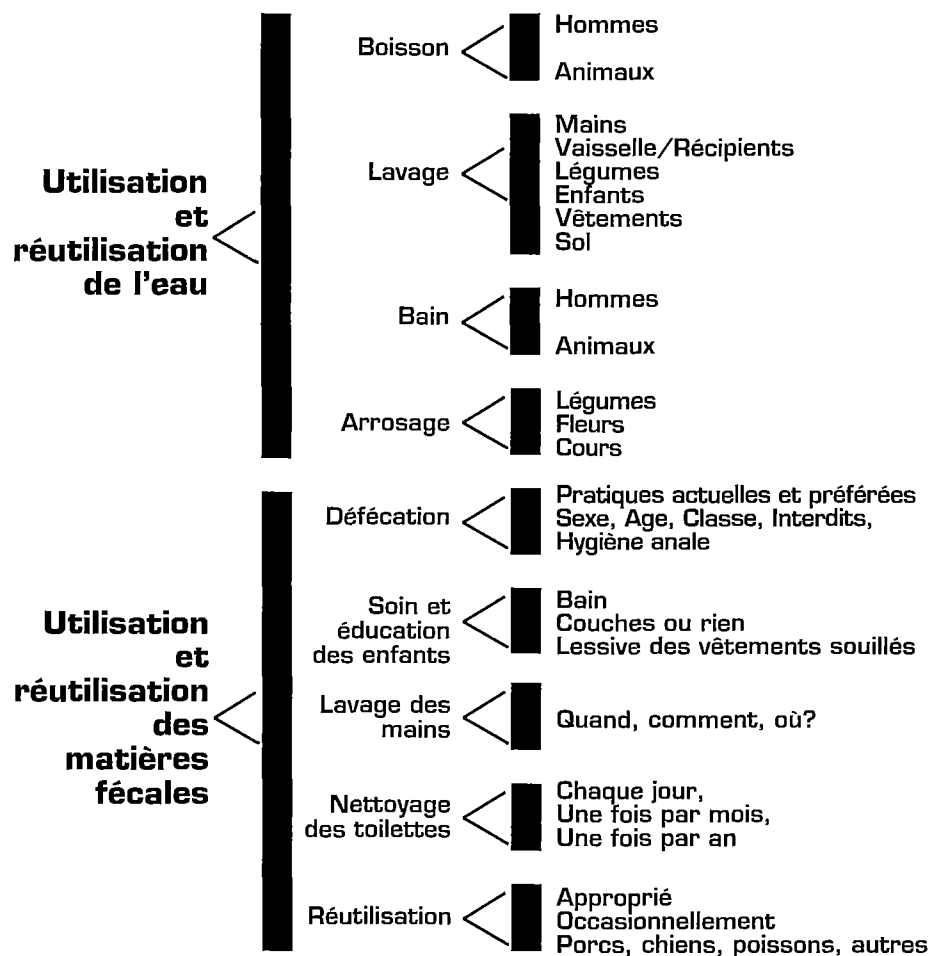
b) Enfants

- Les enfants représentent une grande partie de la population et sont un groupe cible important pour l'éducation sanitaire.
- Les jeunes sont supposés continuer à pratiquer ce qu'ils ont appris pendant toute leur vie.
- Ils reçoivent leur éducation sanitaire de plusieurs sources en dehors de la maison.
- Ils sont capables d'apprendre, d'assimiler et d'appliquer facilement de nouvelles idées.
- Ils participent aux pratiques d'hygiène telles que la collecte de l'eau et le nettoyage de la maison.
- Les enfants influencent facilement d'autres enfants, leurs jeunes frères et sœurs, y compris en ce qui concerne les pratiques d'hygiène.
- Les enfants aident à prendre soin des bébés, c'est pourquoi la toilette des enfants et les habitudes d'élimination des fèces sont importantes.

c) Hommes

- Les hommes détiennent une position d'autorité dans les foyers. Ils sont concernés par l'approvisionnement en eau, les pratiques de défécation, la santé et l'environnement. A cause de leur statut dans la communauté, le projet a plus de chance de réussir si les hommes y adhèrent et encouragent les changements dans les pratiques d'hygiène.

RÔLE DES FEMMES DANS L'ÉDUCATION SANITAIRE



RÔLE DES ENFANTS DANS L'ÉDUCATION SANITAIRE

“La prise en compte des interactions “enfant à enfant” a étendu le concept de l'OMS des soins de santé primaire et celui de l'UNICEF sur la survie et le développement des enfants, en contribuant à identifier ‘le Pouvoir des Enfants’. Les enfants peuvent constituer un puissant atout dans la diffusion de bonnes idées et pratiques de santé. Ils peuvent le faire de quatre manières:

- Par les soins qu'ils apportent à leurs jeunes frères et soeurs et à d'autres enfants de la communauté (enfant à enfant)
- Par l'influence qu'ils exercent sur d'autres enfants de leur classe d'âge de la communauté, en particulier ceux qui ont moins de possibilité de recevoir une éducation équivalente à la leur (enfants à enfants)
- Par l'influence que les enfants exercent en tant que groupe sur leur communauté (enfants à communauté)
- Par l'influence individuelle exercée par les enfants sur leurs familles (enfant à famille)”

OUTIL N° 38

FORMULAIRE POUR LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS

PCES

No. 3

Série

CONTENU:

L'outil propose un formulaire pour la planification et le contrôle des activités dans le cadre d'une coopération multisectorielle.

APPLICATION:

Le directeur national du projet peut l'utiliser pour suivre l'exécution des activités.

Formulaire de planification N° _____ Secteur: _____	Sujet: _____ Date: _____
<ol style="list-style-type: none">1. Objectifs:2. Résultats attendus:3. Indicateurs mesurables/méthodes d'évaluation:4. Méthodes d'intervention/activités:5. Feuille de planification: (voir au verso)6. Calendrier: (voir au verso)7. Ressources/coûts:<ul style="list-style-type: none">- Personnel- Logistique- Budget8. Coût total:<ul style="list-style-type: none">- Contributions nationales/locales- Financement externe9. Rapport coût-avantages:10. Résultats/recommandations:11. Remarques finales:	

5. Feuille de planification Période: _____				Sujet: _____	
ACTIVITÉS	DÉBUT PRÉVU	DÉBUT RÉEL	FIN PRÉVUE	FIN RÉELLE	RESPONSABLES REMARQUES

6. Calendrier: Activités prévues Période: _____																												
ACTIVITÉS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	90	91	92	RESSOURCES PERSONNEL
	88												89															

CONTENU:

Cet outil fournit quelques indicateurs pour mesurer le changement social résultant d'une nouvelle approche participative de projet.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet et par les services concernés pour établir un système de suivi au niveau communautaire.

Il est plus difficile de mesurer et d'évaluer l'impact d'une approche participative de projet sur les changements au niveau des comportements sociaux que d'évaluer les intrants techniques. Les changements sociaux dépendent dans une large mesure de la situation locale et de l'environnement du projet; il n'est donc pas possible d'élaborer un schéma d'évaluation standardisé.

ÉTUDE DE CAS:
PROJET DE MWENE-DITU, ZAÏRE

Le tableau suivant donne un exemple d'évaluation des changements d'attitudes et de pratiques dans les services locaux sous l'effet d'une approche participative de projet.

Service: Objectifs/nouvelles capacités: les services adaptent l'approche participative; ils négocient les activités avec les groupes cibles.

Méthodes d'intervention	Performance		Indicateurs
	Ancienne	Nouvelle	
Séminaires sur l'exécution professionnelle du travail des services, conjointement avec l'équipe du projet et les délégués du groupe	Langage technique, diffusion d'informations par directives; difficile à comprendre par la population	Intérêt accru des techniciens pour les problèmes de communication	Elaboration conjointe de concepts (techniciens/groupe cible)
Chaque réunion au village est prise en compte et l'on procède à une discussion conjointe des résultats	Le plan de développement national est pris comme référence et considéré comme impératif	Les besoins exprimés par la population sont pris comme références	Définition des objectifs des services conformément aux besoins définis par la population

Service: Objectifs/nouvelles capacités: les services adaptent l'approche participative; ils négocient les activités avec les groupes cibles.

Méthodes d'intervention	Performance		Indicateurs
	Ancienne	Nouvelle	
Réunions entre les services, l'équipe du projet et la population; visites sur le terrain	Les services ont pour clients des individus ou des groupements d'intérêt spécifiques. C'est le service qui choisit les sites de travail et les groupements d'intérêt à satisfaire	Les services ont pour client la population cible (communauté). C'est la population qui choisit les domaines de travail et la clientèle à satisfaire	Les nouvelles activités créent de nouveaux groupements d'intérêts avec qui il faut discuter et interagir, les activités convenues sont officialisées et acceptées par tous les groupes cibles
Etablissement d'un système de suivi de la coopération et d'auto-évaluation entre les services et la population	Il n'existe pas de système de suivi	La négociation et l'exécution des mesures d'entretien et des nouvelles activités se fait conformément aux besoins prioritaires de la population	Système de communication stable entre la population et les services (réunions régulières; exécution de mesures additionnelles décidées d'un commun accord)

CONTENU:

Cet outil indique comment un projet d'AEE peut dégrader la situation de groupes marginaux de la communauté (p. ex. femmes et pauvres).

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet et l'équipe d'évaluation pour évaluer les bénéfices des mesures prises par le projet et procéder aux ajustements nécessaires.

BÉNÉFICES RÉDUITS ET EFFETS NÉGATIFS DES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT SUR LES FEMMES

- 1. Certaines catégories de femmes sont exclues des services:**
 - pauvres
 - groupes minoritaires
 - femmes chefs de ménage
- 2. Les femmes des catégories plus aisées ont profité davantage des bénéfices et retombées du développement, ce qui a contribué à agrandir le fossé entre riches et pauvres.**
- 3. La charge de travail des femmes s'est alourdie par suite:**
 - du travail volontaire à fournir pour la construction
 - de la perte de l'assistance qu'elles recevaient pour la collecte de l'eau
- 4. Les femmes pauvres et/ou leurs maris ont perdu des emplois ou des ressources dans les domaines de:**
 - la collecte de l'eau
 - la collecte et la réutilisation des déchets
- 5. Les femmes n'ont aucun contrôle sur les revenus issus de l'utilisation économique de leurs gains de temps et d'énergie ou de la disponibilité accrue d'eau et de déchets employés à des fins économiques:**
 - agriculture
 - horticulture
 - bétail laitier
- 6. Les besoins particuliers des femmes ne sont pas satisfaits:**
 - installations pour la lessive et le bain
 - heures de fonctionnement des services
 - protection de l'intimité
 - alternatives pour participation à des réunions et apprentissage social
- 7. La participation des femmes a été confinée à:**
 - l'éducation sanitaire
 - des projets spéciaux
- 8. Les installations améliorées conduisent à une réduction:**
 - des sphères d'influence traditionnelles
 - des compétences organisationnelles
 - du statut social

MANIÈRES DONT LES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU PEUVENT CONDUIRE À UNE DÉGRADATION DE LA POSITION RELATIVE DES PAUVRES

1. Les groupes dominants peuvent obtenir un service subventionné dont les pauvres ne bénéficient pas, p. ex. un branchement individuel à domicile.
2. L'accès à une nouvelle source d'eau peut être restreint ou monopolisé. Ce danger inclut les cas où le projet, dans sa conception, semble couvrir les pauvres également, mais où le débit d'eau réel est insuffisant ou détourné, de sorte que le groupe dominant soit le seul à en bénéficier, p. ex. en utilisant l'eau à des fins agricoles en si grande quantité qu'il n'en reste plus assez pour atteindre les logements des pauvres.
3. En utilisant l'eau à des fins agricoles et commerciales, les groupes dominants peuvent augmenter leurs revenus alors que les pauvres n'ont pas les mêmes possibilités; ceci peut conduire à des changements aggravant la situation non seulement relative, mais aussi absolue des pauvres - p.ex. changements dans la tenure foncière ou abandon de conventions prévoyant le partage des produits alimentaires en période de désastre.
4. Suppression de possibilités d'emplois dans le transport de l'eau, le creusage des puits ou toute autre activité liée au système existant, telle que la fabrication des ustensiles utilisés.
5. La perception de contributions égales de tous les habitants pour financer la construction ou les frais de fonctionnement du système d'approvisionnement en eau peut signifier une charge insupportable pour les familles pauvres.
6. La mobilisation du travail bénévole aux époques de pointe du cycle agricole peut conduire à des pertes substantielles de production.
7. Les groupes dominants peuvent augmenter leur pouvoir par patronage, p. ex. lors du choix d'un opérateur salarié pour le système d'approvisionnement en eau. L'organisation gérant le programme au niveau du village, collaborant avec un organisme externe puissant, constituera pour le moins une ressource politique susceptible de renforcer le prestige de ses membres.

CONTENU:

L'outil montre l'impact exercé sur la santé communautaire par les programmes internationaux d'eau potable et par d'autres variables intervenantes.

APPLICATION:

Le maître d'oeuvre du projet et les services médicaux concernés peuvent l'utiliser pour déterminer les indicateurs et établir un système de suivi et d'évaluation de l'état de santé de la communauté.

MAXIMISATION DES BÉNÉFICES POUR LA SANTÉ

L'OMS a élaboré une méthodologie d'évaluation pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, accompagnée d'une série d'indicateurs. Le tableau qui suit montre les interventions nécessaires en vue d'interrompre la transmission des maladies. D'autres variables liées à la santé, l'économie, les programmes de la Décennie ainsi que des variables inconnues ou imprévues sont réunies dans le tableau figurant à la page suivante. Des activités peuvent être planifiées en conséquence.

Interventions contre les maladies

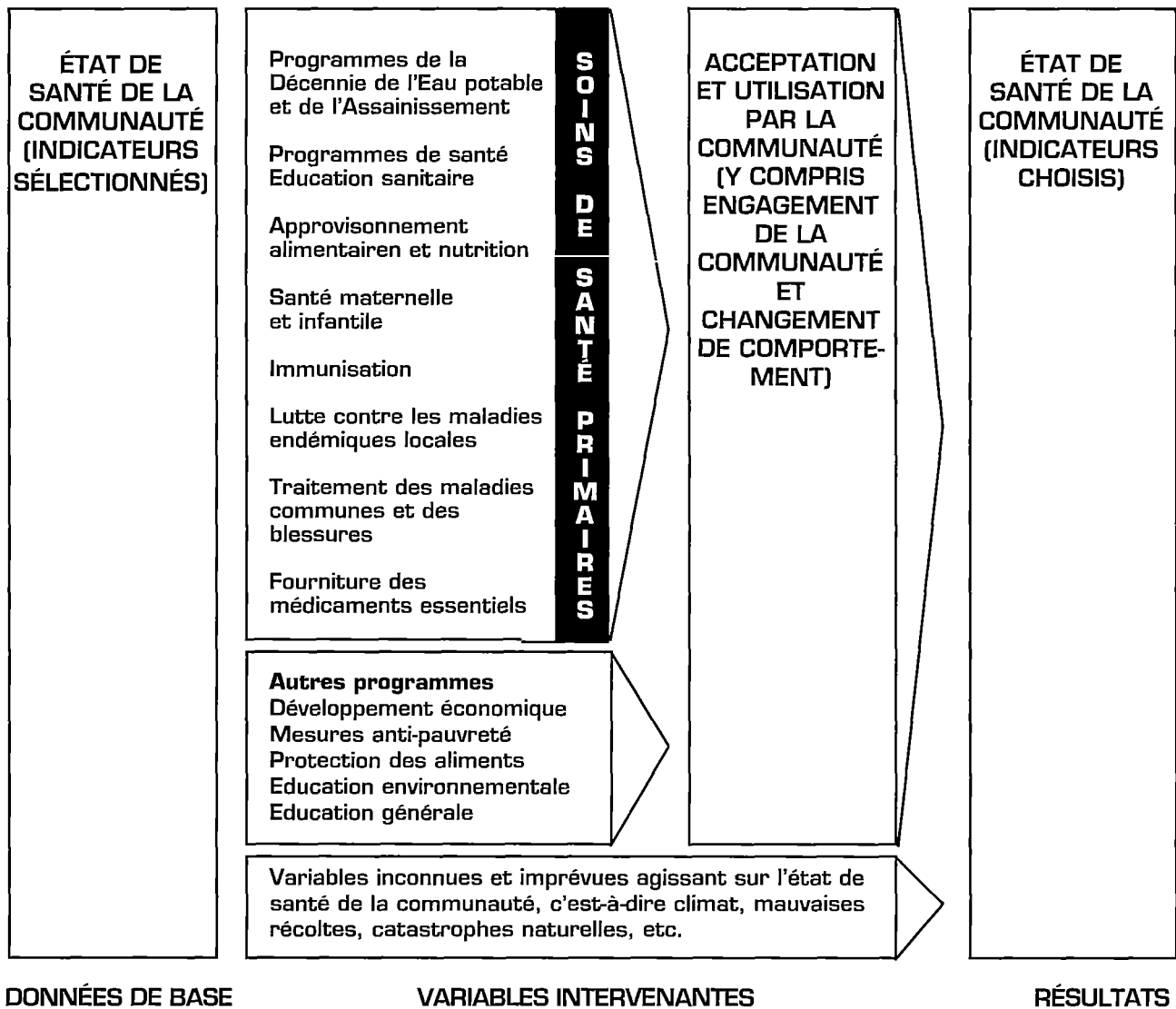
Degré d'importance de l'intervention: ●●● haut ●● moyen ●● bas - négligeable

Maladies	Qualité de l'eau	Quantité d'eau/ commodité d'accès	Hygiène personnelle et domestique	Elimination des eaux usées/ drainage	Elimination des matières fécales	Hygiène alimentaire
Diarrhée a) Diarrhée virale b) Diarrhée bactérienne c) Diarrhée causée par des protozoaires	●● ●●● ●	●●● ●●● ●●●	●●● ●●● ●●●	- - -	●● ●● ●●	●●● ●●● ●●●
Poliomyélite et hépatite A	●	●●●	●●●	-	●●	●●
Infections parasitaires a) Ascaris, Trichuris, b) Ankylostome c) Oxyure, ténia nain d) Autres ténias e) Schistosomiase f) Ver de Guinée g) Autres vers avec hôtes aquatiques	● ● - - ● ●●● -	● ●● ●● ● ● - -	● ●● ●● ● - - -	● - - - ● - -	●●● ●●● ●● ●●● ●●● - ●●	●● - ● ●●● - - ●●●
Infections de la peau, infections des yeux	- ●	●●● ●●●	●●● ●●●	- ●	- ●	- -
Maladies transmises par les insectes a) Malaria b) Fièvre jaune urbaine, fièvre dengue c) Filariose de Bancroft d) Onchocercose	- - - -	- - - -	- ●* - -	● ●● ●●● -	- - ●●● -	- - - -

* Vecteurs proliférant dans les réserves d'eau

Adapté de Benenson (9) & Feachem (non publié)

VARIABLES INTERVENANTES



Concept de méthodologie épidémiologique: Modèle 1 - Impacts des programmes de la Décennie et d'autres variables intervenant sur l'état de santé de la communauté

CONTENU:

L'outil procure quelques indicateurs sur l'institutionnalisation des mesures d'un projet, p. ex. reproductibilité, viabilité, diffusion et apprentissage organisationnel.

APPLICATION:

Il aide à transformer les mesures du projet en activités durables ("institution"). Il peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet, les services locaux et la communauté pour consolider les activités du projet.

Processus d'institutionnalisation

L'objectif du projet

Le lancement de tout programme nouveau, et en particulier d'un programme préconisant une philosophie nouvelle, requiert un effort spécial. Une fois qu'il a atteint ses objectifs, il devrait devenir partie intégrante du travail régulier. C'est ce que l'on appelle institutionnalisation. Si le programme n'est pas institutionnalisé, il ne peut être un plein succès car l'arrêt des efforts spéciaux peut mettre fin à ses réalisations.

L'institutionnalisation est un processus complexe, englobant plusieurs aspects. Ceux-ci se reflètent dans les notions de reproductibilité, de viabilité, de diffusion (à d'autres régions) et d'apprentissage organisationnel (tirer des enseignements constructifs des expériences acquise).

Reproductibilité

La question de la reproductibilité est souvent posée comme faisant partie de l'institutionnalisation. La reproductibilité est la possibilité de multiplier, de reproduire les processus, approches et valeurs.

- Si une activité est suffisamment simple pour être adoptée ailleurs, elle possède un haut degré de reproductibilité.
- Les activités peu coûteuses sont plus susceptibles de reproductibilité.
- La reproductibilité est également liée aux besoins ressentis. Si une activité répond à un besoin très fortement ressenti par une population, elle aura de grandes chances d'être reproduite.

Viabilité

Un autre aspect de l'institutionnalisation est la viabilité d'une nouvelle approche. La viabilité implique l'application continue d'une nouvelle pratique. Trois questions principales peuvent être posées en relation avec la viabilité:

- a) Y a-t-il dans la région une motivation et un intérêt suffisants pour que les gens continuent à l'appliquer dans leur travail quotidien? Cet intérêt est-il répandu à tous les niveaux du système sanitaire de la région et dans toutes les sections concernées, p.ex. chez les agents volontaires de la communauté, etc.?

b) Dispose-t-on des ressources humaines nécessaires, tant en termes de compétence que d'effectifs, pour poursuivre la nouvelle activité? Ces ressources peuvent-elles être augmentées par des apports de la communauté?

c) L'activité peut-elle être poursuivie avec les ressources financières disponibles? Cette question dépend également de l'efficacité-coût d'une activité. Quelles sont les possibilités d'augmenter les ressources financières par des apports de la communauté, des industries, du gouvernement local, etc.

- Les activités requérant des techniques et compétences simples ont plus de chance d'être viables
- La viabilité dépend très fortement des disponibilités en ressources, c'est-à-dire du personnel formé certes, mais encore plus des ressources financières. Et l'obtention des ressources financières peut dépendre de la démonstration de l'efficacité-coût.

Diffusion

L'institutionnalisation implique également la diffusion de la nouvelle approche ou du nouveau programme à d'autres zones. Lorsqu'une zone ou une province a adopté un programme, a testé son utilité et l'a finalement accepté, il y a un désir naturel à vouloir faire partager les bénéfices de ce changement à d'autres zones ou régions. La diffusion permet d'entreprendre une activité similaire dans une nouvelle région à moins de frais que le modèle initial. Ceux qui reproduisent le modèle ont l'avantage d'apprendre des expériences accumulées par les innovateurs et n'ont pas besoin d'investir autant de ressources pour développer une conception de base.

Apprentissage organisationnel

L'apprentissage organisationnel est le processus consistant à valoriser et à construire sur des expériences cumulées. Comme les individus sont capables d'apprendre (ou de ne pas apprendre), de même les organisations peuvent apprendre (ou ne pas apprendre). L'institutionnalisation inclut le processus de l'apprentissage organisationnel.

L'apprentissage organisationnel comprend trois phases: l'innovation, la mise en oeuvre et la stabilisation; et quatre mécanismes utilisés par un système (p. ex. une région): mécanisme de flexibilité, de mutualité, de planification des contingences et de développement des compétences (p. ex. formation).

OUTIL N° 43

FEUILLE D'ANALYSE DES TÂCHES

CONTENU:

L'outil donne un exemple de module de formation pour les agents communautaires/sanitaires (ici: introduction de latrines). Il explique les différentes étapes de telles tâches, les connaissances et compétences requises et les moyens de les acquérir.












APPLICATION:

L'outil peut être utilisé pour les actions de formation continue menées à l'intention des agents communautaires/sanitaires et du personnel d'un service local par des experts étrangers et nationaux en matière formation.

FEUILLE D'ANALYSE DES TÂCHES



Tâche: Introduction de latrines

Étapes de la tâche Action (A) Décision (D) Communication (C)	Connaissances et compétences requises ↓	Moyens d'apprendre ↓
1. Déterminer l'intérêt de la communauté. (C) 	Aptitude à expliquer et à écouter 	Entretiens avec des agents sanitaires expérimentés, jeux de rôles, dialogue en groupes
2. Décider si un projet de latrines est possible pour le moment. (D)	Compréhension des gens et de leurs coutumes 	Dynamique de la communauté; discussions sur les traditions et comportements
3. Aider les gens à réaliser l'importance des latrines pour la santé. (C)	Connaissance des voies de transmission des maladies; aptitudes pédagogiques 	Observations, livres et discussions; enseignement pratique 
4. Décider de l'emplacement des latrines. (D)	Connaissance des facteurs de sécurité 	Livres et discussions; réflexion avec les habitants locaux
5. Réunir les matériaux nécessaires. (A)	Quels sont les matériaux locaux utilisables; que faut-il d'autre; où acheter à bon marché, etc.	Entretien avec le maçon de la zone; visite du marché 
6. Aider à construire les latrines. (A) 	Dimensions de la fosse et de la plateforme; comment mélanger, couler, armer le béton et le tenir humide; comment construire la superstructure et la dalle	Faire participer les étudiants à la construction de latrines 
7. Encourager les gens à utiliser les latrines et à les garder propres et couvertes. (C)	Visites domiciliaires; savoir faire des suggestions 	Exercice pratique, jeux de rôles et discussion 

OUTIL N° 44**COOPÉRATION À LA CONSOLIDATION
DU PROJET, À L'ÉVALUATION ET AU SUIVI****CONTENU:**

L'outil donne un exemple d'institutionnalisation de la coopération entre les partenaires concernés par le projet (Conseil des Partenaires). Il indique également quelques règles de coopération.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par les partenaires (c'est-à-dire l'administration publique, les services locaux, la population et le maître d'oeuvre du projet) pour établir une structure stable de communication et de prise de décision.

La viabilité des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dépend principalement d'une coopération stable et durable entre les services locaux concernés, l'administration publique, le maître d'oeuvre et la communauté. Pour développer un cadre de communication et de décision stable entre ces partenaires, il peut être utile de créer un "Conseil des Partenaires", comprenant les délégués représentant l'opinion de toutes les parties impliquées.

STRUCTURES DU "CONSEIL DES PARTENAIRES"

Pour remplir ses tâches, le Conseil des Partenaires devrait avoir certaines structures fondamentales:

- le Conseil devrait être indépendant des intérêts externes spécifiques,
- le Conseil devrait représenter équitablement tous les partenaires,
- des règles de communication, de prise de décision et de solution des conflits devront être élaborées et adoptées après approbation par tous les partenaires
- des mécanismes réguliers de coordination avec les structures régionales/nationales devraient être établis d'un commun accord,
- des contrats d'intégration et de coopération avec la population devraient être élaborés, discutés et approuvés par tous les partenaires.

TÂCHES DU "CONSEIL DES PARTENAIRES"

Le Conseil des Partenaires a pour tâches:

- de fonctionner comme un comité de direction pour toutes les opérations en cours,
- d'établir un système régulier de suivi et d'évaluation,
- de faire fonction d'organe d'arbitrage en cas de conflit relatif aux mesures du projet et de développer des solutions d'un commun accord,
- de saisir et soutenir de nouvelles idées (p. ex. élimination des déchets) exprimées par la communauté et de développer des propositions/plans pour leur réalisation.

ASSISTANCE AU "CONSEIL DES PARTENAIRES"

Le Conseil des Partenaires étant appelé à se charger entièrement de la responsabilité des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, une assistance devrait lui être accordée:

- un processus progressif devrait être engagé pour la prise en charge de la gestion du projet, de la responsabilité des décisions, des activités d'évaluation et de réajustement par les partenaires locaux (apprentissage par l'action),
- un système de gestion transitoire et d'assistance au maître d'oeuvre du projet devrait être établi et mis en oeuvre,
- des fonds devraient être alloués pour des mesures additionnelles et de réajustement,
- des cours de recyclage et de perfectionnement devraient être dispensés en matière de gestion, de suivi et d'évaluation.

CONTENU:

L'outil fournit une brève introduction à la méthode d'évaluation. Il aide à structurer les procédures d'évaluation relatives au fonctionnement, à l'utilisation et à l'impact des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement installés.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet, les services concernés et la communauté cible lors de la mise en place d'un système de suivi et évaluation au niveau communautaire.

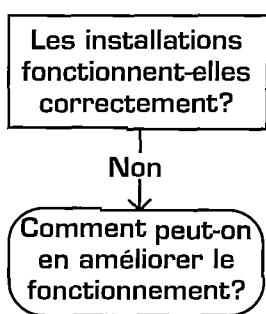
QU'EST-CE-QUE LA PEM?

PEM est l'abréviation de 'Procédure d'Évaluation Minimum' - une méthode relativement simple d'évaluation des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, mise au point et testée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

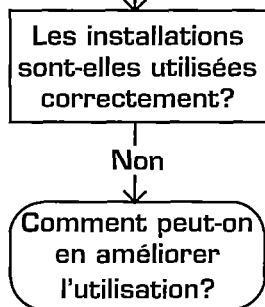
C'est une technique rapide, permettant de parvenir à des conclusions en quelques semaines et non en plusieurs mois et requérant un investissement modeste en terme de fonds et de personnel.

La PEM suit le système à trois étape, mais pour garder la méthode simple, la description de la collecte et de l'analyse des données est limitée aux deux premières étapes: évaluation du fonctionnement et de l'utilisation. L'évaluation des impacts sera traité ultérieurement dans un autre document.

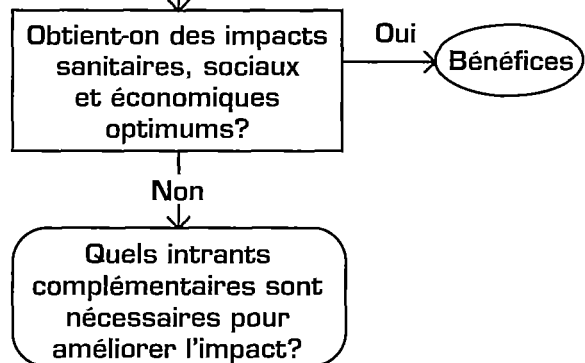
FONCTIONNEMENT



UTILISATION



IMPACT



Démarche progressive

L'évaluation comprend trois parties:

1. Les installations fonctionnent-elles correctement?
Si la réponse est **NON**, il faut chercher les moyens d'en améliorer le fonctionnement avant de pouvoir procéder à une évaluation complète de la partie suivante;
2. Les installations sont-elles utilisées correctement?
Des informations sur l'utilisation auront été collectées pendant la première étape, d'autres données viendront s'y ajouter une fois que l'on aura remédié aux défauts de fonctionnement. Il faut s'assurer à nouveau que les installations sont correctement utilisées avant de passer à l'étape suivante;
3. Obtient-on des impacts sanitaires, sociaux et économiques optimums?
Cette dernière étape n'est pas toujours nécessaire. En principe, un système qui fonctionne et qui est utilisé correctement est supposé produire un impact. L'idée sous-jacente à cette procédure est que l'expérience de la réalité nous aide de deux manières: elle nous montre comment tirer le maximum d'un système installé en apportant des améliorations là où c'est nécessaire; elle nous fournit des enseignements applicables ailleurs. L'attention ne porte pas uniquement sur les aspects technologiques; le fonctionnement et l'utilisation des installations dépendent également de beaucoup de facteurs sociaux qui se reflètent dans la PEM.

Savoir quoi mesurer

Collecter trop peu d'informations pendant l'évaluation peut mettre en péril l'opération toute entière; en collecter trop est à la fois un gaspillage de temps et d'argent. Avec la PEM, l'OMS identifie les paramètres clés à mesurer lorsque l'on évalue p. ex. la quantité d'eau fournie par une installation d'approvisionnement: l'un des moyens de juger du fonctionnement de l'installation est de comparer les valeurs théoriques et réelles de demande et de production (parallèlement à la qualité de l'eau, la sûreté et la commodité d'approvisionnement).

Dans un second temps, l'évaluateur voudra savoir le pourcentage de ménages utilisant les installations et les modes d'utilisation des différentes quantités d'eau.

OUTIL N° 46

CRITÈRES D'ESTIMATION DE LA VIABILITÉ

CONTENU:

L'outil montre l'importance de PCES pour assurer les effets à long terme des projets d'eau et d'assainissement. Les critères d'estimation de la viabilité sont utilisés pour mesurer la durabilité des projets d'AEE; il combine les critères techniques à ceux de PCES.

APPLICATION:

Cet outil peut sensibiliser les décideurs, les réalisateurs de projet et le personnel technique sur les avantages à long terme des projets participatifs d'eau et d'assainissement.

Un projet est viable lorsqu'il arrive à maintenir et même à relever les niveaux d'infrastructure technique, de dynamisation sociale et de santé. La viabilité est donc liée aux effets à long terme des actions d'un projet. Lorsque la viabilité n'est pas assurée, un déclin ne tardera pas à se manifester à tous les niveaux.

Lorsque la viabilité est assurée, les niveaux d'infrastructure technique, de dynamisation sociale et de santé se maintiendront et même se développeront. Selon des modèles de marketing et de dynamisation sociale, le cycle de vie d'un projet montre des pointes et des creux typiques, correspondant à une acceptation croissante, un point de saturation, un déclin et une recroissance due à des apports d'intrants.

Une application effective de PCES augmentera la viabilité, accélèrera l'acceptation du projet d'AEE et réduira la fréquence et la gravité des phases de déclin.

La viabilité est mesurée pendant la phase de consolidation. Les points suivants sont souvent pris en compte comme "indicateurs de succès" des projets d'AEE:

- nombre d'installations construites,
- nombre d'installations utilisées,
- nombre d'installations détériorées,
- quantité d'eau achetée.

CONTENU:

L'outil montre à l'aide d'un exemple comment valoriser les expériences accumulées dans l'exécution des actions de formation (c'est-à-dire principes d'enseignement/d'apprentissage). De nouvelles approches pédagogiques peuvent être intégrées dans la formation des formateurs et des stagiaires.

APPLICATION:

L'outil peut aider à introduire de nouvelles méthodes pédagogiques et/ou de nouveaux programmes dans les cycles de formation. Il peut être utilisé par les administrateurs nationaux en charge de la formation.

MATÉRIELS DE COURS POUR LA FORMATION DES FORMATEURS

CINQ PRINCIPES D'ENSEIGNEMENT/D'APPRENTISSAGE

Pour pouvoir dispenser une formation efficace, l'enseignement doit être planifié à l'avance. Il faut considérer non seulement comment le professeur enseignera mais aussi comment l'élève apprendra. Ceci est possible grâce aux progrès réalisés dans les domaines de la recherche et de la technologie éducationnelles, qui mettent les formateurs en mesure d'analyser et de planifier exactement les séquences de leur enseignement.

En dépit du grand nombre des principes pédagogiques reconnus par les professionnels, nous nous limiterons ici aux principes les plus essentiels, étant d'avis qu'il est préférable d'exceller dans l'application de quelques principes, plutôt que de s'embrouiller à essayer d'en appliquer un trop grand nombre.

1. Le stagiaire doit réaliser pourquoi il/elle doit apprendre quelque chose.
2. Le stagiaire doit procéder par étape et chaque étape doit être un peu plus difficile que l'étape précédente.
3. Chaque stagiaire doit recevoir l'opportunité d'apprendre de la manière qui lui convient le mieux.
4. Tous les stagiaires doivent s'entraîner à exécuter l'action comme décrite dans l'objectif d'apprentissage.
5. En s'exerçant, le/la stagiaire doit savoir si il/elle exécute l'opération correctement ou non.

LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT/D'APPRENTISSAGE

En planifiant son enseignement, il est essentiel que le formateur garde toujours à l'esprit l'objectif d'apprentissage recherché. Si le formateur pense constamment à ce que le participant est supposé apprendre, il y aura plus de chance que le processus de planification soit simple et l'enseignement pertinent.

CONTENU:

L'outil donne deux exemples de micro-réalisations additionnelles (protection des aliments, élimination des déchets) à élaborer avec la communauté.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par les services concernés pour élaborer des mesures pratiques relatives à l'hygiène, basées sur les besoins de la communauté et sur les expériences acquises.

PROTECTION DES ALIMENTS



ÉLIMINATION DES DÉCHETS



OUTIL N° 49

SUIVI ET ÉVALUATION GLOBALE

CONTENU:

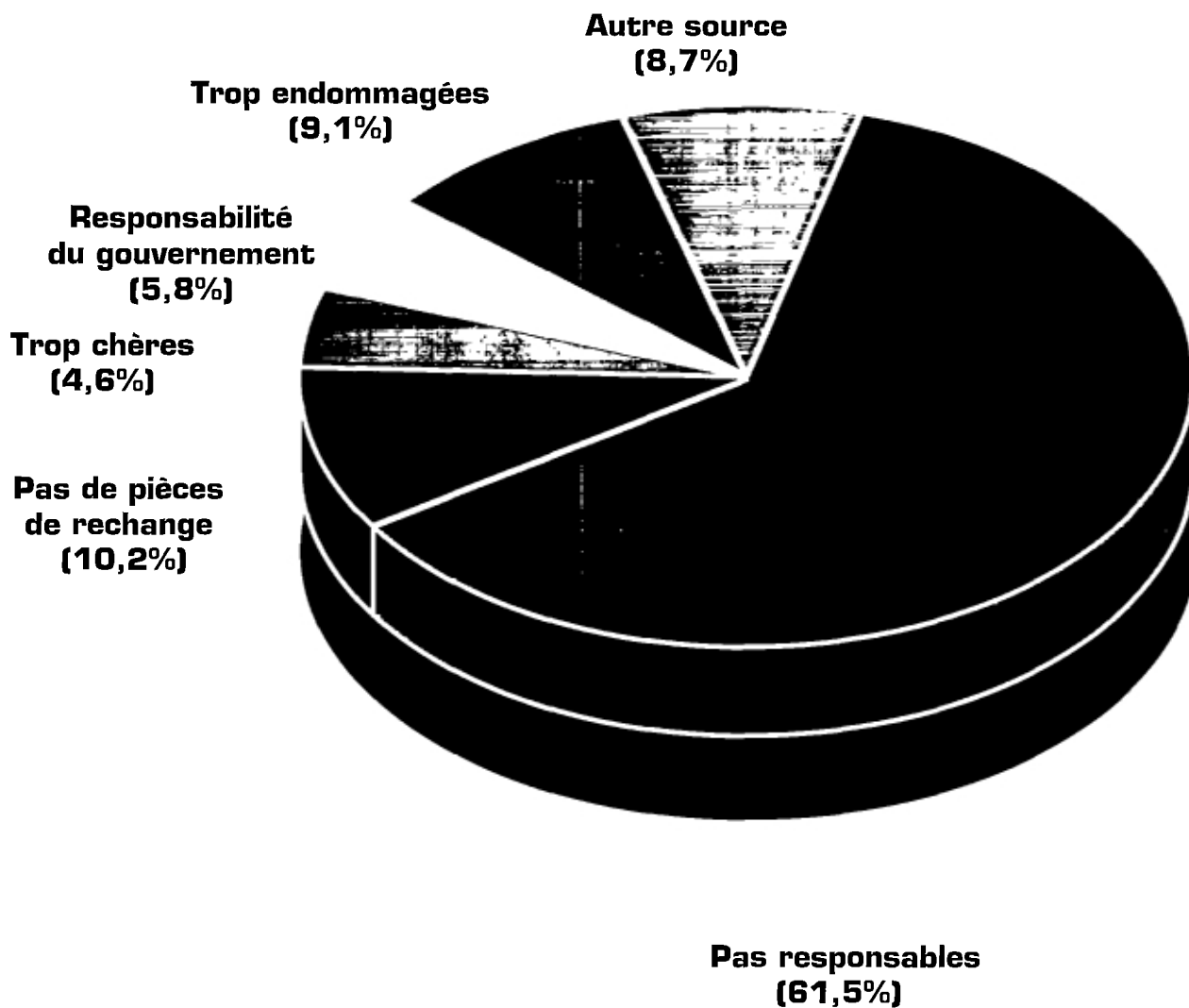
L'outil montre les résultats d'une évaluation globale d'un système d'AEE en Indonésie. Il distingue entre facteurs techniques, organisationnels et sociaux. Il fait ressortir l'importance de la participation communautaire pour augmenter la responsabilité des usagers.

APPLICATION:

L'outil peut être utilisé par le maître d'oeuvre du projet et les services locaux pour évaluer le fonctionnement des systèmes d'AEE. Il correspond à l'outil n° 45 "Procédures d'évaluation minimum".

Les usagers ont été interrogés sur les facteurs empêchant l'entretien des installations. Ils ont répondu en majorité que c'est parce qu'ils ne sont pas responsables de l'entretien de l'installation (61,5%), comme le montre le graphique sur les facteurs entravant l'entretien. Alors que l'on s'attendait à ce que le manque de pièces de rechange soit un facteur majeur, cette raison n'a été citée que dans 10,2% des cas. 'Trop endommagées' et 'autres sources' ont été citées au même rang que le manque de pièces de rechange, à savoir 9,1% et 8,7% respectivement, 'trop chères' et 'responsabilité du gouvernement' ont été cités dans 4,6% et 5,8% des cas. Ce manque d'un sentiment de responsabilité de la part des usagers indique que les installations sont considérées comme une commodité, que les usagers ne sont pas organisés en groupements et que les installations sont traitées comme propriétés collectives à utiliser par tous mais n'appartenant à personne et donc qu'elles sont utilisées tant qu'elles fonctionnent et ensuite abandonnées.

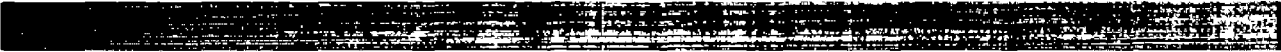
Facteurs entravant l'entretien



RÉFÉRENCES

- 1) ASTOR, Gerhard J. et al. (1988). Communication and Acceptance in Water supply and Sanitation, Bonn (Rapports de recherche du Ministère fédéral de la Coopération économique de la République fédérale d'Allemagne/BMZ)
- 2) BASAAKO, Keadire, PARKER, Ronald D., WALLER, Robert B. and WILSON, James G.: Handbook for District Sanitation Coordinators
- 3) BMZ (1984): Approvisionnement en eau et assainissement dans les pays en voie de développement. Rapport sectoriel. Principes de planification et de réalisation de projets de coopération bilatérale de la République fédérale d'Allemagne dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, Bonn
- 4) BOSSERT, Thomas (1988): CHIPPS Final Evaluation. Djakarta (USAID)
- 5) BROICHER, Martin (1978): Städtische Verwaltung und lokale Öffentlichkeit, Cologne
- 7) CAIRNCROSS, Sandy & FEACHEM, Richard (1978): Small Water Supplies. Londres (Ross Bulletin, 10)
- 8) DRUCKER, David (1987): People First, Water and Sanitation Later. Community Partnership in the International Decade. Geneva (OMS), OMS/CWS/87.3
- 9) DUTCH MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS & DANIDA (1984): Plan of Operation for the Establishment of 3 Socio-Economic Units in the State of Kevala/India. La Haye/Copenhagen
- 10) ESPEJO, Nora (1989): Water Committees in Latin America. Tasks and Training
- 11) HICKERSON, Francine & MIDDLETON, John (1975): Helping People Learn: A Module for Trainers. East/West Communication Centre
- 12) ILLY, Hans F., KAISER, Eugen & SCHIMITZEK, Klaus (1988): Lokale Verwaltungsinstitutionen und Selbsthilfemaßnahmen in Entwicklungsländern. Cologne (Weltforum Verlag). Rapports de recherche du BMZ, Vol. 90
- 13) INDONESIA MAGAZINE (1989): Excerpt from President Soeharto's Budget Speech. Djakarta (No. 1/1989)
- 14) IRC (1984): Making the Links. Guidelines for Hygiene Education in Community Water Supply and Sanitation. La Haye
- 15) IRC (1984): Participation and Education in Community Water Supply and Sanitation Programmes. La Haye

- 16) IRC (1985): Participation of Women in Water Supply and Sanitation. La Haye
- 17) IRC (1987): What Price Water? La Haye
- 18) IRC (1988): Hygiene Education in Water Supply and Sanitation Programmes. A Literature Review and Selected and Annotated Bibliography (Final Draft). La Haye
- 19) IRC (1988): Community Participation and Women's Involvement in Water Supply and Sanitation Projects. La Haye. IRC Occasional Paper Series No. 12
- 20) IRC (1988): Handpumps. Issues and Concepts in Rural Water Supply Programmes. La Haye
- 21) KARLIN, B. (1984): Community Participation: Romanticism or Reality? New York (UNICEF)
- 22) KfW (1988): Arbeitshilfe für die Konzipierung selbthilfeorientierter Vorhaben der ländlichen Trinkwasserversorgung: Durchführung der Bilanz wasserinduzierter Krankheiten in Form von Aktionsforschung. Frankfurt
- 23) MEEHAN, R. & VIVEROS-LONG, A. (1982): Panama Rural Water Supply. Washington D.C. (USAID)
- 24) MINISTERE DE LA SANTE (INDONESIE) (1987): Evaluation of the INPRES Water Supply and Sanitation Program. Djakarta
- 25) MINISTERE DE LA SANTE (THAILANDE) & UNICEF (1988): Four Decades of Latrines Development. Bangkok
- 26) MONIN, Yves (1983): De la Chasse sacrée à la noble science de vènerie. Paris
- 27) MONITOR (1986): World Water (Nov.)
- 28) PARWOTO (1986): A Model for Community-Based Management Projects. A Guideline for Establishing a Sectoral Project at Local Level. Bandung (Institute of Human Settlements/IRC)
- 29) SAMPSON, William (1987): A Participatory Approaches Field Manual. Compiled for the National Rural Sanitation Programme. (Ministry of the Interior)
- 30) SIMPSON-HERBERT, Mayling (1987): Hygiene Education. Strategies for Region 1 for the Ministry of Public Health in Thailand. Arlington (WASH Project)
- 31) SOMERSET, H.C.A. (1988): Child to Child. A Survey 1987. La Haye

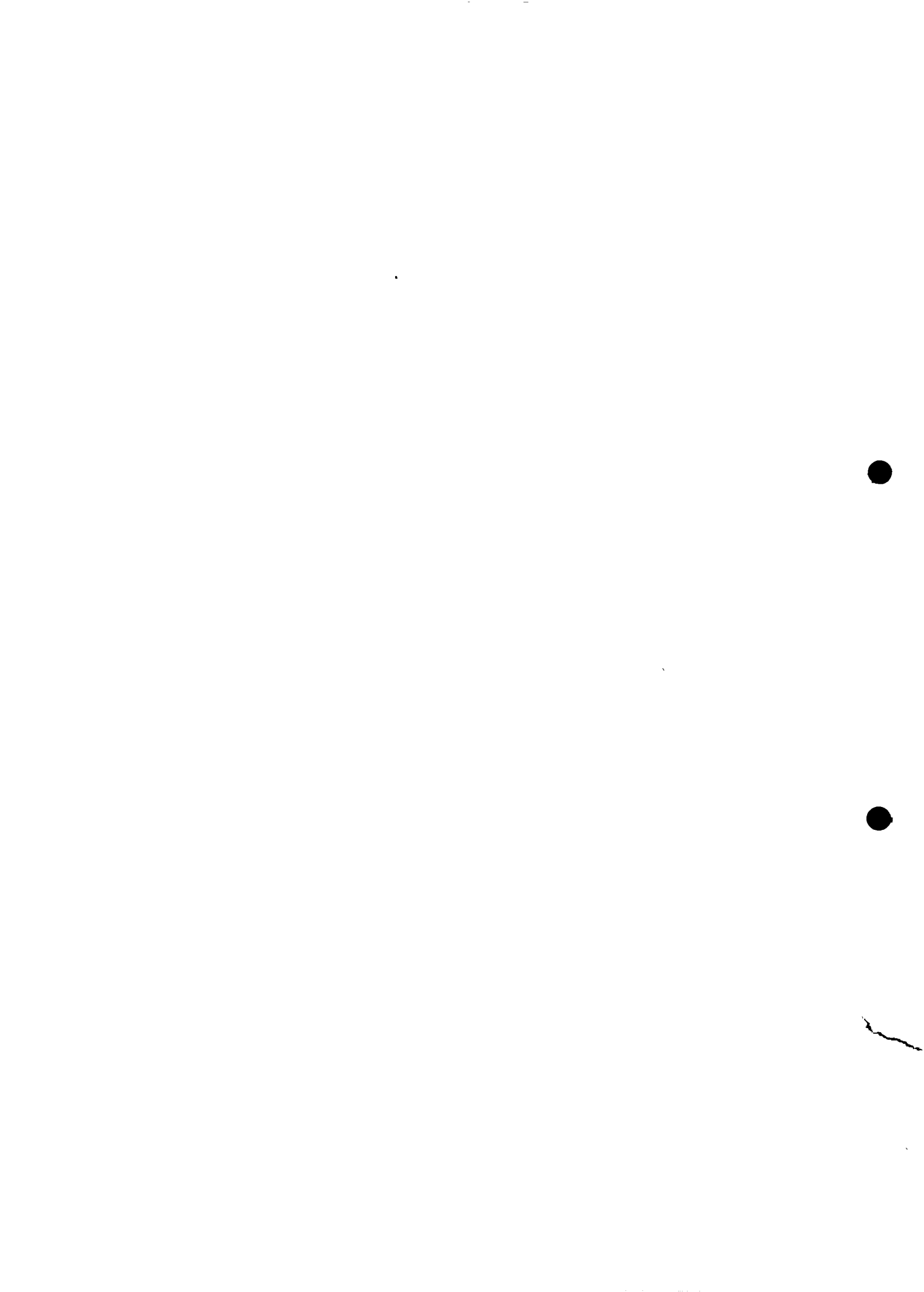
- 
- 32) UNDP/PROWWESS (1988): People, Pumps and Agencies. The South Coast Handpump Project/Kenya. New York
 - 33) UNICEF, UNDP & NORCONSULT (1987): Water Development Feasibility Study. NEGESI and KISHAPU Division, SHINYANGA Region
 - 34) VIGANO, O. (1985): Communication, Community and Health. Tegucigalpa/Honduras
 - 35) WERNER, David & BOWER, Bill (1982): Helping Health Workers Learn. Palo Alto, USA (The Hesperian Foundation)
 - 36) WHITE, Alastair & GORDON, Gill (1987): Training Community Motivators in Water Supply and Sanitation. La Haye (IRC/OMS)
 - 37) WHYTE, Anne (1982): Appraisal Study of Relevance, Need and Feasibility of an Action Plan on "Extension and Community Participation in Water Supply and Sanitation in Developing Countries". (Institute for Environmental Studies)
 - 38) OMS (1983): Minimum Evaluation Procedure (MEP) for Water Supply and Sanitation Projects. Geneva, The International Drinking Water Supply and Sanitation Decade
 - 39) OMS (1983): Maximizing Benefits to Health. An Appraisal Methodology for Water Supply and Sanitation Projects. Genève, ETS/83.7
 - 40) OMS (1985): Achieving Success in Community Water Supply and Sanitation Projects. New Delhi (SEARO Regional Health Papers No. 9)
 - 41) OMS (1987): International Drinking Water Supply and Sanitation Consultation. Interlaken, Suisse
 - 42) OMS/BMZ (1987): Global Sector Concepts for Water Supply and Sanitation, Genève
 - 43) BANQUE MONDIALE (1985): Information and Training for Low-Cost Water Supply and Sanitation. Washington

**ORGANISATIONS PARTICIPANT AU
GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL PCES****PARTICIPANTS****1ère session, les 17 et 18 octobre 1988 à la GTZ**GTZ, IMC, IRC, KfW, PNUD/PROWWESS
Université de Constance, BM, OMS**2ème session, du 8 au 12 mai 1989 à l'IRC**DANIDA, GTZ, IMC, IRC, KfW,
PROWWESS/PNUD, WASH, BM
Mme M. Cardenas, M. R. Ehrlich, Mme N. Khattak,
M. S. Kumurasiri, Mme Dr. Weinreben Nunn**NOYAU DU GROUPE**

ORGANISATION	COORDINATEUR	ADRESSE
DANIDA	M. K. Jensen	Asiastik Plads 2 1448 Copenhague K, Danemark
GTZ	Dr. K. Erbel	B.P. 5180 6236 Eschborn 1 R.F. d'Allemagne
IMC	Dr. G.J. Astor	Aachener Straße 90 5000 Cologne 1 R.F. d'Allemagne
IRC	M. J.T. Visscher	Prinses Margriet Plantsoen 20 La Haye Pays-Bas
KfW	M. A. Winnikes	B.P. 111141 6000 Frankfurt R.F. d'Allemagne
PNUD/ PROWWES	Mme. S. Melchior	304 East 45th Street New York NY 10017 USA
WASH	Mme M. Yacoob	1611 N. Kent Street Arlington, VA 22209 USA
BM/INUWS	M. D. Grey	1818 H. Street NW Washington DC 20433 USA







INDICATEURS DE SUCCÈS

**PCES dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement:
Comment mesurer les progrès et résultats?**

Version préliminaire

Octobre 1989

PCES

No. 4

Série



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE

Cette édition spéciale sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire comprend 5 modules. Chaque module est conçu pour être utilisé indépendamment des autres.

- 1. Viabilité et utilisation effective. Importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.** Ce module résume les principales raisons de promouvoir **PCES**, il expose l'approche préconisée et ses conditions d'application et présente quelques-uns des résultats acquis.
- 2. Guide pratique pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module traite des éléments essentiels de **PCES** et indique des instruments pratiques permettant de mobiliser la communauté.
- 3. Instruments pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module fait un exposé sommaire des instruments mentionnés dans le module No.2.
- 4. Indicateurs de succès. PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement: Comment mesurer les progrès et les résultats?** Ce module décrit des indicateurs en rapport avec **PCES** et explique comment établir un système de suivi.
- 5. Développement d'une stratégie de promotion de PCES.** Ce module élabore un cadre stratégique pour la promotion de PCES tant au niveau international qu'au niveau national pour un pays donné.

Ces modules sont le produit d'un groupe de travail international réuni par la GTZ en 1988 et 1989. Ils représentent uniquement les idées et points de vue des participants.

La présente édition est considérée comme provisoire et sujette à des corrections après avoir été appliquée et testée.

Des exemplaires peuvent être obtenus à la:
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH – Division 414 (Eau)
Postfach 5180, D-6236 Eschborn
République fédérale d'Allemagne





INDICATEURS DE SUCCÈS

**PCES dans l'approvisionnement
en eau et l'assainissement:
Comment mesurer les progrès
et résultats?**

PRÉFACE

L'un des résultats les plus patents de la Décennie Internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement est d'avoir fait reconnaître dans le monde entier la nécessité de promouvoir la participation communautaire et l'éducation sanitaire dans le cadre des programmes menés dans ce secteur. Le plan d'action formulé lors de la Consultation d'Interlaken en 1987 posait, entre autres, pour principe que "la réalisation d'un projet requiert non seulement la participation d'ingénieurs mais également de techniciens, de personnels de santé publique et de professionnels des sciences sociales, lesquels doivent tous coopérer avec les bénéficiaires potentiels pendant toutes les étapes de la planification et de la mise en oeuvre des projets". *

C'est dans ce souci et pour faciliter la coopération entre ingénieurs, personnels de santé publique, professionnels des sciences sociales et communautés concernées qu'ont été préparés les 5 modules suivants sur la Participation communautaire et l'Education sanitaire (PCES). Ils ne peuvent évidemment pas remplacer l'usage des manuels spécialisés dans les domaines en question. Leur but est simplement d'orienter et de fournir un cadre de référence en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux

- décideurs nationaux et internationaux (Modules No 1, 5),
- gestionnaires des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Modules No 2, 3, 4).

Je remercie vivement les personnes suivantes, qui ont participé aux deux réunions du groupe de travail, en octobre 1988 à Eschborn et en mai 1989 à La Haye, pour leur active coopération, l'énergie qu'elles ont investie dans cette entreprise commune et leur disposition à partager avec d'autres leurs connaissances et expériences:

M. P. Adhikary/Népal; Dr. G.J. Astor/IMC;
Mme M Cardenas/ Paraguay; M. R. Ehrlich/RFA;
Dr. W. Fischer/GTZ; M. F. Greiner/GTZ; M. J.D. Gubler/
Banque mondiale; M. I. Guhr/GTZ; M. P. Hirano/OMS; M.
K.M. Jensen/DANIDA; M. N. Khattak/Pakistan;
M. P. Kohorst/IMC; M. S. Kumarasiri/Sri Lanka; M. J. Kunguru/Kenya; Mme M.P. Lefebvre/IMC;
Dr. A. Merkle/GTZ; Mme S. Melchior/PROWVES;
M. A. Obser/Université de Constance; M. J.T. Visscher/IRC;
Mme Dr. E. Weinreben Nunn/Brésil;
Mme C. van Wijk-Sijbesma/IRC; M. A. Winnikes/KfW et
Mme M. Yacoob/WASH.

* Water and Sanitation: Toward Equitable and Sustainable Development, 1988 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Une telle entreprise n'aurait pas vu le jour sans le concours des personnes qui ont amorcé le processus et l'ont soutenu par leurs conseils et actions. C'est pourquoi mes remerciements vont également à M. M. Acheson/OMS; M. A. Arlosoroff/Banque mondiale; M. H. van Damme/IRC; M. D. Grey/Banque mondiale; M. J. Kalbermatten; M. K. Kresse/GTZ et M. E. Turner/WASH.

Mon sincère souhait est que cette fructueuse coopération se poursuive au sein de la présente équipe et que de nouveaux membres viennent la renforcer, afin que le processus de participation communautaire et d'éducation sanitaire contribue à assurer la viabilité des projets et à améliorer la santé des populations-cibles.

Dr. K. Erbel
GTZ/Chef de la Division Eau

RESUME



Les gouvernements nationaux, les organismes donateurs et les projets ont de plus en plus besoin d'outils valables, fiables et faciles à manier, pour mesurer les performances des processus de participation communautaire et d'éducation sanitaire (**PCES**), ainsi que les résultats ultimes des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Le présent module No. 4 de la série **PCES** décrit comment:

- a. évaluer l'ampleur et la qualité de la participation communautaire et de l'enseignement participatif de l'hygiène dans les projets techniques d'approvisionnement en eau et d'assainissement;
- b. déterminer quels efforts de **PCES** et quels coûts sont nécessaires pour parvenir à un fonctionnement soutenu des installations, à une utilisation effective de celles-ci et à des pratiques d'hygiène satisfaisantes dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Le chapitre 1 dégage la relation qui existe, d'une part, entre les objectifs généraux des projets dont la réalisation est difficilement mesurable, tels que l'amélioration de la santé des populations-cibles et l'obtention d'avantages socio-économiques et, d'autre part, les objectifs intermédiaires plus facilement mesurables tels que le fonctionnement soutenu des installations, leur utilisation effective et l'amélioration des pratiques d'hygiène. Le chapitre 2 présente cinq variables générales avec les indicateurs correspondants pour le suivi de la mise en oeuvre et des résultats des programmes de **PCES**. Les chapitres 3 et 4 décrivent cinq variables accompagnées d'indicateurs pour le suivi du fonctionnement et de l'utilisation des installations ainsi que des progrès en matière d'hygiène, réalisés à l'aide d'un programme de **PCES**, ainsi que des coûts engagés (voir blocs 1 et 2). Le chapitre 5 traite de la mise en place des systèmes de suivi fondés sur la communauté et donne des exemples de formulaires de suivi utilisés dans des projets participatifs d'adduction d'eau et d'assainissement.

**Bloc 1: SUIVI DE LA MISE
EN ŒUVRE DE PCES**

Consultation adéquate des usagers lors de la
planification et de la conception au niveau local

Organisation adéquate des communautés
pour les activités de PCES

Formation adéquate des personnels
communautaires

Participation active des femmes aux activités
liées à l'approvisionnement en eau,
l'assainissement et l'éducation sanitaire

Existence d'un programme d'éducation
sanitaire adapté aux conditions locales

**Bloc 2: SUIVI DE LA CONTINUITÉ DE
FONCTIONNEMENT DES
INSTALLATIONS, DE LEUR
UTILISATION EFFECTIVE ET DES
PROGRES EN HYGIÈNE**

Augmentation soutenue de la quantité d'eau
fournie et du nombre de latrines construites

Adéquation des installations
d'approvisionnement en eau et des latrines

Fonctionnement soutenu et fiable des
installations d'approvisionnement en eau et
d'assainissement après leur achèvement

Utilisation soutenue des installations
d'approvisionnement en eau et
d'assainissement après leur achèvement

Pratique soutenue de l'hygiène

1. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT:

Objectifs généraux du programme

La plupart des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont pour objectifs généraux d'améliorer la santé publique et les conditions socio-économiques. Ce sont là des objectifs qui ne peuvent être atteints qu'à long terme et dont la réalisation est techniquement difficilement mesurable. D'ailleurs, les études sur l'impact des projets d'adduction d'eau et d'assainissement n'ont aucun sens tant que ne sont pas réunies certaines conditions préalables nécessaires, tels que le fonctionnement soutenu et l'utilisation effective des installations et la pratique de l'hygiène.

Exemple 1: Des installations améliorées d'approvisionnement en eau sont mises en place, puis elles cessent de fonctionner pendant de longues périodes. Les usagers sont donc contraints de se rabattre sur des sources d'eau plus éloignées et contaminées. Dans l'intervalle, leur résistance aux maladies véhiculées par l'eau s'était affaiblie. Conséquence: retour aux pertes de temps et d'énergie; recrudescence des risques sanitaires.

Exemple 2: Les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont bien conçues, construites et entretenues et elles fonctionnent correctement. Cependant, une bonne partie de la population ne les utilise pas ou ne les utilise que sporadiquement. Conséquence: les risques sanitaires subsistent; les bénéfices socio-économiques demeurent limités aux familles les utilisant régulièrement.

Exemple 3: Les installations d'eau et d'assainissement fonctionnent correctement et fidèlement et sont utilisées par tous pendant toute l'année. Cependant l'eau n'est pas conservée et prélevée hygiéniquement dans les maisons et d'autres risques sanitaires subsistent au niveau local (évacuation des ordures, drainage). Conséquence: les bénéfices potentiels pour la santé et les réductions de coûts escomptées sur les soins médicaux ne sont pas réalisés.

2. SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE PCES

Conscients de l'importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire, beaucoup de projets souhaitent maintenant suivre:

- a. dans quelle mesure et avec quels résultats se déroulent les activités prévues de PCES;
- b. quels en sont les effets sur les objectifs intermédiaires poursuivis, c'est-à-dire fonctionnement soutenu et utilisation effective des installations, hygiène et développement local;
- c. quels sont les coûts et moyens mis en oeuvre pour atteindre ces effets.


Pour suivre la mise en oeuvre et les résultats des activités de PCES, il est proposé de recourir à cinq variables générales (variables de PCES 1 à 5). Celles-ci devraient être plus spécifiquement adaptées aux circonstances particulières du projet concerné, et ceci en coopération étroite avec les organisations locales et les personnes participant à la procédure de suivi.

VARIABLE DE PCES 1: CONSULTATION ADÉQUATE DES USAGERS POUR LA PLANIFICATION ET LA CONCEPTION AU NIVEAU LOCAL

Argumentation: En consultant convenablement les usagers sur l'adéquation socio-économique et culturelle des solutions techniques envisagées, sur les possibilités locales d'assurer l'entretien, la gestion et le financement des installations et sur les améliorations à apporter à l'hygiène locale, on parviendra à des services plus réalistes, acceptables et viables, dans la mesure où d'autres conditions telles que la formation des personnels, la disponibilité des matériels et équipements, etc., sont également remplies.

Il est proposé d'élaborer des indicateurs dans les domaines suivants, conjointement avec les partenaires travaillant sur le terrain:

- Indicateur 1.1: Les partenaires du projet ont 1) identifié les différents groupes d'usagers (hommes/femmes/enfants, riches/pauvres, unités domestiques/économiques, différents groupes ethniques, etc.) et 2) défini leurs besoins et idées sur l'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène;
- Indicateur 1.2: Les groupes d'usagers ont 1) été informés sur les options techniques du projet de même que sur les options en matière de gestion, d'entretien et de financement à l'échelon local et 2) les implications de ces options pour la communauté ont été discutées en détail;
- Indicateur 1.3: Tous les groupes d'usagers (ou leurs représentants) participent activement aux décisions les concernant directement, c'est-à-dire 1) choix technologique, niveau des services et moyens à mettre en oeuvre, 2) conception et emplacement des installations, 3) choix appropriés pour l'entretien, la gestion et le financement au niveau local, 4) planification des programmes locaux de promotion de l'hygiène et 5) mise au point d'un système de suivi et choix des indicateurs.



L'opérationnalisation de ces indicateurs variera en fonction des circonstances locales. Dans certaines régions, par exemple, les consultations avec les usagers se font dans le cadre de réunions communautaires. Dans de ce cas, l'indicateur 1 peut servir à déterminer si de telles réunions ont eu lieu, si les différents groupes d'usagers y ont participé, quelles ont été les options proposées et les points sur lesquels on est parvenu à un accord. Dans d'autres régions, il peut être difficile pour les femmes ou pour d'autres groupes d'usagers, p.ex. pour les membres de certaines castes ou tribus, de participer aux réunions publiques et de prendre la parole. Ici l'indicateur 1 peut examiner la participation à de petites réunions tenues entre voisins, et leurs résultats.

VARIABLE DE PCES 2: ORGANISATION ADÉQUATE DES COMMUNAUTÉS POUR LES ACTIVITÉS DE PCES

Argumentation: La participation communautaire à la planification, la mise en place, l'entretien, la gestion et le suivi de meilleures infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement requièrent l'existence d'une organisation suffisante au niveau local. De même, pour que les communautés puissent participer à la planification, la mise en oeuvre et le suivi des programmes d'éducation sanitaire, il faut des organisations locales compétentes et solides.

- Indicateur 2.1: Les organisations d'usagers ou d'autres structures locales, nouvelles ou déjà existantes, ont formellement consenti à planifier et à exécuter les diverses activités du projet;
- Indicateur 2.2: Les organisations 1) jouissent du soutien et 2) représentent les intérêts de tous les groupes d'usagers et pas seulement d'une section particulière ou d'une faction de la communauté;
- Indicateur 2.3: Les responsabilités et pouvoirs du (des) organisation(s) vis-à-vis 1) des usagers et 2) de l'organisme exécutant le projet ont été clairement définis, y compris 3) les moyens de les faire respecter;
- Indicateur 2.4: 1) Le(s) organisation(s) locale(s) et 2) le personnel du projet exécutent les améliorations convenues en matière d'eau/d'assainissement/d'hygiène conformément au plan et remplissent leurs obligations (fourniture de main-d'oeuvre, de matériels, respect des échéances, etc.);
- Indicateur 2.5: Lors de la gestion locale, le(s) organisation(s) 1) continuent de se réunir, 2) prennent des décisions, 3) résolvent les problèmes, 4) collectent les redevances, 5) s'occupent de l'entretien, 6) communiquent avec les usagers et 7) rendent compte de leur gestion et de leur administration financière.

VARIABLE DE PCES 3: FORMATION ADÉQUATE DES PERSONNELS COMMUNAUTAIRES

Argumentation: Les organisations et personnels locaux ne peuvent pas bien fonctionner s'il leur manque la formation, l'équipement et la supervision nécessaires.

- Indicateur 3.1: 1) Les tâches de chaque membre de la communauté, titulaire d'une fonction dans l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation sanitaire ont été clairement définies et 2) les besoins de formation ont été identifiés;
- Indicateur 3.2: Une formation répondant aux performances requises a été dispensée pour chaque tâche;
- Indicateur 3.3: Tous les "outils" nécessaires pour exécuter correctement le travail sont disponibles, c-à-d 1) matériels et équipements, 2) pièces de rechange, 3) formation, 4) supervision, 5) cours de recyclage et 6) suivi et soutien.

VARIABLE DE PCES 4: PARTICIPATION ACTIVE DES FEMMES AUX ACTIVITÉS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉDUCATION SANITAIRE

Argumentation: Une participation active des femmes à la planification, la mise en place et l'entretien des installations peut fortement contribuer à assurer le succès des programmes en termes d'acceptation, d'utilisation, de fiabilité et de financement. C'est aussi un moyen d'honorer et de renforcer les rôles traditionnels des femmes dans l'approvisionnement en eau, l'hygiène et le développement communautaire. Cependant la participation des femmes ne s'obtient pas automatiquement: des mesures spéciales doivent être prises afin de promouvoir leur engagement et de gagner leur soutien.

- Indicateur 4.1. Des mesures spéciales sont prises comme parties intégrantes du processus de réalisation du projet 1) pour informer les femmes sur le projet, 2) pour les intégrer à la planification et à la prise des décisions à l'échelon local et 3) pour mettre à profit leurs connaissances et informations en vue d'une meilleure adaptation des projets d'eau et d'assainissement et des programmes d'éducation sanitaire;
- Indicateur 4.2. Les femmes sont 1) membres des organisations locales de gestion, 2) prennent part à leurs réunions et 3) participent à la prise des décisions;
- Indicateur 4.3: Les femmes peuvent, en théorie et pratique 1) participer aux programmes de formation au même titre que les hommes et 2) être mandatées par la communauté pour remplir des fonctions dans l'entretien des infrastructures d'approvisionnement en eau, la promotion de l'aménagement de latrines et la planification et la promotion des améliorations en matière d'hygiène.

VARIABLE DE PCES 5: PROGRAMME D'ÉDUCATION SANITAIRE ADAPTÉ AUX CONDITIONS LOCALES

Argumentation: Savoir davantage sur les rapports existant entre l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la santé ne conduit pas automatiquement à de meilleures pratiques sanitaires. Prouver l'impact d'installations améliorées d'adduction d'eau et d'assainissement sur la santé est une tâche difficile, qui requiert des études rigoureuses. Cependant, une fois que les principaux risques de transmission des maladies locales ont été réduits de façon significative, grâce à des interventions dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement et grâce aux activités de PCES, les bénéfices pour la santé ne tarderont pas à se manifester. La réduction des pratiques non hygiéniques est un indicateur permettant de mesurer facilement et à peu de frais les impacts sanitaires des projets d'eau et d'assainissement.

Indicateur 5.1: Il a été procédé, conjointement avec les membres de la communauté et avec ses organisations à 1) l'identification des conditions et pratiques dangereuses pour la santé, telles que contamination de l'eau potable avec les mains pendant le transport ou le puisage, mauvais drainage aux points d'eau et implantation de latrines à proximité de puits d'eau potable et 2) la définition des priorités en vue de résoudre les problèmes,

Indicateur 5.2: Des plans d'éducation et d'action en matière d'hygiène ont été élaborés par chaque communauté-cible pour réduire les risques identifiés par la communauté;

Indicateur 5.3: Un système de suivi permettant de surveiller l'exécution et les résultats des programmes d'amélioration de l'hygiène est 1) mis en place et 2) en application.

Examinés ensemble, les indicateurs susmentionnés montreront sommairement sous quelles formes et dans quelle mesure les objectifs de PCES sont réalisés dans les communautés-cibles du projet. Ceci permettra aux organismes d'assistance et aux gouvernements nationaux de s'informer rapidement sur les processus de PCES dans les différents projets en cours et de procéder à des comparaisons. Lors du suivi des aspects-clés de PCES, les gestionnaires des projets pourront plus facilement confronter les progrès réalisés avec les activités prévues de PCES et déceler les problèmes réclamant une intervention rapide. Pour les communautés-cibles, le suivi des activités de PCES peut en accélérer l'opérationnalisation sur le terrain. Ceci permet à son tour de commencer l'évaluation de l'efficacité-coûts des projets comportant un volet de PCES, en terme d'amélioration de l'hygiène, de fonctionnement soutenu et d'utilisation effective des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT SOUTENU DES INSTALLATIONS, DE LEUR UTILISATION EFFECTIVE ET DE L'HYGIÈNE

Pour arriver à des succès durables, il ne suffit pas aux projets d'implanter des installations d'approvisionnements en eau et d'assainissement et de lancer un programme d'éducation sanitaire. Il faut que ces réalisations continuent de fonctionner correctement et soient utilisées adéquatement par tous les intéressés. Les 5 variables générales décrites ci-après permettent de suivre le fonctionnement soutenu des projets d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'éducation sanitaire appliquant des conceptions techniques et des programmes donnés de PCES. Deux variables sont proposées pour mesurer l'utilisation effective des installations et services.

VARIABLE DE RÉSULTAT 1: AUGMENTATION SOUTENUE DE LA QUANTITÉ D'EAU DISPONIBLE ET DU NOMBRE DE LATRINES CONSTRUITES

Argumentation: Pour obtenir des bénéfices sanitaires et économiques, il faut fournir suffisamment d'eau pour couvrir au moins les besoins essentiels des usagers et suivre le rythme de la croissance démographique. En général il faut compter 20 à 40 l/p/j pour couvrir les besoins essentiels en eau de boisson, de cuisine et d'hygiène; cependant, certains groupes et communautés peuvent en nécessiter davantage et être prêts à payer pour de plus grandes quantités d'eau. Lorsque des demandes locales légitimes ne sont pas satisfaites, ceci conduit souvent à des actes de vandalisme et d'utilisation illégale. De même, chaque famille devrait pouvoir, avec le temps, disposer de sa propre latrine, à moins que les conditions matérielles et socio-culturelles n'en permettent une utilisation collective. Le nombre des latrines aménagées dans les écoles et autres lieux publics devrait également suffire pour couvrir les besoins des usagers des deux sexes.

Indicateur 1.1. La quantité d'eau produite et fournie suffit 1) pour couvrir les besoins essentiels en eau de tous les membres de la communauté et 2) pour couvrir les demandes additionnelles des usagers disposés à payer tous les frais supplémentaires liés à un niveau de service supérieur;

Indicateur 1.2: Il y a 1) une augmentation constante du pourcentage des ménages possédant une latrine et 2) les ménages à faibles revenus sont bien représentés dans le groupe des propriétaires de latrines;

Indicateur 1.3: Il y a suffisamment de latrines 1) pour le nombre de garçons et de filles fréquentant les écoles locales et 2) pour le nombre des usagers dans d'autres lieux publics (cliniques, lieux de travail, etc.)

VARIABLE DE RÉSULTAT 2: QUALITÉ ADÉQUATE ET DURABLE DE L'EAU FOURNIE ET DES LATRINES AMÉNAGÉES

Argumentation: Une forte contamination de l'eau à n'importe quel point du système ou pendant la collecte, le stockage et le prélèvement de l'eau potable dans les habitations peut être due à une mauvaise technologie et/ou à des interventions inadéquates de PCES. Une eau de mauvaise qualité perpétue les risques de transmission des maladies véhiculées par l'eau et entrave les progrès sanitaires et économiques potentiels. De même, des latrines souillées sont un danger au lieu d'être un bienfait pour la santé. Les tests de qualité sont le meilleur moyen de contrôler la qualité de l'eau. Cependant ils ne sont pas toujours praticables ou ne conviennent pas au suivi communautaire. L'observation des conditions dangereuses de la source jusqu'à la consommation peut être une solution intermédiaire pratique et peu coûteuse. Lorsque les observations sont effectuées avec les membres de la communauté, elles peuvent constituer un outil de suivi d'une grande valeur éducative.

- Indicateur 2.1: Absence de risques de contamination évidents par les hommes, le bétail ou les latrines sur tous les points du système d'approvisionnement en eau, depuis le captage jusqu'à la consommation;
- Indicateur 2.2: Réduction des risques observés pendant le stockage et lors du prélèvement de l'eau potable dans les habitations d'un nombre significatif d'utilisateurs;
- Indicateur 2.3: Bonnes conditions d'hygiène dans les latrines publiques et privées, observées à des intervalles croissants après leur installation.

VARIABLE DE RÉSULTAT 3: FONCTIONNEMENT SOUTENU DES INSTALLATIONS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT APRÈS LEUR ACHÈVEMENT

Argumentation: Si les systèmes communautaires d'adduction d'eau et les installations sanitaires publiques et privées ne fonctionnent pas bien, il y a peu de chances que les gens les utilisent et acceptent de payer les redevances exigées. Par conséquent, les bénéfices sanitaires et économiques que l'on en attend ne se réaliseront pas. Un système plus sûr d'approvisionnement en eau, des latrines et des systèmes de drainage en bon état de fonctionnement et des paiements plus satisfaisants sont d'importants indices d'efficacité d'un programme de PCES.

- Indicateur 3.1: % des points d'eau signalés comme étant en panne à des moments donnés;
- Indicateur 3.2: Fréquence et durée moyennes des pannes depuis la date d'installation;
- Indicateur 3.3: 1) des contributions raisonnables ont été fixées et sont collectées des utilisateurs et 2) les dépenses d'entretien et de réparations sont promptement financées;
- Indicateur 3.4: % des latrines installées, paraissant bien entretenues et fonctionnant correctement à des intervalles croissants après leur achèvement.

VARIABLE DE RÉSULTAT 4: UTILISATION SOUTENUE DES INSTALLATIONS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT APRÈS LEUR ACHÈVEMENT

Argumentation: Lorsque les points d'eau sont utilisés par moins de personnes que prévu, ou lorsque les latrines familiales ne sont pas utilisées par tout le monde, les investissements engagés demeurent sous-employés. Lorsque l'eau saine et les latrines ne sont pas utilisées en permanence, les bénéfices sanitaires et les économies escomptées sur les coûts médicaux ne peuvent pas non plus être réalisés. Si les femmes et les enfants doivent continuer à perdre du temps pour aller chercher l'eau sur de longues distances, sur des pentes raides ou en faisant la queue, ou si les surplus d'eau demeurent inutilisés, il ne leur sera guère possible de valoriser ces ressources à des fins économiques ou de développement, p.ex. pour pratiquer des cultures maraîchères ou le petit élevage ou pour aller à l'école ou fréquenter des cours de formation pour femmes. Ce déficit affectera également la couverture des coûts et l'hygiène, puisque les femmes dépensent une bonne partie de leurs revenus pour satisfaire les besoins fondamentaux de la famille, y compris l'achat de savon et de récipients supplémentaires et le paiement des redevances pour l'eau.

Indicateur 4.1: Pour les points d'eau: nombre moyen d'habitants desservis par un point d'eau pendant une certaine période. Pour les branchements privés: % des ménages desservis par un branchement à domicile/dans la cour/collectif pendant une certaine période;

Indicateur 4.2: Observations sur 1) l'utilisation persistante de sources d'eau dangereuses pour la boisson, le bain et le nettoyage (p.ex. en cas de bilharziose, d'onchocercose, de ver de guinée) 2) ampleur et raisons de ces comportements;

Indicateur 4.3: % des ménages déclarant 1) une utilisation exclusive des latrines par tous leurs membres (y compris pour le rejet des fèces d'enfants) et simultanément 2) absence constatée d'excréments humains au voisinage des habitations et sur les places publiques;

Indicateur 4.4: Création d'opportunités pour une utilisation avantageuse des effets secondaires du projet tels que 1) réduction des distances à parcourir pour la collecte de l'eau et 2) investissements permettant une utilisation économique des surplus d'eau et des économies de temps à l'échelon domestique.

VARIABLE DE RÉSULTAT 5: APPLICATION SOUTENUE DE MEILLEURES PRATIQUES D'HYGIÈNE

Argumentation: Outre l'utilisation généralisée et sûre de l'eau et des latrines, il y a beaucoup d'autres pratiques d'hygiène à améliorer pour parvenir aux bénéfices sanitaires recherchés. Comme les conditions locales, les types de maladies, les habitudes d'hygiène et les priorités ressenties varient considérablement, les indicateurs appropriés pour suivre l'application soutenue des pratiques d'hygiène doivent être choisis en concertation avec les communautés, dans le cadre des activités locales d'éducation sanitaire. Il est par exemple de plus en plus reconnu que, d'une façon générale, l'utilisation d'une plus grande quantité d'eau pour l'hygiène est un facteur plus important pour la réduction des maladies que la qualité de l'eau utilisée. Le lavage des mains au savon ou succédané de savon est un autre indicateur plus généralement applicable pour mesurer la continuité des pratiques d'hygiène.

Indicateur 5.1: Augmentation des quantités d'eau utilisées de *** l/p/j (quantité utilisée des sources initiales d'approvisionnement) à 20-40 l/p/j;

Indicateur 5.2: Réduction observée avec le temps chez tous les groupes-cibles de certaines pratiques dangereuses d'utilisation de l'eau, p.ex. 1) abords des points d'eau maintenus propres et clôturés, 2) eaux usées correctement évacuées, 3) eau potable conservée et prélevée hygiéniquement dans les maisons, 4) nombre accru d'installations de bains.

Indicateur 5.3: Réduction observée avec le temps chez tous les groupes-cibles de certaines pratiques dangereuses d'assainissement, p.ex. 1) utilisation accrue d'eau et de savon/succédané de savon pour le lavage des mains dans les latrines et les cuisines, 2) utilisation accrue des tubes de ventilation, des grillages anti-mouches et de la cendre ou de substances similaires dans les latrines pour prévenir les mouches et les mauvaises odeurs, 3) les eaux usées sont correctement évacuées, 4) les déchets solides sont brûlés ou enterrés.

4. SUIVI DES COÛTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR PCES

Pour pouvoir évaluer l'efficacité-coûts des activités de PCES, il convient de suivre l'emploi des moyens mis en oeuvre aussi bien par l'organisme responsable du projet que par la communauté.

Les moyens mis en oeuvre dans le cadre de PCES par l'organisme responsable et dont il convient d'établir les coûts comprennent:

- **nombre d'heures de travail consacrées à PCES par les divers membres du personnel en charge des tâches de PCES;**
- **équipements et matériels de PCES;**
- **transport;**
- **gestion;**
- **supervision.**

Les figures 1 et 2 sont des exemples de formulaires utilisés pour suivre le travail sur le terrain des personnels en charge de PCES dans le projet mené par WADS dans la Province du Darfour méridional au Soudan.

A cela s'ajoutent les coûts d'investissement et de développement encourus pendant les phases initiales du programme, c'est-à-dire pour mener des actions de formation, pour développer et tester les matériels de PCES et essayer les méthodes et approches de PCES dans des projets pilotes.

L'OMS et le BMZ ont recommandé, lors d'une réunion en 1985, de réserver 5% des budgets d'investissement des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux activités de PCES. Cependant, si l'on emploie des technologies peu coûteuses, telles que les forages équipés de pompes manuelles et les systèmes d'adduction d'eau par gravité alimentant des fontaines publiques, il faut généralement compter une proportion relativement plus élevée des coûts d'investissement pour les activités de PCES. En effet, pour ce type de service il est plus difficile d'obtenir des usagers une utilisation conséquente et le paiement des redevances que pour des services d'un niveau plus élevé. Les moyens limités investis dans des activités de PCES dans des projets employant des technologies peu coûteuses permettent d'estimer dans ce type de projet la dépense moyenne sur les activités de PCES à 15% du total des coûts des projets (à l'exclusion des frais de développement).

Comme contributions typiques des communautés aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, il y a lieu de citer:

- **apport de temps (réunions, administration, entretien et réparations, enquêtes communautaires, visites domiciliaires pour suivre l'utilisation des latrines et la pratique de l'hygiène);**
- **prestations de travail pendant la construction (mesurées soit par unité de temps, soit par km de tranchée creusé ou tuyau posé, soit par nombre de fosses de latrine creusées ou de cabinets construits);**
- **fourniture de matériaux locaux (p.ex. sable, gravier);**
- **prestation de services (logement, nourriture);**
- **contributions en espèces et rémunération des personnels communautaires (agents d'entretien, mécaniciens, percepteurs de redevances).**

**Fig. 1: Feuille de suivi
Visite au village**

Conseil rural:

Village:

Page:

Activité	Date prévue	Date réelle	Si la date prévue diffère de la date réelle, pourquoi?	Thèmes traités	Avec qui?	Effectif de personnel	Durée totale	Remarques

Source: Boot et al (1988)

**Fig. 2: Feuille de suivi des transports dans les villages
Section promotion**

Type de transport	Date de départ	Relevé de l'odomètre départ	Date de retour	Relevé de l'odomètre retour	Nombre total de km parcourus	Villages visités	Remarques*

* petites réparations, etc.

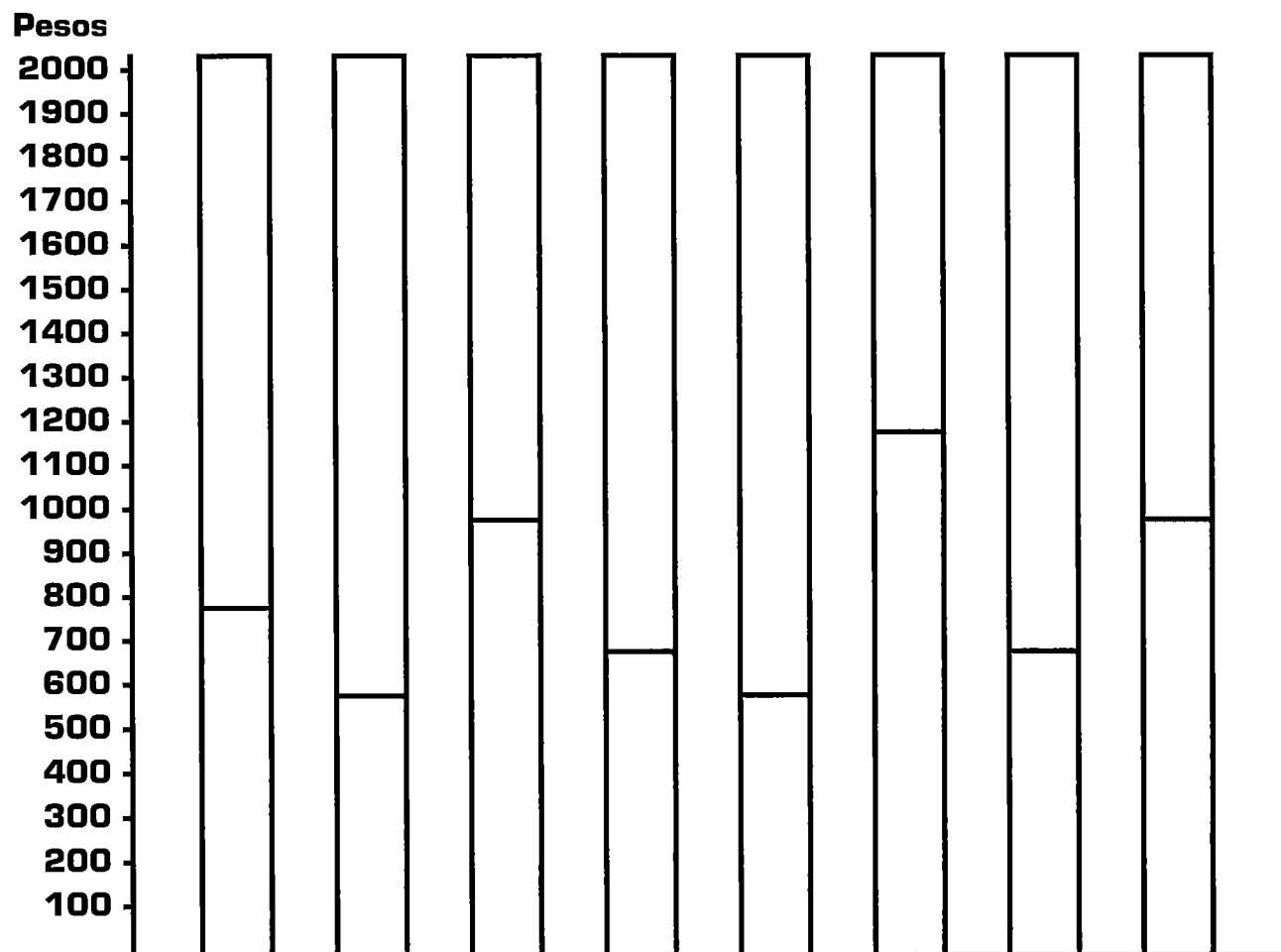


Source: Boot et al (1988)

La fig. 3 donne un exemple de représentation graphique des contributions des ménages aux coûts de construction d'un réseau d'adduction d'eau courante dans une zone rurale de Colombie. La valeur moyenne totale des contributions communautaires en espèces et en travail est de 15-20%, mais les contributions de travail peuvent représenter jusqu'à 40% des investissements dans les systèmes gravitaires et 60% dans les puits creusés à la main. De ces économies réalisées sur les coûts de construction il faut déduire les moyens mis en oeuvre par le personnel du projet pour aider les organisations locales à mobiliser et gérer les contributions locales et former la main-d'oeuvre bénévole à accomplir un travail de bonne qualité. Les données limitées dont on dispose sur la valeur de ces prestations montrent qu'ils s'élèvent environ à un tiers des économies réalisées sur les coûts de construction.

Fig. 3: Suivi du paiement des frais de branchement par les ménages locaux

<i>Lieu</i>	<i>Type de projet</i>
<i>Date de commencement</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>



Date d'établissement du graphique

Source: Whyte (1982)

On en sait beaucoup moins sur la valeur des contributions communautaires apportées à d'autres phases et activités des projets, telles que planification, entretien et éducation sanitaire. Il est important de suivre les ressources affectées à ces composantes, étant donné qu'elles sont plus décisives pour le succès à long terme des projets d'eau et d'assainissement que les prestations de travail non qualifié ou les contributions financières versées une seule fois. Plusieurs projets, tels que le projet du WADS au Soudan, le projet Morogoro/Shinyanga en Tanzanie et le projet ONPF/KfW dans l'Est du Burkina Faso procèdent également au suivi des contributions de temps et de travail consacrées aux tâches de planification et d'entretien (Fig. 4).

**Fig. 4: Feuille de suivi
Réunions relatives au projet dans les villages**

Projet d'adduction d'eau villageoise dans l'Est du Burkina Faso ONDF/KfW	Nombre de villages :	171	A4	
	No. IRH :	2 Fn 16		
Réunion d'information sur le projet	Travaux :	INF		
Village :	Piegra	Département :	Matiakoali	
Lieu de réunion :	centre de Piegra	Durée :	1h20	
Date et heure :	15/1/87 à 9.00 h			
Animateur :	Thiombiano Salamata			
PARTICIPANTS		hommes	femmes	enfants
Nombre :	101, dont	53	26	22
Personnes-clés présentes :	Délégués de CDR, délégué d'Assint, A.S.V., A.V.			
THÈMES ET RÉSULTATS				
Paiement (montant et mode):	11.500 Frs, 250 Frs par personne de plus de 14 ans			
Comité du point d'eau :	pas encore élu			
Emplacement du point d'eau :	entre le baobab et letamarinier, au nord de la route			
Agents d'entretien :	pas encore choisis			
OBSERVATIONS				
Les villageois semblent motivés et L'emplacement du point d'eau a été accepté par tous sans aucun problème.				
Prochaine réunion prévue pour le: 22/1/87 à 9 h 00				

5. ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTEME DE SUIVI FONDÉ SUR LA COMMUNAUTÉ

5.1 Développement graduel sur le terrain

Pour permettre d'estimer dans quelle mesure le programme de PCES a été mis en oeuvre et avec quels résultats, il importe de doter tous les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'un bon système de suivi et évaluation. Ce système devrait enregistrer tous les coûts et moyens mis en oeuvre au titre de PCES et tous les indicateurs de performance tels que proposés plus haut, et vérifier les résultats en termes de fonctionnement soutenu, utilisation effective, pratique de l'hygiène et couverture des coûts récurrents et éventuellement des investissements. En outre, les systèmes de suivi peuvent également servir à mesurer les initiatives de développement des comités d'eau, des groupements de femmes et de jeunes de la communauté, etc.

Pour suivre les progrès réalisés, il faut recueillir des informations à différents niveaux. Un bon travail de suivi commence au niveau de la communauté. Certains membres de la communauté tels que les agents d'entretien des pompes, les comités d'eau et de santé et les agents de santé villageois, ont déjà appris à tenir des registres simples, à surveiller et à faire des rapports sur le fonctionnement, l'utilisation et la couverture des coûts des installations d'adduction d'eau et des latrines. Dans certains programmes, par exemple, il y a des membres de la communauté qui tiennent des registres sur les pompes manuelles et une comptabilité pour l'eau, contrôlent et rendent compte de l'installation des latrines, de leur utilisation et entretien.

Aux échelons supérieurs, ces informations en provenance des villages sont ensuite condensées pour obtenir des données plus globales, par exemple % de la population desservie, % d'utilisation enregistrée et de conditions d'hygiène satisfaisantes, % des points d'eau ne fonctionnant pas correctement pendant la période étudiée, durée des réparations, coûts totaux d'entretien, % des coûts récurrents/d'investissement payé par les usagers et activités de développement en cours. La fig. 5 est un exemple de feuille de suivi portant sur le fonctionnement et le financement des systèmes ruraux d'adduction d'eau courante à gestion communautaire en Colombie.

Un système de suivi viable, partant du niveau communautaire, ne peut pas être établi et ne peut fonctionner durablement sans le soutien actif et la participation des communautés concernées. Les membres de la communauté ne visiteront les sites et ne tiendront des registres que s'ils (1) sont d'accord sur la nécessité du suivi (2) décident qui suivra quoi, de quelle façon, à quelle fréquence et suivant quel système interne de contrôle, (3) reçoivent la formation nécessaire pour appliquer le système de suivi retenu et (4) voient les résultats du travail de suivi dans un meilleur fonctionnement du système d'adduction d'eau, dans de meilleures conditions d'hygiène et de vie et dans une meilleure adéquation des services fournis par le gouvernement aux besoins et problèmes locaux.

Le développement d'un système de suivi participatif à l'aide d'une approche graduelle "d'apprentissage par action et correction" passe par les étapes suivantes:

- **discussion de l'importance du suivi avec les membres chargés de fonctions exécutives dans les communautés-pilotes du projet;**
- **accord sur les personnes qui collecteront quelles informations, à quelle fréquence, et sur la question de la supervision et du contrôle internes et externes;**

Fig. 5: Feuille de suivi pour une zone géographique
Financement communautaire et fonctionnement des systèmes

<i>Ministère de la Santé Publique</i>	<i>Institut national de Santé Publique</i>	<i>Date</i>
<i>Situation financière des systèmes ruraux d'alimentation en eau et d'assainissement</i>		
<i>Information sur</i>	<i>Semestre de 19..</i>	<i>du district</i>

No.	Code	Localité	Type de système	Bilan de la période		Prêt communautaire			Remboursement			Nombre de souscripteurs	Etat du système	Le système fonctionne-t-il?	
				du	au	Montant initial	Solde	Date	Valeur	Payé	Débit				

No.	Code	SITUATION FINANCIÈRE DES COMITÉS D'EAU							SOLDE DES AVOIRS EN BANQUE ET EN CAISSE			Type d'administration
		Revenu total	Dépenses				Dette sur le remboursement du prêt	Paiements des usagers	Redevance(s) fixée(s)	Total perçu	Total dû	
			Rem-boursement de prêt	O&M	Adm.	Angmen-tation						

- accord sur les méthodes à appliquer pour la collecte des données, p.ex. visites aux pompes/fontaines, prises d'eau et latrines scolaires; visites domiciliaires pour suivre l'installation des latrines; réunions du comité villageois en charge de l'eau ou de la santé et réunions programmées avec le personnel de l'organisme;
- accord sur la manière d'enregistrer et de transmettre les informations (registres/procès-verbaux/formulaires; expédiés par poste/ collectés/ consultés sur place);
- vérification de la charge de travail et nécessité d'une rémunération;
- exercice pratique sur la manière de remplir certains formulaires;
- information des usagers sur la manière dont se feront le suivi et les rapports concernant l'entretien, la gestion et l'hygiène et ce que les usagers peuvent entreprendre eux-mêmes (p.ex. lorsqu'ils ne sont pas satisfaits du fonctionnement du système);
- essai du système de suivi convenu pendant une période déterminée;
- révision des expériences acquises, adaptation du système et extension aux prochains groupes de communautés.

Le développement d'un système de suivi ainsi fondé sur la communauté est un processus d'apprentissage graduel, débouchant sur un système pratique, testé sur le terrain. Le travail de suivi lui-même ne devrait pas exiger trop de paperasserie et être praticable par des personnes n'ayant qu'un faible niveau d'instruction. Il faut veiller à ne collecter que des données qui seront réellement exploitées par la suite, afin d'éviter tout risque de bureaucratisation et montrer aux communautés que leur travail produit des résultats. De même, les indicateurs choisis devraient présenter un rapport direct avec les objectifs à court et à long terme du projet ou du programme. Les principaux points suivis par le personnel du projet sont:

- nombre, fréquentation et décisions des réunions communautaires;
- composition, tenue des réunions, fréquentation et décisions du comité de l'eau ou de toute autre organisation communautaire concernée;
- prestations de travail et/ou contributions financières fournies par la communauté à la construction (comme alternative, des listes sont tenues par l'organisation de gestion communautaire):
- durée, transport et moyens matériels mis en oeuvre pour les visites sur le terrain;
- actions de formation réalisées;
- existence et volume des fonds destinés à l'entretien des installations d'alimentation en eau;
- exécution des tâches de gestion telles que paiement des agents d'entretien, tenue de la comptabilité, organisation d'assemblées d'usagers, etc.

Les points ci-après peuvent être suivis par les membres de la communauté:

- **fonctionnement adéquat des pompes manuelles/robinets pendant la période examinée;**
- **arrêt de l'utilisation dangereuse des sources d'eau traditionnelles;**
- **fréquence et coûts des opérations d'entretien du système d'alimentation en eau;**
- **fréquence et durée des pannes et coûts de réparations;**
- **fixation du tarif et paiement des redevances pour l'eau;**
- **recettes et dépenses du fonds d'eau/d'assainissement; utilisation des sommes excédentaires;**
- **installation, entretien et utilisation des latrines scolaires/domestiques;**
- **amélioration de certaines pratiques d'hygiène, p.ex. élimination des flaques d'eau stagnantes aux points d'eau publics, présence d'eau propre et de savon/succédané de savon près des latrines et des aires de cuisine, méthodes hygiéniques de prélèvement de l'eau de boisson; meilleure élimination des déchets solides et des eaux usées;**
- **tenue des réunions des comités ou autres organisations communautaires après achèvement du projet; assistance et résultats.**

Des exemples de formulaires pour le suivi du fonctionnement et de l'entretien des pompes manuelles sont donnés aux fig. 6 pour Morogoro, Tanzanie et fig. 7 pour Karnataka, Inde. La fig. 8 est un exemple de formulaire pour le suivi de la construction et du paiement des latrines au Botswana. La fig. 9 informe sur l'état des fonds rotatifs villageois servant à financer les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Thaïlande. La fig. 10 est un formulaire servant à suivre l'installation, l'utilisation et l'entretien des latrines améliorées à fosse ventilée au Nigéria, sans vérifier toutefois s'il y a utilisation conséquente des latrines par d'autres membres des familles, en plus des mères et des enfants.

5.2 Coopération et support externes

Il est très nécessaire d'étendre les systèmes de suivi et évaluation à des paramètres autres que le nombre de réseaux/bornes-fontaines/latrines installés, la population couverte et les coûts de construction par tête. Les organismes exécutant les projets devraient se procurer des appuis spécifiques (formations, fonds) pour surveiller leurs processus de PCES et mettre en place des systèmes de suivi et évaluation fondés sur la communauté et incluant le fonctionnement, l'utilisation et les améliorations de l'hygiène. Si les organismes donateurs se mettent d'accord sur la définition des indicateurs généraux de PCES et de résultats des projets et sur les méthodes de mesure à appliquer, il sera d'autant plus facile de comparer entre elles les conclusions tirées des différents projets. De plus, un suivi plus systématique des moyens mis en oeuvre pour les activités de PCES ainsi que de leurs performances et résultats renforcerait les connaissances actuelles sur l'efficacité-coût des projets participatifs d'alimentation en eau, d'assainissement et d'éducation sanitaire réalisés dans différentes circonstances et appliquant différentes technologies.

Fig. 6: Feuille de suivi du fonctionnement des pompes manuelles

<i>Pompe no.</i>
<i>Mois:</i>
<i>Nom de l'agent d'entretien</i>

semaine 1 semaine 2 semaine 3 semaine 4

L'eau arrive-t-elle après 6 coups de pompage?				
Le débit est-il bon avec un pompage lent?				
Le pompage est-il facile				
Les écrous et boulons sont-ils bien serrés?				
Le bras est-il ferme après avoir été resserré				
La pompe est-elle fermement fixée à sa base?				
La dalle est-elle ferme et intacte?				
Le dispositif de drainage est-il propre?				
Les abords de la pompe sont-ils propres?				
Y a-t-il des pertes d'eau?				

**EN CAS DE PROBLÈMES, AVISER LE MÉCANICIEN DU VILLAGE
ET REMPLIR LA FEUILLE DE COMPTE-RENDU DE TRAVAIL**

VÉRIFICATION PAR LE MÉCANICIEN DU VILLAGE

<i>Date:</i>	<i>Nom:</i>
<i>Remarques:</i>	
	<i>Signature:</i>

Fig. 7: Feuille de suivi des réparations sur les pompes manuelles

Gouvernement de Karnataka
DIVISION GÉNIE - SANTÉ PUBLIQUE

Agent d'entretien de pompe manuelle sur forage

<i>Village:</i>	<i>Pompe manuelle No.:</i>
<i>Bloc:</i>	<i>Profondeur du forage:</i>
<i>Taluk:</i>	<i>Niveau statique de l'eau:</i>
<i>District:</i>	<i>Date d'installation de la pompe:</i>
<i>Nom de l'agent d'entretien</i>	

No. d'ordre	Détails de la réparation	Date de la panne	Date de l'avis de panne	Nom du mécanicien	Date de réparation de la pompe	Détails de la réparation	Pièces de rechange utilisées	Re-marques

Source: Ottosen, Copenhague

Fig. 8 Feuille d'inventaire des latrines villageoises

<i>Village</i>						<i>Assistant sanitaire villageois</i>					
Nom du constructeur en place	Buse terminée	Fosse creusée	Ferraillage/type	Dalle livrée	Dalle posée	Fondations terminées	Murs terminés	Tube de ventilation livré	Toit terminé	Siège terminé	Paiement

Fig. 9: Livre de caisse du Fonds rotatif villageois affecté à l'eau, à l'assainissement et à d'autres actions de développement

Nombre	Année		Catégorie	Caisse		Compte bancaire			Signature du comité
	Mois	Date		Crédit	Débit	Solde	Dépôt	Solde	

Source: Menaruchi et al. (1985)

Remarques:

Fig. 10: Feuille de suivi de l'assainissement villageois

SCORE

COMMUNAUTÉ MAXIMUM POUR CENT

	Mère 1	Mère 2	Mère 3	Mère 4	Mère 5	Score SC	Score	Obtenu
A) Avez-vous une latrine? oui (1) non (0)								
B) Avez-vous déjà entendu parler de latrines? oui (1) non (0)								
C) Avez-vous votre propre latrine AFV? oui (1) non (0)								
D) Y a-t-il une latrine publique AFV dans cette communauté ? oui (1) non (0)								
E) Utilisez-vous souvent une latrine AFV? oui (1) non (0)								
F) Vos enfants utilisent-ils souvent une latrine AFV? oui (1) non (0)								
G) L'interviewer devrait inspecter les latrines et juger si elles sont bien entretenues oui (1) non (0)								
(I) Propre oui (1) non (0)								
(II) Grillage anti-mouche bien installé et en bon état oui (1) non (0)								
(III) Dalles bien cimentées oui (1) non (0)								
(IV) Porte fermant bien oui (1) non (0)								
TOTAL DES POINTS ASSAINISSEMENT								

Total Assainissement

RÉFÉRENCES

Basaako, K., Parker, R., Waller, R. et Wilson, J. (1983). Handbook for district sanitation coordinators. (TAG technical note, no. 9), Gabarone, Botswana, Gouvernement du Botswana. Washington D.C., USA, Banque Mondiale.

BMZ (1984). Approvisionnement en eau et assainissement dans les pays en voie de développement. Bonn, République fédérale d'Allemagne, Ministère fédéral de la Coopération économique.

Bock, G. (1988). Arbeitshilfen für die Konzipierung Selbsthilfeorientierter Vorhaben der ländlichen Trinkwasserversorgung. Francfort, RFA, Kreditanstalt für Wiederaufbau.

Boot, M. (1987). Evaluating water supply and sanitation projects: training course: modules and guide for moderators. La Haye, Pays-Bas, IRC/UNICEF.

Boot, M., Mansoon, A.E., Yousif, M.A. et Medani, N.N. (1988). Development of a monitoring system for the WADS project, Nyala, Sudan. La Haye, Pays-Bas, IRC; Nyala, Soudan, Was El Magboul Institute.

KfW (1987). Indikatoren der Zielerreichung bei Wasserversorgungsprojekten. Francfort, République fédérale d'Allemagne, Kreditanstalt für Wiederaufbau.

Menaruchi, A. et al (1985). Methodology for community based sanitation development programme including financial management. Bangkok, Thaïlande, Ministère de la Santé.

Narayan-Parker, D. (1989). Goals and indicators for integrated water supply and sanitation projects in partnership with people. New York, U.S.A., United Nations Development Programme. Project for the Promotion of Women's Participation in Water Supply and Sanitation (PROWWESS).

Ottosen, K.L. (1985) Handpump caretaker training in Molakalmuru Taluk. Copenhague, Danemark. Danish International Development Agency.

Perrett, H.E. (1984). Monitoring and evaluation of communication support activities in low-cost sanitation projects. (TAG Technical Note No. 11). Washington D.C., U.S.A., Banque Mondiale, Technology Advisory Group.

OMS (1983). Minimum Evaluation procedure for water supply and sanitation projects. Genève, Suisse, Organisation Mondiale de la Santé.

Whyte, A. (1982). The Colombian field manuals and training guides for the promotion of community participation in water and sanitation schemes. La Haye, Pays-Bas, IRC, p. 77.

**ORGANISATIONS PARTICIPANT AU
GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL PCES****PARTICIPANTS****1ère session, les 17 et 18 octobre 1988 à la GTZ**

GTZ, IMC, IRC, KfW, PNUD/PROWESS

Université de Constance, BM, OMS

2ème session, du 8 au 12 mai 1989 à l'IRC

DANIDA, GTZ, IMC, IRC, KfW,

PROWESS/PNUD, WASH, BM

Mme M. Cardenas, M. R. Ehrlich, Mme N. Khattak,

M. S. Kumurasiri, Mme Dr. Weinreben Nunn

NOYAU DU GROUPE

ORGANISATION	COORDINATEUR	ADRESSE
DANIDA	M. K. Jensen	Asiastik Plads 2 1448 Copenhagen K, Danemark
GTZ	Dr. K. Erbel	B.P. 5180 6236 Eschborn 1 R.F. d'Allemagne
IMC	Dr. G.J. Astor	Aachener Straße 90 5000 Cologne 1 R.F. d'Allemagne
IRC	M. J.T. Visscher	Prinses Margriet Plantsoen 20 La Haye Pays-Bas
KfW	M. A. Winnikes	B.P. 111141 6000 Frankfurt R.F. d'Allemagne
PNUD/ PROWESS	Mme. S. Melchior	304 East 45th Street New York NY 10017 USA
WASH	Mme M. Yacoob	1611 N. Kent Street Arlington, VA 22209 USA
BM/INUWS	M. D. Grey	1818 H. Street NW Washington DC 20433 USA







DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DE PCES

Version préliminaire

PCES

No. 5

Série

Octobre 1989



PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET EDUCATION SANITAIRE

Cette édition spéciale sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire comprend 5 modules. Chaque module est conçu pour être utilisé indépendamment des autres.

- 1. Viabilité et utilisation effective. Importance de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.** Ce module résume les principales raisons de promouvoir **PCES**, il expose l'approche préconisée et ses conditions d'application et présente quelques-uns des résultats acquis.
- 2. Guide pratique pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module traite des éléments essentiels de **PCES** et indique des instruments pratiques permettant de mobiliser la communauté.
- 3. Instruments pour l'intégration de PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.** Ce module fait un exposé sommaire des instruments mentionnés dans le module No.2.
- 4. Indicateurs de succès. PCES dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement: Comment mesurer les progrès et les résultats?** Ce module décrit des indicateurs en rapport avec **PCES** et explique comment établir un système de suivi.
- 5. Développement d'une stratégie de promotion de PCES.** Ce module élabore un cadre stratégique pour la promotion de PCES tant au niveau international qu'au niveau national pour un pays donné.

Ces modules sont le produit d'un groupe de travail international réuni par la GTZ en 1988 et 1989. Ils représentent uniquement les idées et points de vue des participants.

La présente édition est considérée comme provisoire et sujette à des corrections après avoir été appliquée et testée.

Des exemplaires peuvent être obtenus à la:
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
(GTZ) GmbH – Division 414 (Eau)
Postfach 5180, D-6236 Eschborn
République fédérale d'Allemagne





DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DE PCES

Octobre 1989

PRÉFACE

L'un des résultats les plus patents de la Décennie Internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement est d'avoir fait reconnaître dans le monde entier la nécessité de promouvoir la participation communautaire et l'éducation sanitaire dans le cadre des programmes menés dans ce secteur. Le plan d'action formulé lors de la Consultation d'Interlaken en 1987 posait, entre autres, pour principe que "la réalisation d'un projet requiert non seulement la participation d'ingénieurs mais également de techniciens, de personnels de santé publique et de professionnels des sciences sociales, lesquels doivent tous coopérer avec les bénéficiaires potentiels pendant toutes les étapes de la planification et de la mise en oeuvre des projets".*

C'est dans ce souci et pour faciliter la coopération entre ingénieurs, personnels de santé publique, professionnels des sciences sociales et communautés concernées qu'ont été préparés les 5 modules suivants sur la Participation communautaire et l'Education sanitaire (PCES). Ils ne peuvent évidemment pas remplacer l'usage des manuels spécialisés dans les domaines en question. Leur but est simplement d'orienter et de fournir un cadre de référence en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux

- décideurs nationaux et internationaux (Modules No 1, 5),
- gestionnaires des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Modules No 2, 3, 4).

Je remercie vivement les personnes suivantes, qui ont participé aux deux réunions du groupe de travail, en octobre 1988 à Eschborn et en mai 1989 à La Haye, pour leur active coopération, l'énergie qu'elles ont investie dans cette entreprise commune et leur disposition à partager avec d'autres leurs connaissances et expériences:

M. P. Adhikary/Népal; Dr. G.J. Astor/IMC;
Mme M Cardenas/ Paraguay; M. R. Ehrlich/RFA;
Dr. W. Fischer/GTZ; M. F. Greiner/GTZ; M. J.D. Gubler/
Banque mondiale; M. I. Guhr/GTZ; M. P. Hirano/OMS; M.
K.M. Jensen/DANIDA; M. N. Khattak/Pakistan;
M. P. Kohorst/IMC; M. S. Kumarasiri/Sri Lanka; M. J. Kunguru/Kenya; Mme M.P. Lefebvre/IMC;
Dr. A. Merkle/GTZ; Mme S. Melchior/PROWWES;
M. A. Obser/Université de Constance; M. J.T. Visscher/IRC;
Mme Dr. E. Weinreben Nunn/Brésil;
Mme C. van Wijk-Sijbesma/IRC; M. A. Winnikes/KfW et
Mme M. Yacoob/WASH.

* Water and Sanitation Toward Equitable and Sustainable Development, 1988 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Une telle entreprise n'aurait pas vu le jour sans le concours des personnes qui ont amorcé le processus et l'ont soutenu par leurs conseils et actions. C'est pourquoi mes remerciements vont également à M. M. Acheson/OMS; M. A. Arlosoroff/Banque mondiale; M. H. van Damme/IRC; M. D. Grey/Banque mondiale; M. J. Kalbermatten; M. K. Kresse/GTZ et M. E. Turner/WASH.

Mon sincère souhait est que cette fructueuse coopération se poursuive au sein de la présente équipe et que de nouveaux membres viennent la renforcer, afin que le processus de participation communautaire et d'éducation sanitaire contribue à assurer la viabilité des projets et à améliorer la santé des populations-cibles.

Dr. K. Erbel
GTZ/Chef de la Division Eau

RÉSUMÉ

De nos jours, il est communément admis que les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement devraient se fonder sur la participation communautaire et l'éducation sanitaire afin d'assurer la viabilité des réalisations et leur acceptation par la population.

PCES

**est indispensable pour permettre
d'assurer:
la viabilité des projets
leur acceptation par les usagers
l'utilisation effective des installations
des solutions à des prix raisonnables
de meilleures pratiques d'hygiène
une action de développement durable**

Peu de gens, cependant, ont le temps et la possibilité de lire et de mettre à profit l'abondante littérature et les nombreux rapports de recherche qui existent sur **PCES**. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés ici d'identifier les éléments fondamentaux de la participation communautaire et de l'éducation sanitaire, communs aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et d'en faire un exposé sommaire dans 5 modules succincts et faciles à lire.

C'est un groupe de travail international (Annexe 1), réuni par la GTZ en novembre 1988, qui a posé la première pierre, en élaborant lors d'une première session le plan des quatre premiers modules. Sur la base des matériels fournis par les membres du groupe, l'IMC et l'IRC ont ensuite préparé, sur demande de la GTZ, les versions préliminaires qui ont été finalisées lors de la seconde session en mai 1989. C'est également au cours de cette session qu'a été élaboré, à l'aide de la méthode de planification des projets par objectifs, le cinquième module portant sur la mise au point d'une stratégie de **PCES**.

Le présent document expose les résultats d'un atelier de travail de quatre jours mené par les membres du groupe international sur **PCES** à la Haye en mai 1989. Il emploie l'approche de planification des projets par objectifs (ZOPP, voir annexes II - V) pour définir des stratégies de promotion de **PCES** dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Il dresse une liste des activités que les organismes donateurs peuvent entreprendre, à l'échelon international, pour intégrer **PCES** à leurs programmes. Il donne un exemple, à l'échelon national, montrant comment les organismes de développement peuvent élaborer leur propre stratégie de **PCES** et l'insérer dans leur programme national.



1. INTRODUCTION

La plupart des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement menés de par le monde tendent à suivre un schéma commun (englobant des composantes essentielles) de participation communautaire et d'éducation sanitaire. Après avoir identifié ces composantes essentielles dans les modules 1 à 4, il s'agit maintenant d'élaborer un cadre stratégique pour la conception et la mise en oeuvre de PCES dans les projets.

2. ANALYSE DE LA PARTICIPATION

La première étape de la méthode ZOPP est l'analyse de la participation. Elle donne une vue d'ensemble de tous les individus, groupes, institutions et organismes en rapport avec un projet ou un programme. Lors de sa première réunion à Eschborn, le groupe de travail avait déjà identifié comme suit les agents concernés par la promotion et la mise en oeuvre de PCES dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement:

- décideurs politiques et bailleurs de fonds nationaux et internationaux
- concepteurs et planificateurs de projet aux niveaux national et international
- décideurs nationaux et internationaux responsables de l'approbation des projets
- administrateurs de projet et consultants internationaux en matière de gestion de projet
- spécialistes nationaux et internationaux responsables des équipements techniques et des services d'appui ("logiciel")
- membres des communautés cibles

3. ANALYSE DES PROBLÈMES

Pourquoi faut-il adopter une stratégie commune pour l'application de PCES? Où se situe exactement le problème? Quels sont pour le moment les principales difficultés dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement? Quel est exactement le problème central, quelles en sont les causes et les effets? Les réponses à ces questions ont été discutées par tous les participants, chacun indiquant l'obstacle à PCES lui paraissant le plus important, en plaçant les problèmes dans une relation de cause à effet et en définissant conjointement le problème central comme suit:

**LES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET
D'ASSAINISSEMENT NE SONT PAS ADAPTÉS AUX CONDITIONS
LOCALES DE MANIÈRE À ASSURER LEUR FONCTIONNEMENT
ET UTILISATION À LONG TERME**

Les principales causes du problème central ont été identifiées ainsi.

**LES ORGANISMES
N'EXÉCUTENT PAS
LES PROJETS
CONJOINTEMENT
AVEC LES
COMMUNAUTÉS**

**LES COMMUNAUTÉS
NE SONT PAS EN
MESURE/N'ONT PAS
COUTUME D'EXÉCUTER
DES PROJETS CONJOIN-
TEMENT AVEC LES
ORGANISMES**

**LES SOLUTIONS
TECHNIQUES
INSTALLÉES NE
SONT PAS
APPROPRIÉES**

LES ORGANISMES N'EXÉCUTENT PAS LES PROJETS CONJOINTEMENT AVEC LES COMMUNAUTÉS

Les causes principales de cet état de fait ont été identifiées comme suit.

- manque de capacité des organismes de travailler conjointement avec les communautés
- manque de volonté de leur part d'agir ainsi.

L'incapacité de travailler avec les communautés est expliquée par les raisons suivantes :

- inadéquation du personnel de terrain à assumer les tâches de PCES
- accès insuffisant aux technologies d'appui appropriées,
- structure organisationnelle inappropriée des organismes,
- allocation insuffisante de fonds aux fins de PCES.

Le problème central conduit aux effets suivants:

**SOUS-UTILISATION
DES SYSTÈMES
D'AE/A**

**DÉTÉRIO-
RATION DES
SYSTÈMES
D'AE/A**

**PERTE DE
CONFIANCE DES
VILLAGEOIS DANS
LES PROJETS DU
SECTEUR PUBLIC**

**REFUS DE LA
COMMUNAUTÉ DE
CONTRIBUER AUX FRAIS
D'EXPLOITATION
ET D'ENTRETIEN**

Ces problèmes, à leur tour, entraînent la conséquence suivante:


PAS DE RÉDUCTION DES MALADIES VÉHICULÉES PAR L'EAU

La hiérarchie des problèmes reproduite à l'Annexe II donne une image complète et intégrée de ces relations de cause à effet

4. ANALYSE DES OBJECTIFS

L'analyse des problèmes a permis d'identifier les conditions négatives pesant sur les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Lors de l'analyse des objectifs, on transforme la hiérarchie des problèmes en une hiérarchie d'objectifs, en posant pour hypothèses les conditions positives futures que l'on cherche à atteindre avec la participation active de la communauté et grâce à l'éducation sanitaire. Par exemple, le problème central se transforme en une situation positive énoncée comme suit:

**LES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT SONT
MIEUX ADAPTÉS AUX CONDITIONS LOCALES DE MANIÈRE À ASSURER LEUR
FONCTIONNEMENT ET UTILISATION À LONG TERME**



Les moyens utilisables pour atteindre cette situation positive sont identifiés comme suit :

**LES PROJETS À
PCES SONT
EFFECTIVEMENT
PROMUS PAR LES
ORGANISMES**

**LES COMMUNAUTÉS
SONT MISES EN
MESURE DE MIEUX
GÉRER LEURS
PROJETS**

**DES SOLUTIONS
TECHNIQUES PLUS
APPROPRIÉES SONT
INSTALLÉES**

Pour que les organismes puissent promouvoir efficacement les projets à PCES, il importe d'améliorer leurs capacités et disposition à appliquer PCES.

Les moyens d'améliorer les capacités des organismes de mettre en oeuvre PCES sont les suivants :

- **meilleure coopération entre les organismes et les départements**
- **dotation adéquate en personnels pour assumer les tâches de PCES**
- **allocation budgétaire adéquate au titre de PCES**
- **accès plus facile aux technologies d'appui**

Pour des informations détaillées, également sur d'autres objectifs, le lecteur est invité à se référer à l'analyse des objectifs (Annexe III). Une fois qu'est atteint un objectif tel que "les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont mieux adaptés aux conditions locales de manière à assurer leur fonctionnement et utilisation à long terme", on peut s'attendre à ce que soient réunies d'autres conditions telles que :

- **les communautés ont davantage confiance dans les organismes**
- **il y a moins de pannes sur les systèmes**
- **les communautés sont plus disposées à contribuer à l'entretien**
- **les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont mieux utilisées**

Toutes ces conditions positives peuvent conduire finalement à une amélioration des conditions de vie des communautés concernées. Tous ces objectifs sont liés les uns aux autres par des rapports moyens-fins. La hiérarchie des objectifs (Annexe III) donne une représentation graphique complète et intégrée de ces rapports.

5. CADRE LOGIQUE SUR L'INTÉGRATION DE PCES DANS LES PROJETS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le cadre logique ou Schéma de planification du projet (SPP) contient les éléments essentiels du programme ou projet à l'étude. C'est un résumé d'une page, présenté sous la forme d'une matrice s'efforçant de répondre aux questions suivantes:

- pourquoi planifie-t-on un projet/programme?
- qu'en attend-on à un horizon déterminé (à la fin de la phase du projet/programme) si tout se déroule conformément aux plans?
- quels résultats ou réalisations spécifiques, relevant de la responsabilité de l'équipe du projet/programme, peut-on en escompter?
- quelles sont les activités spécifiques à exécuter pour atteindre les objectifs spécifiés?
- sur quels standards de performance doit-on se baser pour suivre et évaluer l'avancement du projet/programme?
- où et comment trouver des indicateurs appropriés pour mesurer ces standards de performance?
- quels sont les facteurs externes revêtant une importance décisive pour le succès du projet/programme?
- quels sont les investissements à engager, en terme de temps et de ressources humaines et matérielles, pour mener à bien ces activités?

C'est généralement dans le cadre d'un atelier ZOPP que l'on répond aux questions énumérées ci-dessus et que l'on remplit le SPP ou cadre logique.

Pour ce qui a trait à l'élaboration du cadre stratégique en vue d'intégrer PCES aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, il suffit de répondre aux quatre premières questions. Les standards de performance, les indicateurs et les moyens de vérification correspondants pour le suivi et l'évaluation des projets sont traités dans le module No. 4 Indicateurs de succès.

6. Objectifs du cadre stratégique

6.1 But

Le but de la stratégie commune d'intégration de PCES dans les projets d'AE/A est le résultat du double objectif de promotion et d'exécution de PCES qui peut être énoncé comme suit :

**Les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement (sont)
réalisés de manière à être viables**

(c'est-à-dire qu'ils sont en mesure de fonctionner plus longtemps et qu'ils sont gérés et utilisés effectivement par les communautés concernées).

6.2 Objectif global

L'intégration de PCES dans les projets d'AE/A pourrait avoir pour objectif global :

L'amélioration des conditions de vie des communautés

(c'est-à-dire que l'intégration de PCES dans les projets d'AE/A peut contribuer à améliorer les conditions de vie des communautés).

6.3 Résultats

Les résultats attendus de l'intégration de PCES dans les projets d'AE/A s'inscrivent dans une double stratégie de promotion et d'exécution de PCES.

Stratégie internationale

1. Le programme de PCES est promu à l'échelon des donateurs et organismes nationaux et internationaux d'assistance au développement

Stratégie nationale

2. Les gouvernements nationaux et les ONG bénéficient d'assistance pour l'élaboration d'une stratégie nationale visant à surmonter les obstacles à PCES.
3. Les personnels techniques en préparation et en service (administrateurs de projet, ingénieurs, professionnels des sciences sociales) sont sensibilisés sur la valeur et sur les possibilités d'intégration de PCES dans les projets d'AE/A.
4. Les programmes de PCES gérés conjointement par un organisme et par la communauté cible sont adéquatement dotés en moyens financiers, équipements et matériels.
5. Les programmes de PCES sont pourvus des livres et matériels didactiques appropriés à l'usage du personnel en exécutant le programme et des membres des communautés.
6. Un personnel adéquatement qualifié est affecté à la mise en oeuvre du programme de PCES.
7. Des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement (AE/A) à gestion communautaire, comportant un volet intégré d'éducation sanitaire, sont rendus opérationnels.
8. Un système de suivi et d'évaluation efficace est établi pour les projets AE/A avec un volet intégré de PCES.

Le résultat No. 1 mentionné ci-dessus correspond à la stratégie de promotion de PCES à l'échelon des donateurs internationaux. Les résultats 2 à 8 correspondent à la mise en oeuvre du volet PCES dans les projets d'AE/A aux échelons national et international. Ce n'est qu'après avoir atteint tous ces résultats, tant au niveau de la promotion qu'à celui de la mise en oeuvre, que l'on peut parvenir au but recherché, à savoir: assurer la viabilité des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement par l'application d'une stratégie commune de PCES comme partie intégrante des projets d'AE/A

6.4 Activités

Tous les résultats énumérés ci-dessus peuvent être atteints moyennant un certain nombre d'activités. Par exemple, pour atteindre le résultat No. 4

Les programmes de PCES gérés conjointement par un organisme et par la communauté-cible sont adéquatement dotés en moyens financiers, équipements et matériels

Il faudrait mettre en oeuvre des activités telles que:

- **obtenir l'allocation de fonds budgétaires spéciaux pour PCES**
- **faire en sorte que le département en charge des programmes d'éducation sanitaire au Ministère de la Santé publique soit doté de fonds suffisants**
- **faire en sorte qu'un poste budgétaire soit réservé à l'éducation sanitaire dans les projets**
- **planifier les moyens à mettre en oeuvre (équipements et matériels nécessaires en utilisant les ressources disponibles)**
- **acheter les équipements et matériels nécessaires**
- **effectuer les contrôles financiers internes et organiser les contrôles financiers externes.**

De même, les activités nécessaires pour atteindre d'autres résultats ont été identifiées. Pour des informations plus détaillées à ce sujet, le lecteur est invité à se référer au cadre logique (Schéma de planification du projet) relatif à l'intégration de PCES dans les projets d'AE/A en vue d'en assurer la viabilité (Annexe IV).

**ORGANISATIONS PARTICIPANT AU
GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL PCES**

PARTICIPANTS

1ère session, les 17 et 18 octobre 1988 à la GTZ
GTZ, IMC, IRC, KfW, PNUD/PROWWESS
Université de Constance, BM, OMS

2ème session, du 8 au 12 mai 1989 à l'IRC
DANIDA, GTZ, IMC, IRC, KfW,
PROWWESS/PNUD, WASH, BM
Mme M. Cardenas, M. R. Ehrlich, Mme N. Khattak,
M. S. Kumurasiri, Mme Dr. Weinreben Nunn

NOYAU DU GROUPE

ORGANISATION	COORDINATEUR	ADRESSE
DANIDA	M. K. Jensen	Asiastik Plads 2 1448 Copenhague K, Danemark
GTZ	Dr. K. Erbel	B.P. 5180 6236 Eschborn 1 R.F. d'Allemagne
IMC	Dr. G.J. Astor	Aachener Straße 90 5000 Cologne 1 R.F. d'Allemagne
IRC	M. J.T. Visscher	Prinses Margriet Plantsoen 20 La Haye Pays-Bas
KfW	M. A. Winnikes	B.P. 111141 6000 Frankfurt R.F. d'Allemagne
PNUD/ PROWWES	Mme. S. Melchior	304 East 45th Street New York NY 10017 USA
WASH	Mme M. Yacoob	1611 N. Kent Street Arlington, VA 22209 USA
BM/INUWS	M. D. Grey	1818 H. Street NW Washington DC 20433 USA

Extrait de:

ZOPP: Initiation aux éléments de la méthode

1. **La méthode ZOPP** (planification des projets par objectifs) a été officiellement introduite à la GTZ en 1983 pour servir à la planification de toutes les phases de préparation et de mise en oeuvre des projets.

Depuis 1986, la nouvelle procédure de passation des marchés entre la GTZ et le Ministère fédéral de la Coopération économique a rendu l'application de ZOPP obligatoire pour la planification des projets. La méthode ZOPP structure le processus de réflexion et uniformise la compréhension des termes employés. Elle facilite ainsi la communication et la coopération entre toutes les parties concernées. Ceci n'implique toutefois pas une application stéréotypée de ZOPP dans ses moindres détails. Le degré de profondeur de chacune des étapes de la planification peut varier selon le cas, en fonction de la base d'information disponible, de la tâche à accomplir et du nombre de personnes participant à l'atelier ZOPP.

2. **ZOPP est constitué d'éléments interdépendants:**

- (1) **La méthode** expliquée dans cette brochure qui sert de guide au travail du groupe de planification.
- (2) **L'approche du travail en équipe**, qui offre un cadre favorable à l'étude des problèmes interdisciplinaires et à la participation de groupements d'intérêts et groupes cibles importants.
- (3) **La visualisation**, qui consiste à faire inscrire sur des cartes et à afficher les contributions des membres de l'équipe de planification et les résultats des discussions.
- (4) **Les règles d'application qui prévoient**, dès la phase de préparation des projets, à quels moments, avec quels participants et dans quels buts les ateliers ZOPP doivent avoir lieu. Ces règles sont précisées dans le Manuel d'organisation de la GTZ.
- (5) **La gestion du projet** qui est basée sur ZOPP et a pour tâche de mettre le plan en application.

La méthode ZOPP met à profit le savoir, les idées et les expériences apportés par les membres de l'équipe. Elle est destinée à améliorer la **qualité** de la planification, ce qui a son tour exerce un effet positif sur le processus de décision et sur le travail pratique dans le projet. Le bénéfice obtenu doit, en fin de compte, justifier les efforts investis dans la planification.

3. ZOPP est basé sur quelques principes très simples:

- (1) La coopération entre l'équipe du projet et les organismes partenaires est plus aisée et plus productive si toutes les parties concernées se sont mis d'accord sur leurs objectifs et les ont exprimé clairement.
- (2) La coopération au développement s'efforce de résoudre ou d'atténuer les **problèmes** en s'attaquant à leurs racines. D'où la nécessité d'analyser les problèmes avec leurs causes et leurs **effets** et d'en déduire ensuite des objectifs réalistes et pertinents.
- (3) Les problèmes et leurs causes n'existent pas de façon isolée mais sont étroitement liés à des individus, des groupes ou des organisations. C'est pourquoi on ne peut parler des problèmes que si l'on dispose d'un inventaire suffisamment complet et d'une connaissance suffisamment profonde des groupements d'intérêts, **des individus et des institutions concernés.**

L'analyse vise ainsi à dégager les traits typiques d'une situation en réalité très complexe. Ces caractéristiques deviennent alors tangibles et les équipes de planification peuvent les étudier et les analyser. C'est un effort conscient et pragmatique, fait dans l'intérêt des groupes cibles et du personnel des projets, pour simplifier les méthodes, sachant que les procédures trop complexes de planification des projets s'avèrent souvent inapplicables dans la pratique.

4. Pendant la phase d'analyse, les résultats du travail sont consignés dans les documents suivants:

- Récapitulatif de la participation
- Hiérarchie des problèmes
- Hiérarchie des objectifs, indiquant les différentes alternatives de solutions.

Aux étapes d'analyse succèdent les étapes de planification proprement dites, qui conduisent à l'établissement d'un schéma matriciel de planification, synthétisant la structure de base d'un projet logique et faisable.

Les documents de ZOPP sont détaillés davantage au cours de phases consécutives appelées ZOPP 1 à 5. L'horizon global de planification devrait s'étendre sur une période raisonnable, couvrant plus ou moins la totalité de la phase de promotion considérée.



